

DÉMOGRAPHIE ET POLITIQUES SOCIALES

*XVII^e Colloque international de l'Aidelf
Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP)
Université de Ouagadougou, 12 au 16 novembre 2012*



LIVRET des RESUMES

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

MARDI 13 NOVEMBRE

8h30-10h15

Articulation travail famille Agnes ADJAMAGBO

Salles Anne, Letablier Marie-Thérèse

À l'interface entre démographie et politiques familiales, la question de la conciliation famille-travail dans les réformes de politique familiale en Allemagne et en France

Les réformes récentes des politiques familiales ont été souvent justifiées par la nécessité de répondre aux nouveaux défis démographiques. Au-delà des enjeux liés à la croissance démographique, les politiques de population incluent désormais des enjeux sociaux plus larges par exemple la nécessité de venir en aide aux parents de jeunes enfants pour qu'ils combinent une activité professionnelle avec des responsabilités familiales. Nous proposons dans cette contribution d'examiner comment les réformes des politiques familiales ont intégré ces nouveaux enjeux dans deux pays contrastés du point de vue de leur niveau de fécondité, de la participation des femmes au marché du travail et de leurs politiques de soutien aux parents qui travaillent. Nous examinerons d'abord comment au cours de la dernière décennie les enjeux démographiques ont porté les réformes des politiques familiales en Allemagne et beaucoup moins en France. Nous verrons ensuite en quoi ont consisté ces réformes, quels sont les principes qui les ont inspirées, et les mesures qui ont été privilégiées. Enfin, nous discuterons les résultats de ces réformes, non seulement en fonction des objectifs qu'elles visaient, mais aussi en fonction de leurs conséquences non prévues. On s'interrogera en conclusion sur le phénomène d'euphémisation des politiques familiales /sociales et sur la contribution des enjeux démographiques à ce phénomène.

Olivier Joseph, Ariane Pailhe , Isabelle Recotillet , Anne Solaz

Faut-il tourner la PAJE ? Évaluation de l'impact de l'allocation pour la garde d'un premier enfant sur le parcours professionnel des mères

L'arrivée des enfants entraîne pour beaucoup de jeunes femmes un retrait du marché du travail, le plus souvent momentané, mais qui est susceptible d'avoir des répercussions sur la suite de leur parcours professionnel. La politique familiale joue d'ailleurs en ce sens, avec l'existence d'allocations de remplacement pour les parents souhaitant s'occuper de leurs enfants à temps plein ou partiel pendant une durée déterminée. Initialement ciblée sur les naissances de rang 2 et plus, la réforme de la PAJE en 2004 a étendu le dispositif aux naissances de rang 1. Il permet aux jeunes parents, le plus souvent les mères, de percevoir un complément monétaire en contrepartie d'une interruption de leur activité professionnelle. Cet article, basé sur les données d'enquête de la quatrième interrogation de la Génération 98 du Céreq, propose de mener une évaluation de cette réforme sur la trajectoire professionnelle des jeunes mères. Il en ressort d'une part, que, depuis la réforme de 2004, plus de jeunes femmes décident d'interrompre totalement ou partiellement leur activité à la suite de la naissance de leur premier enfant, et que, si leur taux d'activité en est peu affecté, l'impact sur leur trajectoire salariale, jusqu'à deux ans après la naissance, est négatif.

Gnoumou Thiombiano Bilampoa, Boly Dramane

Situation maritale et activité économique des femmes urbaines en Afrique

Différentes études ont mis en évidence des inégalités entre hommes et femmes dans l'accès aux facteurs de production, aux technologies et aux capitaux en Afrique. Moins scolarisées que les hommes, les femmes ont globalement une position défavorable sur le marché du travail. Pourtant, la participation des femmes aux activités économiques est considérée comme l'un des principaux facteurs du développement. Depuis quelques années, la promotion de la femme est une priorité pour les gouvernements et les institutions internationales. Aussi, dans les pays d'Afrique, les femmes se trouvent de plus en plus au centre des politiques sociales. Au Burkina Faso par exemple, plusieurs actions ont été menées par l'État et ses partenaires afin de favoriser l'insertion des femmes sur le marché du travail et permettre leur participation au développement économique du pays. L'engagement de l'État en faveur de la promotion de la femme s'est matérialisé depuis 1997 par la création d'un Ministère de la Promotion de la Femme chargé de coordonner et d'impulser des actions en matière de promotion socioéconomique de la femme et de l'égalité des sexes. Mais malgré ces efforts, il existe des disparités de genre dans l'accès à l'emploi. La situation matrimoniale des femmes pourrait renforcer les

inégalités entre sexes, mais aussi entre femmes. Les femmes divorcées, les veuves et les célibataires pourraient avoir plus de chance de travailler que les femmes en union. Mais, pour l'instant malgré l'importance de la littérature sur l'activité économique des femmes, le lien avec leur situation matrimoniale est peu étudié même si quelques études se sont intéressées à la situation économique des femmes monoparentales. L'objectif de la communication est d'analyser les types d'activités des femmes urbaines et d'examiner l'effet de leur situation matrimoniale sur leur statut d'activité à Ouaga, Cotonou et Lomé. Il s'agit plus spécifiquement d'analyser comment la situation maritale des femmes joue sur leur chance d'exercer une activité économique en comparaison avec leurs homologues hommes. Nous aurons recours aux données des EDS et de l'enquête « activités économiques, partage des ressources et prise en charge des dépenses au sein des ménages urbains (AEMU) » qui sera réalisée dans le cadre du projet "Famille Genre et Activités". Ces données seront exploitées à l'aide de la méthode de régression logistique.

10h45-12h30

Concepts

Cécile LEFEVRE

Vichnevskaja Tatiana, Pellicani Michela C.

La place des études démographiques dans le domaine « politiques sociales » à travers une analyse bibliométrique et sociométrique

Avec cette proposition nous nous proposons d'explorer le champ scientifique « démographie et politiques sociales » dans son évolution temporelle (dans les sens quantitatif et qualitatif) à partir de l'analyse de plusieurs bases bibliographiques en utilisant des méthodes bibliométriques et scientométriques. Le champ étant vaste, touchant d'un côté aux problématiques de la population très diverses et, de l'autre, engageant des acteurs à différentes échelles, telles que l'Etat, les administrations locales, les structures de santé et de l'éducation, les structures sociales publiques et privées (par exemple les structures dédiées aux mineurs, aux personnes âgées, aux individus en difficulté, etc.), cette analyse devrait permettre de démontrer la place occupée par la démographie dans un environnement fortement pluridisciplinaire. Une analyse rapide montre que le nombre de publications sur les politiques sociales, restant faible et stable jusqu'au début des années 1990, connaît depuis une croissance presque exponentielle et atteint - selon la base WOS de Thomson Institute for scientific information - 6.000 publications par an. À travers l'analyse des co-signatures et des inter-citations des auteurs, des articles et des revues on propose, in primis, de percevoir les relations qui se forment entre diverses disciplines. Les premières explorations montrent que sur les sujets relatifs aux questions des politiques sociales il y a des échanges importants entre l'économie, les sciences juridiques et politiques, les études de genre, les études de la famille, la sociologie, l'urbanisme, l'anthropologie et l'histoire, etc. ce qui a permis à la démographie de s'ouvrir d'autant plus à l'interdisciplinaire et aux « contaminations » par le qualitatif. Un deuxième aspect de notre analyse consistera à positionner la place des publications francophones par rapport aux publications anglophones, prédominantes dans l'ensemble. Les méthodes utilisées cherchent à relever l'"intensité" des collaborations, mais surtout la structure et les interactions de l'espace de référence entre les "mondes" anglophone et francophone.

Sadio Ba Gning, Antoine Philippe, Dial Fatou Binetou

Revisiter le concept de chef de ménage et son utilité pour l'élaboration des politiques sociales. Le cas du Sénégal

Dans le cadre d'un projet qui vise à comprendre les schémas complexes régissant les relations intergénérationnelles nous revisitons la notion de chef de ménage au Sénégal. Dans ce pays on relève une proportion importante de chefs de ménage âgés. Réalité sociale ou illusion statistique ? Le chef de ménage dans la plupart des enquêtes démographiques ou économiques est celui dont l'ensemble des membres du ménage reconnaît l'autorité. Au Sénégal, pour définir le ménage on utilise le terme "nje!" (cuisine) différent du terme "keur" qui concerne la concession. Le "borom nje!" est donc celui qui alimente la cuisine c'est-à-dire celui qui prend en charge les frais du repas. Mais prend-on vraiment en considération le chef de ménage ou au contraire le chef de famille, le chef de concession.

Qu'en est-il réellement dans les enquêtes démographiques ? La notion de chef de ménage sera analysée de différentes façons. Au cours d'entretiens approfondis, nous avons recueilli les perceptions et démarches de différents acteurs de la production de données (statisticiens, enquêteurs, etc.) ainsi que des utilisateurs de données (administrations, ONG), les principaux acteurs de l'élaboration de politiques sociales en particulier de lutte contre la pauvreté. Il ressort en particulier des entretiens qu'un double glissement s'opère. Du côté des producteurs de données, ce n'est pas tant le principal contributeur qui est présenté comme chef de ménage, mais plutôt celui qui détient l'autorité morale, le "*kilifa*". Cette distorsion peut conduire à une interprétation erronée des conditions de vie du ménage en se fiant seulement aux caractéristiques du chef de ménage. Du côté des administrations et des opérateurs sur le terrain, la mise en place de programmes sociaux cible davantage des individus que des ménages. La notion de ménage ne leur semble pas toujours opérationnelle. Par exemple dans le domaine des politiques de lutte contre la pauvreté le ciblage concerne davantage les individus que les ménages. De micro enquêtes ont aussi permis de recueillir la conception du ménage et de son chef par les individus eux-mêmes.

À partir de la description très fine de la situation de quelques ménages sénégalais interviewés spécifiquement pour ce travail, on identifiera le chef de ménage nommé et le (ou la) principal contributeur, afin de mettre en évidence certains décalages de statut. Enfin une ré-analyse du statut des chefs de ménage à partir des données recensement de 2002, permettra de mettre en évidence certaines distorsions. Différentes situations seront examinées de façon approfondie comme les chefs de ménage âgés, la situation des femmes ou encore le cas particulier des ménages de polygame. La notion de chef de ménage est-elle ou non utile à la conception des politiques sociales ?

Randall Sara, Gnoumou Bilampo, Coast Ernestina; Compaore Natacha; Fanghanel Alexandra

Les données démographiques africaines sont-elles capables de bien informer les décideurs sur les besoins de la population âgée africaine ?

Le nombre absolu et la proportion des personnes âgées sont en croissance en Afrique sub-saharienne. Il n'est toutefois pas évident qu'il existe des données adéquates sur cette population âgée en vue d'informer convenablement les décideurs politiques nationaux. Les sources typiques des données démographiques et sanitaires comprennent les recensements, les EDS et les enquêtes sur les conditions de vie des ménages, mais les données sur la population âgée présentent deux principales insuffisances ; les EDS ne collectent des données détaillées que sur les femmes en âge de procréer ainsi que sur leurs maris et leurs enfants et peu de données autres que l'âge, le sexe et les arrangements résidentiels (eux-mêmes contraints pas la définition du ménage) sont collectées sur la population âgée. Bien que les recensements couvrent tout le monde, peu d'attention est accordée à la qualité des données surtout l'âge. Ces données ne permettent donc pas d'apprécier l'évolution de la population âgée dans le temps. Pourtant, pour tenir compte des problèmes spécifiques aux personnes âgées dans les politiques de population, il est indispensable d'avoir une bonne connaissance de leur nombre. Nous étudierons la problématique des personnes âgées selon 3 perspectives différentes au Burkina Faso, en Tanzanie et en Uganda. Nous utilisons des données d'entretiens qualitatifs réalisés avec des personnes impliquées le long de la chaîne de production et d'utilisation des données des enquêtes ménages. Malgré une certaine orientation de nos questions autour des données sur la population âgée et les problèmes auxquels elle peut être confrontée, la plupart des intervenants (que ça soit les ONGs ou les agents du gouvernement) ne perçoivent pas la population âgée comme un groupe vulnérable, ayant tendance à recourir aux stéréotypes tel que ' leurs enfants s'occupent d'eux', pour négliger leurs problèmes spécifiques. Puis nous comparerons les résultats des entretiens avec les perspectives obtenus d'environ 50 profils de ménage par pays, entrepris afin de comprendre la diversité de relations intergénérationnelles (soins, support, stress, conflit) à l'intérieur du ménage et hors ménage et si les stéréotypes sont représentés par les expériences individuelles et familiales. Une troisième étape examinera les données démographiques publiées sur la population âgée afin d'établir la qualité et la diversité des données et leur capacité à représenter les situations rencontrées dans les profils de ménage.

Rebiere Nicolas, Lafore Robert

De l'analyse à la norme : les rapports entre Droit et Démographie dans le champ des politiques sociales

La communication proposée, dialogue entre un théoricien du Droit et un démographe, vise à décrypter les rapports entre les constructions juridiques et les sous-populations créées ou utilisées en Démographie pour l'analyse des politiques sociales. Le premier axe de réflexion portera sur les rapports que peut entretenir le Droit

avec les connaissances produites par la Démographie, en particulier lorsqu'il s'agit du Droit enserrant les politiques sociales puisque ces politiques sont construites notamment pour accompagner certains processus démographiques ou remédier à leurs conséquences. D'une part, pour élaborer une politique publique constituée d'instruments et de structures d'action, il convient de ramener les phénomènes sociaux à des notions englobantes qui opèrent pour mettre en ordre le réel et lui donner sens. D'autre part, au-delà de cette première nécessité, le droit comporte en lui-même des impératifs - tenant à sa logique propre - obligeant à « encoder » le réel de façon à le rendre juridiquement appréhendable et à permettre à la logique juridique d'y opérer ; il y a donc une « bonne distance » entre le droit et le réel, celui-ci se devant de tendre vers une certaine universalité, loin des réalités concrètes, tout en ayant une capacité à produire des effets concrets dans ces mêmes réalités. Le deuxième axe de réflexion traitera de l'utilité des catégories juridiques pour l'Analyse démographique. On montrera que ces catégories sont parfois utilisées à tort ou par défaut, ces catégories sont également souvent sous-exploitées. Par exemple, pour évaluer le nombre de bénéficiaires potentiels ou l'efficacité d'une politique sociale, les chercheurs s'appuient parfois sur des concepts et théories sans lien avec la logique menant à la catégorisation juridique, de telle sorte que fréquemment des sous-populations qui ne se recoupent qu'imparfaitement vont pourtant porter la même dénomination. Dans nombre de cas, il conviendrait plutôt de prendre pour point de départ la loi et les catégories juridiques pour procéder à des estimations, indépendamment de tout autre paradigme. Des travaux d'Analyse démographique portant sur le surendettement des particuliers et le dispositif de microcrédit social illustreront ce point spécifique ; des exemples relatifs aux politiques familiales ou de lutte contre la pauvreté étayeront l'ensemble de l'exposé. Ces axes de réflexion permettront de dégager des pistes pour améliorer l'articulation entre les deux disciplines.

10h45-12h30

Politiques éducatives et scolarisation 1

Maxime COMPAORE

Pouhe Nkoma Paul

Le rôle du troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH3) dans l'élaboration des politiques sociales en matière de scolarisation, de formation professionnelle, et d'emploi des jeunes au Cameroun.

De 1987 à 1995, le Cameroun a connu une crise économique sans précédent dont le corrélat immédiat a été l'élaboration des programmes d'ajustement structurel. Cette crise conjuguée à l'ajustement structurel, tout en réduisant le train de vie de l'État du Cameroun, a contribué au démantèlement de l'appareil statistique du pays. Ce qui aura pour effet non seulement la méconnaissance de l'état et de la structure de la population, mais aussi une dévaluation de la planification du développement du Cameroun pendant plus de dix ans. En effet, du 1er janvier 1960 jusqu'en octobre 2005, le Cameroun n'avait réalisé que deux recensements. Le premier avait été effectué en 1976 et le second en 1987. De 1987 à 2005, l'élaboration des politiques sociales en matière de scolarisation, de formation professionnelle, et d'emploi des jeunes au Cameroun reposait essentiellement sur les projections démographiques ; mais aussi sur les données d'enquêtes socio-économiques et démographiques. Le troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH3), réalisé en novembre 2005, est donc venu combler un vide statistique et donner un souffle nouveau à l'élaboration des politiques sociales en général et en faveur de la jeunesse en particulier (scolarisation, formation professionnelle, et emploi). L'objectif de cette communication est de présenter d'une part le rôle du RGPH3 dans l'élaboration des politiques sociales en matière de scolarisation, de formation professionnelle, et d'emploi des jeunes au Cameroun. D'autre part, il s'agit de mettre en évidence les statistiques et les indicateurs du RGPH3 relatifs aux préoccupations suscitées de la jeunesse camerounaise. En outre, de s'interroger non seulement sur l'usage que font les divers acteurs du champ des politiques sociales (États, Institutions internationales, organisations non gouvernementales) des connaissances produites par le RGPH3 dans la définition des interventions en matière des préoccupations des jeunes, mais aussi sur les raisons qui font que certaines réalités démographiques et relatives aux problèmes de la jeunesse tardent à être reconnues et prises en compte. On s'attardera également sur la manière dont la production de connaissance par le RGPH3 détermine les mécanismes par lesquels se font et se défont les politiques sociales favorables à la scolarisation, la formation professionnelle, et l'emploi des jeunes ; mais aussi sur la capacité de celles-ci à accompagner les évolutions sociétales.

Ngoufo Yemedi Joelle

Programmes d’alphabétisation au Cameroun : parcours historique, avancées et incidences sur les populations

La préservation du patrimoine culturel d’un peuple passe par la conservation de tout bien portant des traces avérées de son histoire ou de son art. La langue parlée et/ou écrite fait partie de ce patrimoine et participe au développement, car elle facilite les échanges et négociations socio-économiques et politiques. À cet effet, chaque État fournit des efforts afin de s’assurer que sa population communique au travers d’une ou plusieurs langues communes, d’où le choix de la langue officielle. D’autres langues sont toutefois utilisées par les communautés locales et la majorité des États s’investissent de plus en plus à les promouvoir et à les vulgariser. Au Cameroun, les langues officielles sont l’anglais et le français. En plus de ces langues, il existe une multitude de langues communautaires en raison de la diversité ethnique du pays. De ce fait, l’anglais et le français sont les langues de communication prédominantes ; d’où la mise en œuvre de programmes d’alphabétisation en langues officielles. En effet, la volonté de disposer d’une population apte à participer au développement du pays a conduit, dans les années 60, les pouvoirs publics à lancer une campagne massive d’alphabétisation, particulièrement en français. Cette campagne s’est achevée dans les années 70 sans actions concrètes permettant d’assurer sa continuité. Par conséquent, les niveaux d’alphabétisation des populations n’ont pas connu l’évolution souhaitée. Un nouveau Programme National d’alphabétisation a été lancé en 2003. Comparativement au premier, il porte à la fois sur l’alphabétisation en langues officielles et en langues locales. L’objectif visé par cette communication est d’apprécier : i) l’incidence de la mise en œuvre de ces programmes sur les niveaux d’alphabétisation des populations et ; ii) l’adaptation de ces programmes aux besoins des populations. L’étude s’articule autour de 2 axes : i) état des lieux de l’alphabétisation des populations au Cameroun à travers une rétrospective des programmes d’alphabétisation depuis 1960 et une évolution des niveaux d’alphabétisation ; ii) interrelations entre programmes d’alphabétisation au Cameroun et niveaux d’alphabétisation des populations. La documentation est constituée des rapports d’exécution et d’évaluation des programmes d’alphabétisation au Cameroun, des rapports des organismes œuvrant pour l’alphabétisation, des données d’enquêtes et des recensements de 1976, 1987, 2005 et des projections issues du RGPH 2005.

Cordazzo Philippe, Ebersold Serge, Rick Olivia

L’impact des politiques et pratiques sociales sur le devenir des jeunes adultes à besoins éducatifs particuliers

L’objet de cette communication est d’évaluer l’impact des politiques sociales et éducatives en faveur des étudiants à besoins d’éducation prioritaire. Pour cela, elle s’appuie sur l’analyse des politiques menées dans 7 pays de l’OCDE pour favoriser l’accès à l’enseignement supérieur et à l’emploi des jeunes adultes à BEP (Ebersold, 2011) complétée par l’analyse des parcours suivis par un échantillon de population dans le cadre d’une étude longitudinale. L’approche longitudinale permet de cerner les parcours que les jeunes adultes handicapés suivent à l’issue du second cycle de l’enseignement secondaire au regard de leur situation au moment de l’enquête, de la manière dont ils y ont été préparés au lycée, de la continuité et de la cohérence des cheminements. Elle fournit ainsi des données et des éléments d’informations essentiels à l’évaluation et à la mise en œuvre des politiques inclusives et dont peu de pays disposent à l’heure actuelle. Elle recueille pour ce faire des données auprès d’un échantillon de jeunes adultes inscrits en année terminale au lycée et dans le 1^{er} cycle de l’enseignement en 2006-2007. Ce recueil de données s’est fait selon deux vagues : une première vague s’intéresse à la situation des enquêtés à l’issue de l’enseignement secondaire et au bout de trois ans d’enseignement tertiaire ; une deuxième vague d’enquête cerne les évolutions et les dynamiques influant sur les parcours. L’étude longitudinale a été portée auprès de jeunes adultes handicapés Danois, Français, Néerlandais, Norvégiens et Tchèques. Elle ne prétend ni décrire de manière exhaustive la complexité des mécanismes régissant l’accès à l’enseignement tertiaire et à l’emploi, ni la diversité des situations des jeunes adultes handicapés, ni comparer les pays entre eux. Elle cherche à identifier les facteurs facilitant ou entravant leur accès à l’enseignement tertiaire ou à l’emploi ainsi que les rationalités y présidant. En outre, pour la France et la Norvège, les étudiants ont été enquêtés de nouveau un an après. Cela a permis, notamment de mesurer l’évolution éventuelle de la situation des individus.

Moguerou Laure, Primon Jean-Luc

Le niveau scolaire des populations immigrées en France : miroir des constructions administratives

Avec le temps, le niveau éducatif des immigrés monte et cette progression est régulièrement vérifiée par l'INSEE à l'occasion des recensements de population. Mais ces résultats tiennent compte des seules caractéristiques structurelles (âge, sexe et origines) de la population migrante. Or, près d'un quart des personnes classées par convention parmi les immigrés parce que nées étrangères à l'étranger ont effectué toute leur scolarité en France : l'élévation du niveau scolaire des immigrés tiendrait donc pour partie à la massification du système scolaire...en France ! Autre fait notable : un immigré sur dix est venu en France pour poursuivre des études, généralement au lycée ou dans le supérieur. Or ces migrations internationales, assimilables aux migrations pour études, existent depuis fort longtemps, mais elles se sont accélérées dans la période récente. Le niveau scolaire des immigrés monte aussi parce qu'une frange spécifique d'entre eux déploie, à travers la mobilité internationale, des stratégies de classement scolaire. L'on sait enfin que les migrants –ceux en particulier arrivés adultes –représentent par rapport aux non-migrants une population sur-sélectionnée et ce, à différents points de vue. Ainsi, l'élévation du niveau scolaire des migrants serait alors pour partie liée aux phénomènes de sur-sélection des migrants. Loin de constituer un bloc homogène, la population immigrée de France affiche au contraire une forte disparité sur le plan scolaire. Les données de l'enquête Trajectoires et Origines (INED-INSEE, 2008) permettent de rendre compte de cette hétérogénéité de manière inédite par rapport aux sources classiques (recensements, enquêtes emploi,...) puisqu'elle autorise la mise en relation des ressources scolaires des immigrés avec les étapes de leurs histoires migratoires (période d'arrivée, modes d'admission, âge d'arrivée en France métropolitaine,...). À partir de quelques exemples, nous montrerons que si les dynamiques des migrations s'expliquent par de nombreux facteurs, les politiques, les législations et les procédures administratives sont, pour une large part, décisives dans la configuration des trajectoires des immigrés. C'est à une réflexion sur la manière dont les politiques migratoires nationales « construisent » les populations migrantes en France (notamment en termes de niveau scolaire) que nous souhaiterions contribuer dans cette communication.

14h-15h45

Définitions, méthodes et instruments d'observation **Chantal GIRARD**

Riandey Benoît

Mesure des inégalités ou des discriminations : Apports et limites des enquêtes

Si la mesure des inégalités est un objectif ancien de la statistique sociale, celle des discriminations s'est imposée tardivement en France à la fin de la décennie 90 sous l'impulsion des directives européennes. De longue date, les démographes ont veillé à produire de saines mesures différentielles en s'écartant des proportions naïves et en construisant des taux échappant aux effets de structure. La mesure des discriminations ne présente pas la même « facilité ». La définition même génère des débats. Bien que l'obligation d'une mesure statistique relève d'une obligation juridique communautaire, statisticiens et juristes divergent dans leur définition, au profit d'un champ plus extensif de la part des statisticiens, contrôlé par les méthodes économétriques. La discrimination est alors définie comme l'inégalité résiduelle imputable à un critère (ou un critère croisé et on parlera de discrimination multiple) une fois éliminés les effets de tous les facteurs légitimes d'inégalité. Le résultat prête à objections et controverses, ne serait-ce que pour l'effet supposé d'un facteur non pris en compte ou non mesuré. Néanmoins, l'amplitude des discriminations balaie souvent ces critiques. Sur la base de méthodes épidémiologiques inspirées des enquêtes cas – témoins, on met en œuvre deux plans d'expérience efficaces pour prouver l'existence des discriminations sans toujours pouvoir évaluer leur niveau. Souvent les publications grand public confondent la mesure d'une discrimination avec la mesure de la perception d'une discrimination par le public ou la perception par les intéressés eux-mêmes d'une discrimination subie. Les démographes, experts en enquêtes indirectes (sur l'émigration) savent l'erreur d'estimation en résultant dans le premier cas. D'autre part, l'auto-perception n'est pas la mesure factuelle. Les discriminations subies par un groupe peuvent ne pas être ressenties par les personnes concernées. La distinction faite entre bilan factuel et perception n'enlève aucune légitimité à la mesure de ces perceptions à condition de les considérer comme telles et à contrôler l'éventuel effet inducteur du questionnement. Autre difficulté méthodologique, les critères sensibles de discrimination peuvent être difficiles à collecter tant pour des raisons juridiques que psychologiques, par les administrations, les recensements ou les

enquêtes ; on pourra discuter de la pertinence de dispositifs sécurisés auto-administrés susceptibles de pallier cet obstacle. Reste à évoquer l'impact de ces propos sur les dispositifs de mesure des discriminations soit dans les services sanitaires et sociaux soit dans les politiques publiques de luttres contre les discriminations intervenant dans la société civile et le marché du travail. Les exemples analysés ne manqueront pas.

Maxime Murphy, Solène Lardoux

Étude comparative sur l'utilisation des services de garde au Québec: une méthode pour le suivi et l'évaluation des politiques sociales

Cette étude présente les résultats d'une recherche sur les mutations de la politique familiale du Québec. Cette dernière, bien que conçue progressivement au cours des dernières décennies, subit une importante métamorphose en 1997. En parallèle avec le changement de régime politique que connaît alors la province, sa vision d'ensemble se transforme : d'abord politique formulée dans une optique de redressement des naissances, elle change drastiquement son orientation s'octroyant le mandat explicite de concilier la sphère de la famille et du travail. Au cœur de cette transformation vient la mise en place d'un système de service de garde public pour enfants d'âge préscolaire. Ce nouveau programme constitue un bouleversement substantiel sur les modalités que prend l'aide aux familles. Alors qu'auparavant une généreuse part du budget est allouée aux familles sous forme pécuniaire, ces montants sont alors récupérés afin de financer le nouveau système de service de garde. L'objectif premier de cette étude est d'établir un modèle explicatif des déterminants d'utilisation des services de garde. Une attention particulière sera portée sur l'effet que le changement de politique a produit sur l'utilisation de ces services par les immigrants. Afin de mesurer les effets que la nouvelle politique a opérée sur les déterminants, la méthodologie consistera à soumettre le modèle à des données transversales deux années avant le changement puis de répéter le procédé avec des données deux années après le changement. Les données proviennent de *l'enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes*. Ainsi, la présente communication souhaite exposer l'utilité des outils méthodologiques du démographe dans l'élaboration et le suivi des politiques sociales. Elle aspire aussi à offrir une évaluation de performance de la nouvelle politique familiale pour les immigrants. Pour l'ensemble de la population, ce changement est considéré comme bénéfique, mais l'est-il pour certains sous-groupes nécessitant une aide spécifique adaptée à leur situation ? Cette question n'a jamais été aussi pertinente dans les années suivant cette transformation puisqu'il faut considérer qu'une grande part de l'aide financière auparavant octroyée en argent sonnante devient alors conditionnelle à l'utilisation des services de garde. Bref, l'analyse des déterminants de l'utilisation des services de garde nous donnera, nous l'espérons, des pistes de recherches afin de pénétrer dans cette boîte noire encore méconnue. L'exemple du Québec, malgré ses spécificités, apparaît dès lors comme un laboratoire privilégié pour une étude comparative des changements engendrés par les transformations des politiques sociales.

Kosmowski Frédéric

Quels outils pour identifier les populations les plus vulnérables ?

La réduction de la pauvreté apparaît comme l'un des axes majeurs du développement. S'il existe différentes appréciations du concept de pauvreté, c'est l'approche de la pauvreté monétaire qui s'est imposée (seuil d'1\$/jour). Le programme « Familles, Genre et Activité en Afrique » (FAGEAC) – ANR-10-SUDS-005-01 – 2010-2013 apporte des innovations conceptuelles (accent mis sur la circulation des ressources plutôt que l'unité résidentielle) et méthodologiques (méthode du carnet de revenus et dépenses) qui permettent une comparaison des différentes approches de la pauvreté. Contexte. L'approche de la pauvreté monétaire comporte trois limites importantes. D'abord, la mauvaise qualité des données utilisées est un fait admis. Ensuite, le concept de ménage, unité statistique et économique de base utilisée, paraît peu adapté dans le cas de l'Afrique : il appréhende mal la composition du ménage et ignore les compositions familiales multirésidentielles ; on ignore les transferts en provenance ou en partance du ménage. Enfin, la mesure de la pauvreté monétaire repose sur l'hypothèse d'un partage équitable des ressources du ménage. Données et Méthodes. C'est à la lumière de ces limites que la méthodologie du programme « Familles, Genre et Activité en Afrique » (FAGEAC) – ANR-10-SUDS-005-01 – 2010-2013 a été conçue. Le terrain comprend trois villes d'Afrique de l'Ouest : Cotonou, Lomé, Ouagadougou. Les premières données seront disponibles en avril 2012. Tout en conservant le concept de ménage, les données permettent de reconstituer les unités conjugales et d'intégrer la dimension des ressources, de leur circulation et des transferts à l'analyse de la pauvreté. Les entrées et sorties de ressources (argent ou dons en nature) de chaque membre du ménage âgé de plus de 12 ans seront saisies par la méthode du carnet pendant deux périodes d'une semaine. Résultats attendus. L'approche de la pauvreté adoptée est multidimensionnelle, ce qui permettra d'apporter un éclairage sur les limites et les interactions entre les différentes approches. Les hypothèses sont les

suivantes : H1 : Le concept de ménage est inadapté à l'étude de la pauvreté. H2 : Le partage des ressources au sein des ménages n'est pas égalitaire. H3 : Les dons, prêts et transferts de ressources occupent une place importante au sein des ménages les plus vulnérables. H4 : La mesure monétaire de la pauvreté échoue à identifier les individus les plus pauvres.

Hertrich Véronique, Rollet Catherine,

État civil et reconnaissance de l'enfant : Qui déclare-t-on ? Une étude de cas au Mali

La Convention internationale des droits de l'enfant (1989) définit l'enregistrement à l'état civil comme un droit individuel fondamental. Cependant dans de nombreux pays du sud, seule une minorité des naissances donne lieu à un acte de naissance : à peine un tiers en Afrique subsaharienne dans les années 2000 d'après l'Unicef (2009). Dans de telles conditions quels sont les enfants dont la naissance est déclarée et ceux qui ne le sont pas ? Comment évolue la pratique quand les déclarations deviennent plus fréquentes : de façon uniforme au sein de la population ? En touchant plus particulièrement certaines catégories de population dont le recours à l'état civil deviendrait systématique ? Ou en touchant plus particulièrement certaines catégories d'enfants ? Dans cette communication nous nous proposons d'examiner la pratique de déclaration des naissances dans une zone rurale du Mali, objet d'une observation suivie depuis 25 ans (projet Slam de l'Ined, 7 villages, 4200 hab. en 2009). Lors du dernier passage de l'enquête (2009-2010), les données individuelles du recensement national (avril 2009) ont été intégrées au système de données. Ce recensement a enregistré la disponibilité d'un document d'état civil et permet ainsi d'examiner d'une part l'évolution des déclarations au fil des générations, d'autre part les caractéristiques collectives (structure familiale, nombre d'enfants présents, village) et individuelles (sexe, relation de parenté avec le chef de famille, présence du père et de la mère, scolarisation) des enfants déclarés et de ceux qui ne le sont pas. Une enquête biographique, réalisée dans 2 villages (1750 hab.) permettra d'approfondir les analyses en examinant les trajectoires des enfants déclarés à l'état civil et de leurs parents, ainsi que leur place dans la fratrie. Dans cette zone la déclaration à l'état civil touchait à peine 10% des naissances dans les années 1980. On estime que près de la moitié le sont aujourd'hui. Cet essor relève de différents facteurs : politique en faveur de l'état civil (1986), décentralisation associée à la démocratisation (1991), développement des élections, de la scolarisation, de la mobilité... Dans cette communication on examinera quelles sont les catégories d'enfants qui ont bénéficié de cet essor, quelles sont les familles qui ont investi dans la pratique. Au final, on se demandera si le recours à l'état civil peut servir d'indicateur de reconnaissance, ou au contraire de marginalisation, des enfants.

16h15-18h

Méthodes et outils d'analyse des politiques et états de santé-1 Gervais BENINGUISE

Dario Schirone, Roberta Pace; Thais Garcia Pereira

Lutter dans l'ombre : les politiques de santé publiques et la disponibilité des données sur VIH/SIDA. Etude de personnes séropositives dans les Pouilles (Italie).

En Europe la prévention, le traitement et les soins du VIH/SIDA sont plus que jamais nécessaires. Les États membres doivent non seulement faire face à un nombre élevé de nouveaux cas de VIH mais également aux conséquences médicales, sociales et économiques. En effet le rapport «Lutte contre le VIH/SIDA dans l'Union Européenne et les pays voisins (2009-2013)» a établi que l'infection au VIH est toujours une menace pour la santé publique. Les interventions mises en place par l'UE en 2009/2013 pour lutter contre la progression du VIH/SIDA se basent sur une absolue priorité des politiques de santé, toutefois les dernières mesures budgétaires italiennes prévoient des coupes importantes dans les dépenses de santé qui étaient déjà inférieures à la moyenne des pays de l'UE et de l'OCDE. De telles mesures démontrent que la santé est considérée comme un coût et non comme un investissement. Ces coupes ne permettent pas aux autorités locales de développer les politiques de santé pour lutter de façon efficace contre l'épidémie. Tout cela limite le droit de tout citoyen à la prévention et aux soins du VIH/SIDA. Dans un cadre italien caractérisé par des liens complexes entre politique de santé, incidence du VIH/SIDA et un système essentiellement traditionnel, l'objectif central de ce travail est d'analyser chacun de ces éléments à travers une étude de la région des Pouilles et d'un panel d'individus séropositifs. Pour commencer, nous étudierons les stratégies de politique concernant le pays et les modifications apportées par les autorités locales pour faire face au VIH/SIDA. Ensuite, nous décrirons l'incidence et les caractéristiques principales de l'infection au VIH/SIDA en Italie et dans les Pouilles. Pour terminer, nous

établirons le profil sociodémographique d'un panel d'individus séropositifs. Un des obstacles majeur dans la recherche sociodémographique sur le VIH/SIDA en Italie est la pénurie de données.

Nikiema Aude, Rossier Clémentine, Ridde Valéry

Réflexion sur les principes fondateurs de la politique sanitaire en milieu urbain

L'élaboration de la politique sanitaire s'appuie sur de nombreux concepts, dont celui de l'accessibilité. Cette question est centrale depuis Alma-Ata où l'accessibilité physique, c'est-à-dire la capacité matérielle à accéder aux ressources sanitaires et aux services de santé, a été formalisée à travers l'offre de soins. Le principe était alors d'assurer l'accès pour tous à la santé, dite moderne, par la multiplication des établissements de soins de base. Cependant, les effets de cette politique n'ont pas eu les conséquences attendues en termes de fréquentation. Sans remettre en question le principe de la distance d'accès, l'IB a défini de nouveaux éléments directeurs comme l'accès aux médicaments essentiels génériques, et l'organisation fondée sur le district sanitaire. Ces politiques semblent avoir été créées principalement pour le milieu rural puisqu'elles ne font pas intervenir, dans leurs principes fondateurs, les notions d'urbain et de rural, considérant dès lors le territoire homogène. Cette option est sans doute à associer à l'image de la ville généralement considérée comme un espace où les populations sont en meilleure santé, grâce à une offre de soins abondante et diversifiée. Trois points de la politique sanitaire actuelle seront observés à travers l'utilisation de l'offre de soins par les populations des périphéries de la ville de Ouagadougou : -la distance physique d'accès : ce concept fondamental en milieu rural n'est pas déterminant en milieu urbain selon la littérature, le principe d'un CSPS par secteur (unité administrative en milieu urbain) sera alors discuté ; -l'accès aux médicaments : il apparaît à la lecture des itinéraires thérapeutiques des populations urbaines que l'automédication médicamenteuse constitue un mode important de soins ; -l'introduction du district sanitaire comme territoire de pouvoir, et non pas territoire de savoir sera observée afin de comprendre l'impact effectif de ce nouveau découpage sanitaire sur l'utilisation des services de santé.

Jourdain Alain, Hubert Tamara

L'analyse biographique des parcours de soins comme méthode d'aide à la décision. Le cas de l'anorexie mentale.

Les conséquences sociales des troubles psychiques sont mal connues et très peu étudiées en France. Pourtant, il est aujourd'hui avéré que ces troubles peuvent avoir d'importants retentissements tant sur la vie personnelle, dans le sens d'une altération de la qualité de vie. L'objectif principal de cette étude est d'évaluer le devenir global (physique, psychique et social) d'une cohorte de patientes qui ont été hospitalisées pour anorexie mentale de 1996 à 2002 afin de déterminer l'apport de l'étude du parcours de soin dans l'aide à la décision. Les interrelations entre le devenir psychique et les pratiques de recours aux soins ont été observées rétrospectivement par la méthode d'analyse démographique des biographies auprès d'une centaine de personnes. Dans un premier temps, l'approche biographique a permis la mise en évidence de trois facteurs influant le plus fortement la sous utilisation des services de soins : l'âge à la première hospitalisation, la distance entre le domicile et l'hôpital et les relations conflictuelles avec le père. Dans un second temps, l'étude des relations entre les troubles et l'altération de la qualité de vie montre que la succession des événements constitutifs des trajectoires thérapeutiques a un impact sur la qualité de vie exprimée et sur les chances de bon devenir à l'âge adulte. Cette étude confirme l'importance de la prise en compte des facteurs impliqués dans la construction des trajectoires thérapeutiques, en vue de l'élaboration de politiques d'accompagnement (ou de prise en charge) du handicap psychique lié à une chronicité des troubles psychiatriques. L'extension de l'étude des biographies à l'étude des parcours de soins en santé publique sera discutée.

16h15-18h

Besoins des personnes âgées et prise en charge **Catherine GOURBIN**

Duquenne Marie-Noëlle, Kaklamani Stamatina

Le vieillissement en Grèce: vers de nouvelles formes de prise en charge des grands-parents

La Grèce comme bon nombre de pays européens est sujette à un vieillissement croissant de sa population, spécialement dans les zones rurales (la population de plus de 65 ans représentant 23,5% contre 16,7% au niveau national). Les données provisoires du dernier recensement (2011) semblent indiquer que l'exode continue à se perpétuer - à des rythmes moindres que lors des précédentes décennies - avec des impacts inévitables sur les évolutions sociétales actuelles. Si la solidarité familiale reste ancrée dans les mœurs de la société grecque, le vieillissement de la population, spécialement dans ces zones, pose néanmoins avec acuité le problème de la solidarité intergénérationnelle. Les politiques sociales défaillantes, le manque de structures d'accompagnement (maisons de retraite, etc) et le niveau particulièrement faible des retraites, surtout pour les agriculteurs, mettent une partie non négligeable des personnes âgées dépendantes de son entourage familial alors que l'éloignement dû à l'exode vers les grands centres urbains rend de plus en plus difficile leur prise en charge quotidienne. Dans les villes, le problème se pose également, non pas tant à cause de l'éloignement que par manque de disponibilité (temps, habitat), les femmes étant largement entrées sur le marché du travail et par ailleurs, moins disposées à héberger les grands-parents. Si le manque de structures d'accompagnement est un fait incontestable, il est également socialement « mal accepté » de placer les grands-parents en maisons de retraite, tout en étant onéreux. Cela explique que souvent, les enfants fassent appel à du personnel extérieur pour s'occuper des anciens. Pour des raisons essentiellement économiques, ce personnel est bien souvent étranger, provenant des Balkans, de la Russie mais aussi de pays asiatiques tels les Philippines. Nous nous proposons donc, à l'aide des données provenant des trois derniers recensements (1991, 2001 et 2011), d'examiner dans quelle mesure ces évolutions sociétales ont contribué à faire émerger de nouvelles réalités démographiques, spécialement au niveau de l'installation de nombreuses femmes étrangères dans le pays. Leur présence dans les zones rurales ne serait-elle donc pas un véritable révélateur de profonds changements sociétaux ? Les indicateurs sélectionnés pour tenter de répondre à cette question seront calculés à l'échelle locale des 1033 dèmes, de façon également à faire apparaître d'éventuelles disparités socio-spatiales.

Golaz Valérie, Rutaremwa Gideon, Wandera Ojiambo Stephen

Les solidarités familiales autour des personnes âgées en Ouganda : Entre mesures et réalité

Alors que l'Ouganda est sur le point de mettre en place un système de pensions universelles à l'égard des plus nécessiteux (personnes âgées, personnes atteintes d'un handicap, ...), une grande partie des personnes âgées du pays vivent dans des situations difficiles du point de vue économique. Des travaux précédents (Antoine et Golaz, 2010 ; Golaz, 2011 ; Golaz et Rutaremwa, 2011) ont montré à partir de données de recensements à quel point les configurations domestiques dans lesquelles vivent les personnes âgées ougandaises signalent des difficultés sociales importantes: une proportion notable de personnes âgées vivent seules (12% des plus de 60 ans), d'autres vivent seules avec des enfants mineurs (5,5% des plus de 60 ans). Dans d'autres cas encore, les personnes âgées sont hébergées par des parents éloignés ou des personnes non apparentées, ce qui atteste d'un soutien important, mais néanmoins soulève la question de l'accès à ces personnes aux ressources du ménage (15% des plus de 60 ans). Ces premiers résultats statistiques reposent exclusivement sur l'analyse de données quantitatives, elle-même fondée sur le concept de ménage. En Ouganda, la définition du ménage a été relativement stable au cours du temps, ce qui permet des comparaisons entre différentes opérations de collecte. Le ménage est constitué des personnes qui vivent et mangent ensemble. Néanmoins, les explications et exemples plus ou moins détaillés fournis aux enquêteurs lors de la collecte de données peuvent avoir entraîné des variations sensibles d'un recensement à l'autre, d'une région à l'autre, dans la manière de définir le ménage. À partir d'entretiens qualitatifs réalisés auprès des ménages comportant des personnes âgées dans différents contextes spatiaux et sociaux en Ouganda, nous aimerions mettre ces résultats quantitatifs en perspective, de différentes manières. Il s'agit de montrer comment la définition statistique du ménage limite la perception que l'on peut avoir de relations intra-familiales et de voisinage autour des personnes âgées à partir de cas concrets. Ceci nous amène à relativiser les résultats statistiques et à réfléchir sur les éléments à collecter pour mieux cerner la situation des personnes âgées en Ouganda.

Marie Claude-Valentin, Breton Didier, Temporal Franck

Quels besoins sociaux des personnes âgées dans les Dom ?

Le vieillissement dans les Départements d'outre-mer (Dom) sera particulièrement massif et rapide dans les prochaines années. Il surviendra dans un contexte de très fortes inégalités économiques, sociales et sanitaires conférant un rôle encore plus important aux politiques sociales. Une partie d'entre elles s'appuie sur des solidarités intergénérationnelles et privées, particulièrement fortes dans les Dom. Mais ce recours à ses limites, les inégalités sociales touchent souvent les différentes générations d'une même famille : les grands-parents, déjà retraités, les parents, futurs retraités, mais aussi les enfants, futurs aidants. Cette communication vise à faire l'état des lieux sur les conditions de vie et les solidarités intergénérationnelles des personnes âgées de 50 ans et plus vivant dans les trois Dom insulaires et anticiper les besoins des politiques sociales des années à venir. Source: Pour cela nous nous appuyons sur les données de l'enquête Migrations, Famille et Vieillesse (MFV) menée par l'Ined, en collaboration avec l'Insee auprès de 16000 personnes âgées de 18 à 79 ans (2009-2010). Cette enquête repère, pour la première fois dans les Dom, à la fois les situations sanitaires, économiques et sociales des personnes, les aides apportées et reçues régulièrement (financière, non financières et gardes d'enfants) et dresse un tableau de composition de la famille, au sens large (localisation, fréquences des rencontres et indicateurs de niveau de vie des ascendants et descendants des enquêtés). Méthode: Nous procéderons en trois étapes. Nous étudierons d'abord les conditions de vie des personnes de 65 ans et plus (revenu, patrimoine, état de santé, situation familiale, présence et localisation des éventuels aidants, aide reçue et apportée...) avec l'objectif de dresser une typologie des personnes âgées selon leur niveau de dépendance sanitaire, économique et sociale et leur environnement familial (CAH). Il s'agira de juger des facteurs de risque de dépendance économique et sociale. Dans un deuxième temps, nous étudierons la situation des personnes âgées des 50 à 64 ans et tenterons d'isoler des populations à risque de forte dépendance (trajectoire professionnelle, situation et réseau familial, état de santé) afin d'anticiper les besoins dans un avenir proche. Dans un troisième temps, nous appliquerons nos résultats aux prévisions de population et proposerons une estimation des besoins d'une politique sociale adaptée dans le futur.

16h15-18h

Politiques éducatives et Scolarisation 2

Marc PILON

Lardoux Solène, Pelletier David

Séparation des parents et réussite scolaire des enfants : le cas des arrangements de garde après la rupture

Est-ce que les arrangements entourant la garde des enfants suite à une rupture conjugale modulent l'association entre cette séparation et la réussite scolaire des enfants ne vivant plus en famille intacte? Dans une recherche récente portant sur le Québec, une société où l'union libre s'est confortablement positionnée comme un substitut au mariage, nous nous sommes intéressés à l'association observée entre l'état matrimonial des parents à la naissance d'un enfant (mariés ou en union libre), une éventuelle séparation des parents d'une part et la réussite scolaire de l'enfant au début de l'école primaire d'autre part. Il en ressort que même après avoir introduit, en variables de contrôle, plusieurs caractéristiques des familles, la séparation demeure négativement associée à la réussite scolaire des enfants. Toutefois, cette association varie de façon importante selon la matière enseignée, le sexe de l'enfant et l'état matrimonial des parents. Nous poursuivons maintenant nos recherches afin de mieux comprendre les mécanismes qui lient séparation des parents et bien-être des enfants en explorant l'hétérogénéité des processus de rupture conjugale. Les accords, légaux ou non, ayant trait à la garde des enfants feront l'objet d'un examen particulièrement important et feront ressortir le rôle des instances judiciaires et de l'encadrement législatif dans ce processus. Afin de bien isoler les effets du mode de garde (sexe du parent gardien, garde exclusive ou partagée, fréquence des contacts entre l'enfant et le parent non-résident), il faudra prendre en compte plusieurs autres éléments liés à la rupture conjugale et à ses suites. En plus de ses conséquences socioéconomiques importantes (chute du revenu disponible, déménagements plus fréquents, quartiers de résidence plus défavorisés, etc.), il faut penser notamment à l'âge de l'enfant au moment de la séparation, à la qualité de la relation entre les parents avant et après la rupture, au support de la famille élargie, ou encore aux trajectoires conjugales des parents après la séparation. De plus, le jugement peut différer selon que la rupture est celle d'une rupture d'union libre ou d'un mariage. Par la présente étude, nous visons donc à mieux comprendre

comment la séparation des parents et les arrangements de garde des enfants sont liés à la réussite scolaire. Nous utilisons les données de l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ) comprenant un échantillon de 2120 enfants nés en 1997-1998 et faisant l'objet d'un suivi annuel depuis lors. Plus du quart de ces enfants ne vivent plus aujourd'hui avec leurs deux parents biologiques. À la lumière de résultats précédents, nous assumons que des différences entre les garçons et les filles, de même qu'entre les enfants de couples originellement mariés ou en union libre, apparaîtront dans les résultats.

Gastineau Bénédicte, Josette Gnele, Michozounnou Saturnine

Scolarisation et genre au Bénin : des politiques aux pratiques de genre

Contexte : Le Bénin fait partie des pays qui ont longtemps connu une faible scolarisation et un écart important entre les effectifs masculins et féminins à l'école primaire. En 1990, on comptait deux fois plus de garçons que de filles dans les écoles. Depuis 1996, la République du Bénin s'est engagée dans une politique de promotion de la scolarisation visant essentiellement l'accroissement des taux de scolarisation et le maintien des filles le plus longtemps possible dans le système scolaire. Cette politique a eu des effets : les taux de scolarisation féminins se sont globalement améliorés et en 2007, pour 100 garçons dans l'enseignement primaire, il y avait 79 filles. Toutefois, les inégalités (économiques, politiques, sociales, etc.) en défaveur des femmes restent constantes et importantes. L'école joue un rôle essentiel pour une plus grande égalité entre les genres, mais c'est aussi entre les murs des établissements scolaires que se fabrique le genre, que les individus acquièrent leur identité sexuée et que s'apprend la hiérarchie des genres. C'est une dimension que souvent les politiques – focalisées sur les taux de scolarisation – ignorent.

Objectifs : Évaluer les progrès réalisés en matière de scolarisation des filles au fil des politiques et programmes gouvernementaux visant l'égalité entre les sexes et montrer que malgré ces progrès l'école est encore une fabrique des inégalités de genre.

Données : statistiques scolaires nationales / données originales collectées par les chercheurs : observations dans trois écoles primaires à Cotonou pour analyser les interactions entre élèves et entre élèves et enseignants sous le prisme du genre et entretiens semidirectifs avec 10 enseignants.

Résultats : Les progrès vers plus parité entre les sexes dans les effectifs scolaires sont appréciables, mais ne signifient pas pour autant que les inégalités de genre n'existent plus dans les écoles béninoises. L'analyse des questions de genre au sein des écoles à travers les pratiques et les discours du personnel enseignant, les perceptions des élèves montrent que les filles et les garçons reçoivent un traitement différentiel basé sur des stéréotypes de genre. Les croyances essentialistes sur les qualités des filles et celles des garçons sont prégnantes et orientent les comportements des instituteurs, mais aussi des élèves.

Tougma Olga, Dieme Binta

Politiques éducatives et Scolarisation des filles au Burkina et au Sénégal

La (sous) scolarisation des filles fait partie des nombreux problèmes que rencontrent la plupart des pays sous développés. Consciente de ce fait, la communauté internationale au cours de différentes conférences s'est engagée à lutter contre ce problème. C'est ainsi qu'à la conférence mondiale sur l'éducation tenue à Jomtien en 1990, l'accès et l'amélioration de la qualité de l'éducation des filles ainsi que l'élimination des préjugés défavorables à leur égard ont été reconnus comme la priorité des priorités en matière d'éducation. De même, en 2000 à Dakar, les participants s'engageaient collectivement à atteindre 6 objectifs spécifiques en faveur de l'EPT dont les 2 ci-après portent essentiellement sur l'éducation des filles : faire en sorte que d'ici 2015, tous les enfants, notamment les filles, les enfants en difficultés et ceux appartenant à des minorités ethniques, aient la possibilité d'accéder à un enseignement primaire obligatoire et gratuit de qualité et de le suivre jusqu'à son terme ; éliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici à 2005 et instaurer l'égalité dans ce domaine en 2015 en veillant notamment à assurer aux filles un accès équitable et sans restriction à une éducation de base de qualité avec les mêmes chances de réussite. Le Burkina Faso et le Sénégal, à l'instar des pays d'Afrique subsaharienne, sont confrontés à la sous scolarisation féminine. Ils font également partie des pays signataires des conférences ci-dessus évoquées. Aussi, les autorités de ces pays ont mis en place des programmes spécifiques en faveur de la scolarisation des filles avec plus ou moins de résultats. À partir de l'exemple du Burkina et du Sénégal, l'objectif de cet article est de montrer comment les autorités de ces pays par les politiques mises en place ont tenté d'apporter des réponses pour l'amélioration de la scolarisation des filles dans les différents niveaux d'enseignement. Ces politiques ont toutes eu des effets plus ou moins importants sur l'éducation des filles, nous verrons dans quelle mesure l'évolution des différents indices de scolarisation féminins suit les évolutions consenties en matière d'amélioration des politiques éducatives. Nous tiendrons

compte dans l'analyse de ce dernier point d'autres facteurs en plus des politiques, tels que l'environnement familial, le lieu de résidence.

MERCREDI 14 NOVEMBRE

8h30-10h15

Migration internationale et insertion – 1 Bonayi DABIRE

Tourbeaux Jérôme

La réforme de la législation luxembourgeoise en matière de nationalité : une mesure adaptée aux descendants d'immigrés ?

La moitié de la population luxembourgeoise se compose d'étrangers dont plus d'un tiers de Portugais. L'immigration portugaise au Luxembourg a débuté vers la fin des années 1960, pour travailler dans les secteurs de la construction et des services. Compte tenu de la structure par âge luxembourgeoise et de la poursuite des flux migratoires, les projections de la population prévoient 700 000 habitants en 2050 - contre 500 000 aujourd'hui – majoritairement d'origine étrangère. La loi sur la nationalité du 23 octobre 2008, entrée en vigueur le 1er janvier 2009, qui introduit le principe de la double nationalité (permettant d'acquérir la nationalité luxembourgeoise sans répudier sa nationalité d'origine) a pour objectifs d'éviter aux Luxembourgeois de devenir une minorité dans leur propre pays, mais aussi de prévenir qu'une minorité ayant le droit de vote puisse décider pour l'ensemble des résidents. La nouvelle loi a entraîné une nette augmentation du nombre de naturalisations, notamment parmi les Portugais nés au Grand-duché. L'ancienne législation les obligeant à renoncer à la nationalité transmise par leurs parents semblait inadaptée. En effet, leur nom, leur apparence, ou encore leur maîtrise de la langue luxembourgeoise sont autant de signes qui les renvoient à leur origine, et donc au sentiment de rester étrangers. Or, ces descendants d'immigrés, par le lieu de naissance et de socialisation, estiment néanmoins faire partie du Luxembourg en tant que citoyens à part entière. Leur identité, contrairement à leurs parents qui se sentent Portugais, est le résultat d'une négociation permanente entre deux environnements et cultures différentes. Ils construisent leurs appartenances à partir de compromis entre différentes sphères culturelles et sociales, faits de va-et-vient entre le pays de naissance de leurs parents et le Luxembourg. Nous verrons que malgré une relative bonne intégration sociale et professionnelle d'importantes différences subsistent en matière de valeurs et d'obligations familiales entre les Luxembourgeois et les Portugais. Ainsi, nous montrerons que cette législation apparaît particulièrement adaptée aux identités hybrides des descendants des primo-arrivants. Cette étude sera réalisée en exploitant les données de l'enquête EVS 2008 (European Values Study). Elle permettra de comparer le niveau d'adhésion aux normes et valeurs des immigrés portugais, de leurs descendants et des Luxembourgeois, mais aussi des Portugais qui résident au Portugal.

Flahaux Marie-Laurence

Les retours au pays « encadrés » vs. « spontanés ». Analyse de l'effet des dispositifs institutionnels sur la réinsertion des migrants de retour à Dakar et à Kinshasa

Depuis les années 2000, la question du retour des migrants intéresse au plus haut point les politiques. L'Afrique étant considérée comme région prioritaire par l'Union européenne en termes de migrations (Commission européenne, 2010), divers programmes y sont développés pour accompagner ou encourager ses migrants à rentrer, dont ceux qui sont originaires du Sénégal et de la RD Congo. Si certains de ces programmes sont déjà bien établis au Sénégal, ils sont moins nombreux en RD Congo mais s'y développent petit à petit. Ces dispositifs visent soit des migrants qualifiés en situation régulière, soit des migrants en situation irrégulière, et le but qu'ils poursuivent est donc différent. D'une part, en effet, des dispositifs en lien avec les politiques de migration et de développement ont été mis en place pour soutenir les retours des migrants qualifiés qui transfèrent leurs connaissances (missions d'experts) ou qui entreprennent des activités économiques (soutien aux entrepreneurs) dans le pays d'origine. D'autre part, les dispositifs visant au retour des migrants irréguliers ont été renforcés, les incitant à rentrer (aides au retour « volontaire ») ou les y forçant (expulsions). Cependant, les migrants qui retournent avec ce type de dispositifs sont minoritaires ; les retours « spontanés » restent effectivement les plus nombreux (Flahaux, Beauchemin, Schoumaker, 2010). Cette recherche entend étudier l'effet des différents dispositifs institutionnels encadrant le retour en se basant sur l'analyse thématique d'une cinquantaine d'entretiens qualitatifs. Ceux-ci ont été réalisés dans les régions de Dakar et de Kinshasa avec des migrants de

retour « encadrés » et « spontanés ». Il s'agit de comparer, pour chaque type d'encadrement, la réinsertion des migrants bénéficiaires de programmes avec celle des migrants non-bénéficiaires qui sont rentrés au Sénégal et en RD Congo dans des circonstances semblables. Un accent particulier est mis sur le degré de satisfaction quant au retour. Les résultats mettent en évidence l'importance de la préparation du retour dans la réussite de la réinsertion, peu importe le fait qu'il y ait eu ou non un encadrement au retour.

Temporal Franck, Marie Claude-Valentin, Condon Stéphanie

Politique de mobilité et insertion des natifs des départements d'outre-mer

Depuis leur départementalisation en 1946, la Guadeloupe, Martinique, Guyane et Réunion ont été le théâtre de mouvements migratoires intenses, qui ont eu des effets sur le rythme de la croissance démographique et les structures de leur population (Marie & Temporal, 2011). L'émigration des natifs a, depuis les années 1950, été fortement incitée et gérée collectivement par les pouvoirs publics locaux et centraux de l'État français, avec pour objectifs principaux de contrer les effets d'une « démographie galopante », lutter contre le chômage des natifs les moins qualifiés et préserver la paix sociale (Constant, 1987). Aujourd'hui, le chômage, notamment celui des jeunes, demeure très important dans ces territoires et la politique d'incitation au départ des natifs reste très active. La nouvelle agence de mobilité (LADOM), soutenue par l'État et les collectivités, aide les jeunes natifs désireux de suivre un cycle d'études, une formation professionnelle ou de chercher un emploi en métropole et finance une partie de leur billet d'avion et/ou leur frais d'installation. Cette communication vise à évaluer les effets des dispositifs de mobilité actuels sur les flux de population (départs, retours et circulation) et leurs caractéristiques et à mesurer l'impact de ces dispositifs sur les parcours d'insertion des jeunes migrants pendant leur séjour et/ou à leur retour. Nous comparerons les bénéficiaires d'une aide à la mobilité avec les autres migrants, en prenant en compte la période de migration, l'âge, le niveau d'éducation et le milieu social d'origine. Pour cela, nous mobilisons les données des enquêtes INED-INSEE « Migrations, Famille, Vieillesse (MFV) » réalisées en 2010 dans les quatre DOM Français auprès de 16 000 individus et celles de l'enquête Trajectoires et Origines (2009) menée auprès de la population de France métropolitaine, dont les natifs des DOM. Ces enquêtes offrent de nombreux éléments sur les trajectoires éducatives, migratoires et professionnelles et les intentions de mobilité des natifs des DOM. Plus précisément, elles repèrent ceux qui ont bénéficié d'une aide - qu'ils résident encore en France métropolitaine ou qu'ils soient revenus dans leur département d'origine - et permettent ainsi d'en évaluer les effets sur leurs parcours migratoires et d'insertion.

Andonirina Rakotonarivo, Albert Phongi

Accès au travail et politique d'insertion des migrants en Belgique : le cas des migrants originaires de la République Démocratique du Congo

L'analyse de l'intégration des migrants sur le marché du travail tient une place importante dans l'évaluation de l'efficacité des politiques d'insertion des migrants dans les pays d'accueil. De nombreuses études soulignent des inégalités en matière d'accès à l'emploi et de niveaux de salaires en défaveur des populations immigrés dans différents contextes. C'est le cas en Belgique, où les données du recensement de 2001 montrent un plus fort taux de chômage des étrangers et en particulier des immigrants congolais par rapport aux Belges de naissance. La probabilité d'accès à l'emploi des migrants, par comparaison avec la population non migrante, leur niveau de revenu ainsi que son évolution au cours du temps sont les principaux indicateurs utilisés pour évaluer cette insertion professionnelle. Un autre indicateur important est le type d'emploi occupé par les migrants à destination, et la question se pose en particulier pour les migrants qualifiés, détenant un diplôme d'études supérieures. Cette communication se propose d'analyser l'insertion professionnelle des migrants congolais en Belgique à la lumière des politiques d'emploi et d'intégration des étrangers dans ce pays. Une étude du cadre juridique et institutionnel des conditions d'accès au travail des étrangers, ainsi que des autres formes d'intégration au sein de la société belge permettra de connaître les conditions et les facteurs favorables à l'emploi des étrangers en Belgique. Les données quantitatives de l'enquête MAFE – Migration entre l'Afrique et l'Europe – une enquête biographique effectuée auprès de migrants congolais résidant en Belgique en 2009, associées à celles de l'Enquête Force de Travail de 2008, qui inclut un module de questions sur l'emploi des migrants, permettront ensuite d'évaluer la participation des migrants congolais au marché du travail belge et d'analyser les déterminants de l'accès à l'emploi pour ce groupe de migrants. Les données permettront de connaître le profil des migrants congolais qui travaillent ainsi que leurs secteurs d'activités et permettront de souligner l'existence ou non d'une déqualification de ces migrants sur le marché de l'emploi, par l'occupation d'emplois peu qualifiés. L'objectif est de souligner les facilités et les barrières institutionnelles qui rendent l'accès au travail des migrants plus ou moins difficile, et d'évaluer les conséquences des différentes politiques d'insertion et d'encadrement du travail sur l'emploi des migrants congolais.

10h45-12h30

Morbidité, Moralité et Politiques de santé publique

Michela PELLICANI

Pison Gilles, Soura Abdramane, Leveque Alain, Rossier Clémentine

Les accidents et les violences, une cause importante de morbidité et de mortalité en Afrique subsaharienne. Une étude de cas en milieu urbain défavorisé : Ouagadougou

Les accidents et les violences constituent un important problème de santé publique en milieu urbain d'Afrique subsaharienne. Mais on manque d'études pour en préciser l'ampleur ainsi que les causes et les conséquences. La communication contribuera à enrichir les informations dans ce domaine par des observations originales effectuées à Ouagadougou. Elle s'appuie sur une enquête de santé réalisée en 2010 dans cinq quartiers populaires de cette ville. Les quartiers étudiés, qui comptent une population totale de près de 100.000 habitants, font l'objet d'une surveillance démographique et sanitaire depuis 2008 dans le cadre de l'Observatoire de population de Ouagadougou (OPO). L'enquête santé menée en 2010 en parallèle de l'observation suivie a recueilli notamment des informations sur les traumatismes non intentionnels (accidents) et intentionnels (violence). Concernant les traumatismes accidentels, l'enquête permet d'estimer leur fréquence, le profil des victimes, le type d'accident - selon le lieu de la survenue (maison, travail, école, ...) et la cause du traumatisme (chute, collision, ...) -, la conséquence (nature de la lésion : fracture, brûlure, ...), le prestataire de soins consulté, le type de soins reçus, et le séjour ou non à l'hôpital pour une nuit (un indicateur de la gravité du traumatisme). En ce qui concerne les traumatismes intentionnels, l'enquête permet d'estimer le nombre de victimes d'agressions et de violences dans la population générale et la distribution selon le type et l'endroit de survenue. L'enquête permet également de savoir si l'agresseur était une personne isolée ou un groupe, et si la victime connaissait ses agresseurs. Les mesures de morbidité seront complétées par celles de mortalité au cours de la période 2009-2011 grâce à une analyse des données de l'observation démographique suivie. La mortalité et les causes de décès violent seront analysées de façon détaillée par sexe, âge et saison. Le rapprochement avec les mesures de morbidité fournira des estimations de létalité. Les mesures de morbidité et de mortalité liées aux accidents et aux violences à Ouagadougou seront comparées aux estimations internationales effectuées par l'OMS ainsi qu'aux mesures effectuées par des études similaires, notamment en Asie et en Amérique latine. Ces comparaisons permettront de faire apparaître les ressemblances et différences entre milieux urbains défavorisés de différents pays et continents, les éventuelles spécificités africaines et le rôle éventuel des politiques pour réduire les risques d'accident et de violence.

Mballa Elanga Edmond VII

Enjeux démographiques et politiques de santé au Cameroun : le cas de la mise en place des politiques de vaccination dans les districts de santé de Bali et de Mbang.

La démographie est un enjeu important dans la vie sociopolitique au Cameroun. Cette communication tentera de démontrer comment les enjeux démographiques interfèrent dans les programmes de vaccination dans deux districts de santé témoins : celui de Bali et celui de Mbang. Nous nous appuyerons sur les données empiriques de l'« *Étude de cas des moteurs des performances du système de vaccination de routine Cameroun* ». Le district de santé de Bali est un district marqué par des « conflits » ethniques entre autochtones, les Balinyonga et les allogènes. Pour les élites politiques, intellectuelles et traditionnelles de Bali, le développement passe par la démographie. Pour bénéficier d'un certain nombre d'avantages (député de la nation, école, hôpital, service administratif public, etc.), il faut montrer qu'on est nombreux. Au cours du dernier recensement de 2005, ces élites ont influencé les agents recenseurs, ce qui a artificiellement gonflé les chiffres de la population du district. Officiellement la population du district est estimée à plus de 45 000 habitants, alors que dans les faits elle est nettement inférieure. Ce qui conduit inévitablement à une faible couverture vaccinale, car les taux de couverture vaccinale sont calculés sur la base des chiffres officiels de la population. Concrètement, le Ministère de la Santé publique demande aux responsables de santé de Bali de vacciner plus d'enfants qu'il en existe. Le Chef Bureau Santé de Bali pense même que « *si le critère de population dans l'attribution des districts de santé avait été respecté, Bali ne devrait pas être un district de santé* », car sa population n'atteint pas le minimum exigé. Dans le district de santé de Mbang, on assiste plutôt à la situation contraire. L'étude démontre en effet que plusieurs enfants dans le district de santé sont non vaccinés alors que les taux de couverture tournent autour de 100%. Les dénominateurs dans certaines circonscriptions que nous avons étudiées sont très réduits, et mènent à des chiffres

de couverture de 200%. Il y a donc un problème de non-maitrise de la population du district pour des raisons sociopolitiques. Celle déclarée est très faible par rapport à la réalité. En conclusion, cette communication mettra en exergue les difficultés de l'État du Cameroun en particulier et des États africains en général à maitriser leur population et les implications de cette non-maitrise dans la mise en place des politiques de santé efficaces et efficients.

Diop Samba, Douptcheva Nediaalka, Diarra Samba, Bosiakoh Thomas, Sauvain-Dugerdil Claudine

La montée de l'obésité en Afrique de l'Ouest : défis socioculturels pour les politiques de santé publique. Application de l'approche des capacités sur des données quantitatives et qualitatives au Mali et au Ghana.

Qualifié " d'épidémie mondiale " par l'Organisation mondiale de la santé, l'obésité n'a cessé ces dernières années de mobiliser le milieu médical, de questionner les différentes instances scientifiques, d'interpeller le monde politique et de faire les grands titres des médias. Ses conséquences sont en effet multiples tant sur le plan sanitaire qu'économique. Compte tenu de son rythme actuel de développement peu compatible avec des hypothèses des spécialistes en santé publique, considérant les facteurs environnementaux et comportementaux comme prépondérants dans son étiologie. La distribution différentielle de cette pathologie dans l'échelle sociale confirme aujourd'hui son caractère plurifactoriel. Pour dépasser l'apparente et souvent aveuglante évidence problématique de santé publique, il convient de prendre en compte les dimensions culturelles axées sur les valeurs et normes individuelles et collectives qui traversent cette question. Dans cette communication, nous examinons la situation au Mali et au Ghana, deux pays caractérisés par le double fardeau de malnutrition dans certains secteurs de la population et de la montée de l'obésité, surtout en milieu urbain. Dans un premier volet, nous utilisons les données des dernières EDS des deux pays pour analyser, dans la perspective de l'approche des « capacités », les facteurs associés au différentiel de l'index de masse corporelle. Les résultats mettent notamment en évidence la concentration de l'obésité dans le Grand Accra, mais au Mali, une fréquence plus élevée tant à Bamako que dans les régions du Nord, ce qui confirme bien une forte dimension culturelle. Dans les deux pays, l'obésité est plus marquée chez les plus riches. Surtout, la complexité des facteurs en jeu est bien illustrée par la relation complexe avec la scolarisation. Dans les deux pays, l'obésité est moindre aux deux extrêmes, les non scolarisées et les femmes qui ont fait les plus longues études. Dans un second volet, nous analysons les résultats des groupes de discussion à Bamako et à Accra. L'objectif était de dégager l'image collective sur la corpulence et comprendre les valeurs et l'ambivalence des individus à cet égard. Les premières analyses des données maliennes montrent par exemple que l'obésité masculine est considérée comme l'expression de la réussite économique et/ou de la tranquillité d'esprit associée à un bon contexte familial, en d'autres termes d'être bien soigné par son épouse ; la polygamie est perçue comme un facteur favorable à cet égard. En revanche, pour les femmes, les causes mentionnées de la forte corpulence sont essentiellement l'alimentation et les la maternité. Dès qu'une femme commence sa fécondité, elle grossit. Le mariage offre également à la femme un espace de réalisation de son désir alimentaire et une pleine satisfaction/jouissance de son plaisir charnel au sein d'une société où les normes et valeurs règnent.

Bourbeau Robert, Lecours, Chantale et Ouellette, Nadine

La durée de vie la plus commune au Québec au début du XXIe siècle : inégalités sociales dans la répartition des âges au décès

Plusieurs études ont montré l'existence d'importantes inégalités de mortalité aux âges adultes selon le niveau socioéconomique des individus. Cependant, peu d'études (sauf l'étude récente de Brown et al. (à paraître dans Demography) se sont demandé si ces iniquités persistent aux âges avancés. Dans notre étude, nous tirons parti d'un indice de défavorisation développé dans le contexte québécois et d'une méthode innovatrice pour décrire les inégalités sociales de mortalité aux grands âges au Québec. La défavorisation peut prendre plusieurs formes, par exemple avoir un faible niveau d'instruction, vivre dans un logement désuet, avoir peu d'actifs, etc.. Pampalon et Raymond (2000) ont proposé un indice de défavorisation adapté à la population du Québec, qui prend en compte deux aspects de la défavorisation : l'aspect matériel et social. L'indice vise à regrouper la population en cinq groupes (quintiles), qui comptent chacun 20% de la population totale pour chaque sexe. À partir de la distribution des âges au décès selon le niveau de défavorisation au Québec au cours des périodes 2000-2002 et 2005-2007, nous avons déterminé l'âge le plus commun au décès (le mode) et la dispersion des durées de vie (l'écart-type) au-delà de celui-ci. L'estimation de la distribution des décès selon l'âge et le niveau de défavorisation repose sur une nouvelle approche non paramétrique de lissage par P-splines développée par Ouellette (2011). Pour les femmes, il n'existe aucune différence statistiquement significative dans l'âge modal

au décès selon le niveau de défavorisation au Québec en 2000-2002 et en 2005-2007. Cependant, pour chaque quintile, des augmentations importantes ont eu lieu entre les deux périodes. La dispersion des durées de vie au-delà de l'âge modal au décès a diminué dans le temps pour chacun des quintiles à l'exception des plus démunis (Q5) où il y a une légère augmentation. Mais cette variation ne semble significative que pour le quintile 4. Pour les hommes, les inégalités sociales de mortalité sont particulièrement importantes entre le sous-groupe le plus favorisé et celui l'étant le moins. On constate un déplacement de la durée de vie la plus commune des hommes vers des âges plus élevés et ce, peu importe le niveau de défavorisation. Cependant, contrairement à leurs homologues féminins, le phénomène de compression de la mortalité semble toujours s'opérer.

10h45-12h30

Bilan sociétal des politiques sociales Dieudonné OUEDRAOGO

Sofiane Bouhdiba

Démographie, politiques sociales et Révolution du jasmin

Le 14 janvier 2011, l'incroyable a lieu : après 23 ans de pouvoir absolu, le président tunisien Zine El Abidine Ben Ali fuit le pays, sous la pression populaire. Les Tunisiens, frustrés par des années de politiques sociales difficiles, comprennent rapidement qu'ils sont désormais en train d'écrire leur propre Histoire. Cet article explore les dimensions sociodémographiques de ce qui sera certainement l'évènement politique majeur de ce début de siècle en Afrique du Nord. Il montre dans quelle mesure la société tunisienne a rempli, à un moment précis de son histoire, tout un ensemble de conditions qui ont quasi naturellement poussé le peuple à se soulever pour exiger l'instauration immédiate d'une politique sociale équitable et juste. La réflexion s'articulera autour de trois grandes parties. La première partie relate brièvement les faits, tout en rappelant que, malgré son caractère exceptionnel, la révolution du jasmin n'est pas le premier mouvement démocratique de grande ampleur émanant spontanément du peuple tunisien. En atteste l'historien *Ibn Khaldoun* et sa théorie du cycle politique social. La deuxième partie de l'article examine l'ensemble des phénomènes sociodémographiques qui ont favorisé l'avènement de la *Révolution du jasmin*. Il s'agira de montrer dans quelle mesure la situation démographique de la Tunisie, associée à une politique sociale peu équitable, ont conduit le pays vers la révolution. La dernière partie de l'article pose la question de savoir si le *Syndrome du jasmin* est contagieux. Il s'agira de vérifier si d'autres pays dans le monde arabe ont réuni ces mêmes conditions sociodémographiques, et pourraient de ce fait être sur le point de s'engager dans une révolution populaire contre leur dirigeant, pour exiger un changement de politique sociale.

Lupchian Maria – Magdalena Vasilcu Despina

Le comportement démographique en Roumanie postcommuniste – facteurs déterminants et conséquences négatives des politiques adoptées

Le comportement démographique en Roumanie s'est modifié d'une manière significative suite aux changements politiques de 1989, qui se sont manifestés par la fin de la politique pro nataliste communiste et par la pénétration, au niveau de la société roumaine, de nouveaux modèles culturels concernant la famille, la carrière, le développement individuel. Dans ces conditions, les taux de natalité et de fertilité de la population se sont effondrés dans une première période (de 18‰ en 1967 - 1989 à 11,5 ‰ en 1990 – 1995) pour se stabiliser ensuite à environ 10‰. Dans le contexte d'un accroissement du taux de la mortalité, suite aux tendances de vieillissement de la population et aux difficultés économiques et sociales, mais aussi suite à une migration externe très active des jeunes adultes, la population du pays se réduit dramatiquement chaque année. La diminution numérique de la population est accompagnée d'un phénomène de vieillissement de plus en plus accentué et de déséquilibres importants sur le marché de travail. Cet article se propose d'analyser l'évolution des indicateurs qui surprennent le comportement démographique à travers les disparités territoriales qui apparaissent au niveau du pays, les facteurs qui déterminent ces disparités – le niveau des revenus, la présence des communautés ethniques et/ou religieuses, le niveau d'éducation de la population – et les conséquences de ces phénomènes sur la structure de la population. Un deuxième but de cet article est d'analyser l'attitude des autorités face à ce comportement démographique, manifestée dans des politiques publiques et des mesures démographiques, plus ou moins appliquées au cours des vingt dernières années. Est-ce que ces politiques démographiques ou sociales, fréquemment incohérentes et inconséquentes, ont eu des effets visibles sur le

comportement démographique ? C'est une des questions auxquelles notre article essaiera de répondre. On se pose aussi la question des solutions dont dispose l'État roumain pour améliorer une situation qui devient de plus en plus grave.

Soudi Khalid

Politiques sociales au Maroc et enjeux de l'équité sociale

Luttant encore contre les tares sociales du PAS, le Maroc se voit confronté aux conséquences socioéconomiques de la globalisation dans un contexte marqué par une transition démographique avancée, qui impacte profondément les priorités sociales et les attentes des différentes catégories de la population. Dès lors, une mouvance de réflexion profonde est en cours portant sur la nécessité de cibler le recentrage des politiques sociales destinées à lutter contre la pauvreté et la vulnérabilité à l'appauvrissement. Dans ce cadre, le présent travail s'évertue d'apporter des éléments d'éclairage sur la façon dont les ressources publiques sont distribuées, sur leurs caractères pro-pauvres, leurs effets redistributifs, leur efficacité de ciblage des populations pauvres et leurs impacts sur la réduction des inégalités, de la pauvreté dans ses différentes formes unidimensionnelle et multidimensionnelle. Fondé sur des analyses dynamique et économétrique, ce papier tente d'analyser et d'évaluer quelques dimensions pertinentes de l'interaction entre politiques sociales et politiques de population. Il s'agit notamment de : 1) Analyser les interactions entre dynamique démographique et dynamique de la pauvreté ; 2) Analyser, entre 1980 et 2007, la dynamique de la pauvreté en rapport avec la croissance et les inégalités. 3) Évaluer les efforts de redistribution des subventions de la compensation et de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), et leurs capacités à réduire les inégalités et à améliorer le niveau de vie de la population. 4) Analyser le caractère pro-pauvres des politiques sociales notamment en matière de santé et d'éducation. 6) Analyser les déterminants de l'inégalité des revenus et des inégalités d'opportunité en mettant en exergue les sources des inégalités sociales, leurs origines selon les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des ménages. Dans ce cadre, il serait également question de mettre l'emphase sur les déterminants démographiques et socioéconomiques susceptibles d'expliquer les inégalités des chances ou d'opportunités.

Sabouni Kamal

Inégalité et mobilité sociale

Définie en tant que degré de mouvement des individus ou des groupes sociaux d'une société donnée entre des positions sociales disjointes, la mobilité sociale permettrait de se prononcer sur la nature de la bipolarité des classes, et d'analyser les chances de l'ascension sociale. Cet aspect du dynamisme de la société revêt toute son importance dans le contexte socioéconomique du Maroc, pays en voie de développement qui fait face à des contraintes économiques et à des aspirations sociales changeantes dans un environnement marqué par une transition démographique avancée. Au Maroc, les inégalités structurent fortement les chances de réussite et l'accès aux opportunités économiques. Dès lors, l'analyse des interactions entre le développement humain de la population et le degré de sa mobilité intergénérationnelle constitue l'ossature de la mesure de la mobilité sociale. Dans ce cadre, la présente étude tente de voir dans quelle mesure les statuts sociaux sont héréditaires, ou d'une autre manière à chercher le degré d'indépendance entre ce que vit l'individu et la position de l'un de ses parents, et à quel point ces statuts sont étanches ? Plus ils le sont, moins la mobilité est grande, plus les inégalités risquent d'être ressenties comme injustes. Aussi sera-t-il question d'analyser les déterminants individuels et contextuels de la mobilité intergénérationnelle. La réalisation de cette étude sera fondée sur les données de l'enquête nationale sur le niveau de vie de 2007 et l'enquête démographique à passages répétés de 2009.

10h45-12h30

Fécondité au Sud

Claudine SAUVAIN-DUGERDIL

Bertrand Anne-Laure, Oris Michel, Deepali Prabhat, Sanjay Oza

Fécondité et contrôle des naissances dans les bidonvilles de Mumbai (Inde). Evaluation des effets d'un programme local de santé reproductive

Cette communication résulte d'une collaboration entre un groupe de l'Université de Genève et une ONG indienne (WIN, Women of India Network), qui a ouvert dans les bidonvilles de Mumbai (anciennement Bombay) une

vingtaine de cliniques desservant chacune de l'ordre de 4'000 personnes. L'association indienne vise à développer la santé reproductive selon les termes reconnus par les institutions internationales. Elle fonctionne grâce à des femmes médecins bénévoles, mais aussi grâce à un réseau de femmes recrutées sur place et formées par WIN, les « health workers » qui quadrillent un territoire local qui est le leur. Ces dames réalisent notamment pour WIN un recensement de la population des bidonvilles où les cliniques de WIN sont implantées (à Bandra Est), recensement qui en 2009 a englobé 76'132 individus. Tous ont en commun leurs conditions de logement misérables, mais les quartiers couverts vont de « très pauvres » à « moyens », incluant des zones hindoues, musulmanes et bouddhistes. Outre de nombreuses indications sur les personnes et la composition des ménages, sont systématiquement mentionnés pour les femmes mariées en âge de fécondité la pratique d'un contrôle des naissances et s'il existe, la technique utilisée. Notre communication propose une première analyse critique de ces données riches collectées dans un environnement difficile. Elle indique les taux de prévalence et mesure le pouvoir explicatif en particulier du nombre d'enfants et de leur distribution par sexe ainsi que de l'autonomie féminine, ces effets étant fortement dépendants de la religion dominante. Nous explorons aussi les facteurs qui conditionnent le choix entre les méthodes définitives ou réversibles. La religion une fois encore, mais aussi le niveau d'éducation des femmes et l'écart d'âge entre époux jouent un rôle évident, mais guère le niveau socioéconomique des ménages, ce qui est peut-être dû à l'action de WIN. Ce dernier point, ainsi qu'une moindre discrimination à l'encontre des filles dans les bidonvilles « de WIN » comparés à l'ensemble de Mumbai, du Maharashtra ou de l'Inde, nous amène conclure en posant la question étonnamment difficile de l'impact d'un programme de santé reproductive comme celui de WIN.

Youssef Rana

Le statut de la femme syrienne : Quelle influence sur la fécondité ?

La relation entre la fécondité et le statut de la femme dans la société était un des plus importants sujets abordés pendant ces dernières décennies, surtout dans les pays en développement où le statut accordé à la femme est souvent inférieur et l'équité entre les deux sexes est quasi-inexistante. Dans ce travail, je traite de la question du statut de la femme et de la fécondité en Syrie, un pays qui suit avec beaucoup de difficultés sa transition démographique. Je m'interroge sur l'effet du statut de la femme dans ce retard de diminution de la fécondité alors que la Syrie semble réunir les conditions socioéconomiques et culturelles propices à un déclin rapide de la fécondité. L'objectif de ce travail est de clarifier le statut réel de la femme dans la société syrienne d'un côté, et d'étudier son influence sur la fécondité et d'essayer de mesurer cette influence d'un autre côté. L'analyse de la transition de la fécondité syrienne nous permet de distinguer plusieurs phases, la première phase où la fécondité atteignait des records mondiaux et résistait à tout changement, ensuite la phase de la baisse rapide au milieu des années 1980, suivie par la phase de la lente baisse ou la quasi-stagnation de la fécondité (Youssef 2011, Youssef 2009, Courbage 2007). Cependant, une certaine ambivalence et ambiguïté caractérise le statut de la femme dans la société syrienne. Malgré l'image libre et moderne que la femme syrienne semble dégager la réalité en est autre, la femme syrienne jusqu'à nos jours n'a même pas le plus simple des droits. En fait, la politique familiale et sociale suivie par l'État et dérivée de la structure familiale et sociale arabe traditionnelle favorise l'homme et légitime sa supériorité sur la femme au sein de la société. Les données utilisées dans ce travail sont essentiellement celles des enquêtes PAPCHILD réalisées en 1993, PAPFAM en 2001 et l'enquête multi-indice (MICS3) en 2006. Chacune de ses enquêtes est une enquête nationale basée sur un échantillon représentatif des ménages dans l'ensemble du pays. Plusieurs variables socio-économiques ont été utilisées dans une régression logistique pour tester l'influence du statut de la femme syrienne sur sa fécondité. Le choix des variables a été fait selon leur pertinence face au sujet étudié et leur disponibilité.

Ahovey A. Elise Chantale

Les effets latents d'un changement de comportement pour l'atteinte des omd : évolution de la pratique contraceptive

Depuis une décennie, des efforts ont été consentis pour influencer le rythme d'évolution, car le lien entre la pratique contraceptive et la fécondité n'est plus à démontrer (Westoff et Bankolé, 2001). Cependant, les niveaux actuels de la fécondité s'expliquent en partie par la faible pratique de la contraception (6% pour les méthodes modernes par les femmes en union en 2006), alors que les besoins non satisfaits en contraception ne connaissent pas une réduction notable : passant de 26% à 30% entre 1996 et à 2006. Cet article tente de répondre à ces deux préoccupations en application à l'apport des méthodes de décomposition (simple et avancée) élaborée par Eloundou-Enyegue et Giroux (2010) dans la compréhension des changements sociaux applicables aux phénomènes socio-démographiques et sanitaires pour estimer les effets induits par les différents au Bénin au cours de 1996-2006. Les données utilisées sont celles des enquêtes démographiques et de santé. Résultats. Au

Bénin, la période 1996-2001 a été marquée par une politique sanitaire établie sur des priorités qui définissent les orientations des plans et programmes d'investissement et de mobilisation des ressources. Parmi ces priorités, on y trouve le développement du système des zones sanitaires, l'amélioration de la couverture sanitaire et le renforcement de la planification familiale. En s'intéressant aux inégalités selon les catégories socio-économiques, le faible relèvement du niveau des demandes insatisfaites en contraception serait lié au changement de comportement. Cette mutation a plus touché les femmes en union des classes moyennement aisées parce que, les stratégies mises en place ont atteint petit à petit plus tardivement les couches vulnérables de la population. Les femmes appartenant aux classes plus aisées ont contribué négativement à cette variation, car l'amélioration des conditions sanitaires de base relatives à la planification familiale n'a pas suffi pour modifier le comportement de ces femmes. L'éducation apporte à l'individu des connaissances nouvelles qui se réfèrent le plus souvent aux modèles culturels dits modernes. La décision de pratiquer la contraception s'inscrit parfaitement dans ce courant de modernité (Evina, 2005). L'évolution constatée a été le fruit des politiques de bases mises en place jugées suffisantes pour atteindre toutes les couches sociales vulnérables du pays, mais insuffisantes pour les populations les plus nanties.

Breton Didier

Les politiques sociales destinées aux jeunes mères seules sont-elles créatrices de « pères clandestins » ?

La précocité des maternités est probablement le trait le plus marquant de la spécificité des comportements reproductifs des départements d'outre-mer, comparé à ceux de métropole. À La Réunion, le maintien d'un taux de natalité élevé, associé à d'importantes difficultés d'insertion des jeunes générations, a entraîné une forte hausse du nombre de bénéficiaires de l'Allocation de Parent Isolé (API) depuis 2000. Dans ce Dom, plus d'une femme de moins de 25 ans sur cinq perçoit cette allocation contre une sur cent en métropole (CODESS, 2008, « L'allocation de parent isolé à La Réunion », CAF-DRASS). Contrairement à l'orientation privilégiée dans la plupart des analyses économiques, qui mettent en avant les liens entre prestations sociales et activité, évaluant les effets des allocations comme « trappes » à l'inactivité ; il s'agit ici de juger d'un effet « pervers » sur la place, le rôle et la représentation du père dans les familles. L'API incite-t-elle de certaines mères à ne pas vivre ou tout du moins déclarer ne pas vivre avec le père de leur(s) enfant(s). L'ambition de ce travail exploratoire est de repérer à travers plusieurs sources l'existence, voire la présence des pères des enfants apparemment absents du ménage. Source: Pour cela, nous confronterons les sources administratives (fichiers CAF) sur les bénéficiaires de l'API et les familles monoparentales avec celles de l'enquête MFV dans les Dom et Erfi en métropole, et celles des recensements de la population de l'INSEE. Nous mobiliserons également, un corpus d'entretiens qualitatifs réalisés auprès de jeunes mères seules. Méthode: Après un premier travail visant à estimer les écarts de mesure d'une source à l'autre, nous nous attacherons à comparer la situation à La Réunion et en France métropolitaine afin de dégager d'éventuelles spécificités de comportements quant aux recours à ces prestations. Dans un second temps, à partir de l'exploitation des données d'enquêtes, nous analyserons l'histoire génésique et conjugale de ces mères seules et jugerons de la place des pères à la fois au moment de l'enquête et dans les parcours familiaux des femmes. Enfin, à partir d'une comparaison des trajectoires reproductives, conjugales et économiques des femmes selon qu'elles bénéficient ou non de prestations, nous chercherons à évaluer en quoi le bénéfice de l'aide sociale est associé ou non à des comportements spécifiques. L'objectif est, là aussi, d'évaluer la place du conjoint absent.

14h-15h45

Migration internationale et insertion-2

Mohamed KHACHANI

Kateb Kamel

Transition démographique, jeunesse et marché du travail au Maghreb

Les pays du Maghreb dont l'Algérie entrent dans la seconde phase de la transition démographique et sont en voie de la terminer. Les taux de croissance de la population baissent suite à la diminution de la fécondité. Dans la première phase, la baisse de la mortalité conjuguée au maintien de la fécondité à un niveau élevé ont induit des taux de croissance inédits dans l'histoire démographique de l'Algérie. La baisse de la fécondité est sans conteste le résultat à la fois d'une révolution matrimoniale et contraceptive. Tous les indicateurs de nuptialité et de fécondité suggèrent que de profonds changements du modèle familial traditionnellement dominant sont en cours.

Globalement, de la famille nombreuse on passe à un modèle plus restreint et nucléarisé, en raison sans doute des conditions de vie difficiles (emploi, logement, coût de la vie...), mais aussi de l'environnement (urbanisation) et du changement culturel. Au niveau national, il n'est pas (encore) celui des deux enfants par couple, car il y a toujours une grande diversité des normes et comportements en matière de reproduction à l'intérieur même des pays. Le désir d'enfants est toujours puissant et l'image de la famille très valorisée, mais la demande d'enfants recule un peu partout. Ce passage à la seconde phase induit une modification profonde de la structure par âge de la population. Les projections démographiques des institutions internationales et des instituts nationaux de statistiques montrent des changements importants dans la structure de la population pour le quart de siècle prochain. Il en résulte une augmentation considérable de la population en âge d'activité. Cela se traduit dès aujourd'hui par de forts taux de chômage des moins de trente ans. Quelle incidence ces changements structurels auront-ils sur le marché du travail sur le court et moyen terme ? Quel politique pour faciliter l'accès à l'emploi à une population jeune de plus en plus instruite ?

Pour ce faire, les données des recensements, les projections démographiques de la division des Nations unies et les résultats des enquêtes emplois et main d'œuvre seront mobilisés.

Vasilcu Despina

La migration des médecins roumains vers la France. L'Alsace et la Lorraine - importante porte d'entrée et pôle de concentration

Le déplacement du personnel roumain de la santé vers la France, en général, et vers la Lorraine et l'Alsace, en particulier, est un thème de grande actualité depuis quelques années. Si, au début des années 1990, les flux qui alimentaient l'émigration de travail étaient constitués, dans leur majorité, de travailleurs peu qualifiés, de sexe masculin, migrant seul et, en général, illégalement, on a pu remarquer, au cours des dernières années, et surtout après l'adhésion de la Roumanie à l'Union Européenne, des transformations spectaculaires dans le champ des phénomènes de la migration économique. L'intérêt pour l'étude des migrations dans le secteur de la santé réside dans la dynamique sans précédent de ce type de migration, suite à la reconnaissance depuis 1er janvier 2007 du diplôme en médecine obtenu en Roumanie. Pendant les trois années après l'adhésion, le nombre des médecins roumains inscrits dans l'Ordre des Médecins français a connu une variation de 877,2 % (de 158 personnes au 1er janvier 2007 à 1386 personnes au 1er janvier 2010). Si l'on se rapporte à l'activité régulière, en tant que spécialistes, les médecins de nationalité roumaine arrivent en tête de liste juste devant les médecins de nationalité belge. Ils représentaient le premier janvier 2010 15,4 % des actifs réguliers contre 15,1 % chez les médecins belges (Atlas de la démographie médicale en France, 2010). La migration internationale des professionnels de la santé constitue la réponse aux problèmes spécifiques auxquels sont confrontés, d'une part, certains pays de l'U.E., et d'autre part, la Roumanie. La France, qui représente la destination préférée par la plupart des émigrants, doit faire face, depuis plusieurs années, à une pénurie de médecins, tout particulièrement dans le milieu rural. Le phénomène de « désertification médicale », tel qu'il est appelé par la presse, touche aussi certaines petites villes, notamment dans les périphéries urbaines. Notre communication repose sur une approche quantitative et qualitative de la migration des médecins afin d'analyser les dynamiques spatiales et temporelles des flux. La démarche qualitative impose la connaissance des facteurs qui ont motivé la décision d'émigrer, l'expérience migratoire et les liens qui se tissent entre les immigrants, l'insertion professionnelle, les difficultés d'adaptation et l'intégration dans la communauté, dans le nouveau milieu de vie et, enfin, la réussite de l'expérience migratoire.

Traore Maïmouna

Les politiques municipales de lutte contre le chômage des femmes : l'exemple de la « Brigade verte »

À Ouagadougou, depuis une quinzaine d'années, la municipalité tente d'assainir la ville. Pour ce faire, elle fait appel à l'association la « Brigade verte ». Composée à 98 % de femmes qui prennent en charge le nettoyage des principales artères de la ville, le travail effectué par la « Brigade verte » permet de lutter contre le chômage des personnes vulnérables. En effet, grâce à leur travail la plupart des femmes de cette association subviennent aux besoins de leur famille (nourriture, scolarisation des enfants...). Sur la base de la revue de littérature et de l'analyse des données recueillies, notre communication vise à montrer en quoi le projet d'assainissement de la ville de Ouagadougou, est un projet de promotion de l'emploi et de lutte contre le chômage des personnes vulnérables. Au-delà, il vise à mettre en exergue les interférences entre les politiques de création d'emploi et les politiques d'insertion socio-économique.

14h-15h45

Pauvreté

Jean François KOBIANE

Mame Atou Faye

Mécanisme de ciblage et protection sociale

Les transferts sociaux, à travers l'assistance sociale et les filets sociaux permettent aux populations pauvres de disposer d'un minimum de revenu, de moyens de subsistance et de soins de santé. Les transferts sont non contributifs et ciblent particulièrement les pauvres ou les personnes vulnérables à la pauvreté. Ils visent à appuyer la consommation et à faciliter l'accès aux services sociaux de base aux individus et ménages pauvres. C'est dans ce cadre que plusieurs programmes de filets sociaux visant à assurer un mieux-être des populations et une stabilité politique et économique sont menés.

Les programmes de protection sociale devraient assurer un système de sélection des bénéficiaires transparent et cohérent avec les objectifs des programmes. Les programmes non ciblés posent des problèmes en termes de risque d'inclusion des populations non-pauvres et /ou non vulnérables aboutissant à des dépenses fiscales élevées et non justifiées. Pour assurer un impact maximal pour un budget donné, il convient de réduire les fuites et les risques de motivation ; et de canaliser les programmes sur la population cible.

Il y a plusieurs options de mécanismes de ciblage, y compris l'auto sélection, le ciblage géographique ou démographique/catégoriel, le ciblage bas » sur le revenu ou l'approximation du revenu/des moyens (proxy means test), et le ciblage effectué par les communautés. L'un des objectifs de la présentation est de partager les questionnements sur le ciblage ; pourquoi doit-on cibler ? Comment cibler ? Qui cibler ?

L'autre objectif est de montrer l'utilité des données démographiques dans le processus de bon ciblage, mais surtout pour le mécanisme d'entrée et sortie des bénéficiaires. L'une des finalités d'un système de ciblage national efficace et transparent est la création d'un registre unique de bénéficiaires afin de mieux coordonner les activités de divers programmes de filets sociaux.

Ababacar Dieng

Approche des capacités et participation sociale. Le cas de la vie associative des jeunes à Bamako

Cette étude s'inscrit dans le cadre global d'un projet de recherche sur les inégalités et la vulnérabilité, regroupant des institutions de plusieurs universités (Genève, Bamako, Harvard, Pavia et Accra), et qui ambitionne de développer une méthodologie basée sur l'approche des capacités d'Amartya Sen. Par ailleurs, il s'agit de mettre au point une procédure d'utilisation des données secondaires en socio-démographie.

La présente recherche examine les déterminants sociaux et individuels de la sociabilité des jeunes et l'impact de leurs opportunités à cet égard sur leurs modes de vie. Dans la perspective de l'approche des capacités, il s'agit d'établir un cadre d'analyse qui distingue les facteurs de contexte des caractéristiques socioculturelles, familiales et personnelles qui affectent les opportunités en matière d'intégration sociale et de sociabilité, mesurées ici par la participation associative et l'entourage social. On analyse ensuite dans quelle mesure les jeunes jouissant des mêmes opportunités, c'est-à-dire des mêmes capacités, se distinguent dans leurs réalisations telles qu'exprimées par la jouissance de loisirs.

Les données utilisées sont celles d'enquêtes par questionnaire réalisées en 2002 auprès de 1819 jeunes de trois quartiers de Bamako (Niarela, Sicatori, Bandiagara Coura). Le projet « chantier jeunes » avait pour objectif d'analyser la situation des jeunes, leurs vulnérabilités, risques et opportunités dans leurs comportements.

L'étude montre des résultats intéressants. Les personnes membres d'une association constituent 16,3 % de notre échantillon (297 membres). Le quartier de résidence, l'ethnie, l'âge, l'instruction, l'activité sont les facteurs déterminants dans l'adhésion des jeunes aux associations. Par rapport au principal intérêt recherché à travers une adhésion (l'intérêt récréatif), on relève quelques caractéristiques : les femmes jouissent plus des loisirs que les hommes (presque 3,5 fois plus), les membres qui ont une pratique religieuse régulière ont un moindre intérêt en termes de loisir, tandis que ceux qui détiennent des responsabilités ont deux fois plus d'intérêt récréatif que les membres simples.

La seconde phase de l'analyse est faite en considérant le temps de loisir pour la journée du samedi (comme journée la moins structurée). Il s'agit d'une analyse sous-groupe entre les adhérents ou membres d'association et les non-membres. Chez les non-membres, on a distingué ceux qui avaient un entourage social pauvre de ceux avec un entourage social riche.

Les données montrent une nette tendance des individus à « entourage social pauvre » à adhérer aux associations (56.6 %) alors que cette différence est très faible chez les non-membres. Chez les non-adhérents, on constate que

la scolarisation est un facteur d'intégration sociale tandis que l'activité économique est un facteur d'isolement social.

Jouilile Sihame, Khalil Souidi

Mesure multidimensionnelle de la pauvreté des enfants au Maroc. Quelques éléments de politiques

Les politiques sociales dans les pays en voie de développement revêtent, de plus en plus, une importance majeure dans la lutte contre la pauvreté des enfants et l'amélioration de leur bien-être. Afin de concevoir une politique efficace en la matière, une attention particulière devrait être accordée à la pauvreté à bas âge puisque les besoins de l'enfant diffèrent de celui de l'adulte. Cette particularité exige au préalable d'établir une analyse profonde de ce concept pour mieux choisir les indicateurs mesurant la privation des enfants. Étant donné la complexité du concept de la pauvreté des enfants, il importe de recourir aux différentes approches de mesure. En effet, l'approche monétaire stipule qu'un enfant est considéré comme pauvre si le ménage dans lequel il appartient est pauvre. Cette approche a été critiquée par plusieurs auteurs, et en particulier par Amartya Sen, puisqu'elle ne prend en compte qu'un seul aspect du phénomène et néglige ses autres facettes. Dès lors, il serait opportun de fonder la mesure de la pauvreté des enfants sur une approche multidimensionnelle afin de combiner les dimensions monétaires et non-monétaires. Cependant, pour apporter un éclairage nouveau dans l'analyse de la pauvreté des enfants, nous appliquerons la méthode d'Alkire-Foster (2007) qui utilise une structure duale de seuil de privation pour identifier les pauvres. Le recours sera également fait à la théorie des ensembles flous, développée par Cerioli et Zani (1990). En cela, la pauvreté n'est plus un phénomène dichotomique, mais un phénomène dont l'intensité diffère d'un enfant à un autre. Les principales dimensions retenues dans l'analyse de la pauvreté infantile au Maroc sont : la nutrition, l'éducation, l'accès à l'information, la santé et les conditions de vie des ménages de l'enfant. Nous procéderons par tranches d'âge dans l'estimation des indices multidimensionnels puisque certaines dimensions ne sont pas significatives pour certains enfants. Les résultats empiriques seront établis sur la base des données de l'enquête démographique à passages répétés (2009) et l'enquête de niveau de vie (2007).

Guissou Sibi

Relations sociales et scolarisation : ces crédits qui aident

Dans beaucoup d'études sur l'éducation, on s'est pressé de mettre en valeur l'incidence de la pauvreté des ménages ou des parents sur la scolarisation des enfants. On ne manque pas de lire « plus le ménage est pauvre plus le nombre d'enfants qui vont à l'école diminue » ou encore « les enfants des ménages pauvres ont X fois moins de chance de fréquenter l'école que les enfants des ménages riches ». Quel que soit le pouvoir explicatif de la variable qui détermine la pauvreté sur la scolarisation de telles conclusions font souvent peur. Cela veut dire que pour accroître les taux de scolarisation, il faut d'abord sortir les familles des griffes de la pauvreté. Une chose difficile en Afrique. Cependant, il existe un certain nombre de ressources que même les ménages pauvres peuvent exploiter et faire profiter les enfants. Même chez les riches, il intervient souvent une pauvreté monétaire qui influe sur la fréquentation scolaire. Il y a donc lieu de s'interroger sur le processus par lequel les parents parviennent à envoyer leurs enfants à l'école. Il y a des formes de solidarité constituées des crédits, des tontines et des associations dont l'exploitation serait d'un apport pour l'éducation. Ils émanent tous de relations sociales qui ne sont pas forcément liées à un état de bien-être actuel. L'enquête sur les conditions de vie des ménages (QUIBB) permet de savoir qu'au cours de la période 2007 à 2008, 10,8 % des individus de 10 ans et plus ont contracté au moins un crédit, en banque, dans une caisse populaire, dans une tontine, une ONG, chez l'employeur, chez un ami ou chez un voisin. La plupart des enquêtés ont eu recours à une interconnaissance (ami/parent ou voisin) pour bénéficier du crédit le plus élevé (62,80%). C'est un moyen pour certaines personnes de résoudre les problèmes auxquels les revenus du moment ne peuvent pas supporter. Partant, le motif du crédit peut varier d'un bénéficiaire à un autre. L'utilisation de la somme empruntée ne coïncide pas toujours avec la raison qui a motivé le crédit. Cette étude à travers une analyse d'impact laisse percevoir que l'obtention d'un crédit augmente significativement la dépense d'éducation dans le ménage et accroît surtout le nombre d'enfants qui vont à l'école.

14h-15h45

Systèmes de retraite et vieillissement Baya BANZA

Baguelin Olivier, Remillon Delphine

La politique sociale à l'épreuve du Papy-boom : quelle articulation entre indemnisation chômage des seniors et réforme des retraites ? Le cas français

La France est confrontée à un problème structurel d'emploi des seniors. Les plus optimistes estiment que la réforme des retraites (relèvement progressif de l'âge légal de départ à la retraite) contribuera mécaniquement à accroître le taux d'emploi des seniors et à rompre avec une politique malthusienne (préretraites). Le rôle de la générosité de l'indemnisation chômage est rarement évoqué. Or, le système français comprend des dispositions spécifiques pour les seniors (filière seniors), plus avantageuses que pour les autres tranches d'âge (durée d'indemnisation plus longue). Il existe un fort soupçon quant à l'utilisation de l'indemnisation chômage comme support de préretraites *i.e.* comme levier permettant de faire accepter une séparation précoce ; le passage à la retraite serait alors précédé d'une période de chômage indemnisé. Si ce comportement de gestion de la main d'œuvre senior existe bien, il devrait être visible empiriquement : l'âge des seniors entrant en chômage indemnisé devrait être cohérent avec leur durée de droits à indemnisation de manière à ce que cette dernière couvre la période les séparant de la retraite. Dès lors, des changements dans les conditions d'indemnisation des chômeurs seniors ou le relèvement de l'âge légal de départ à la retraite engagé en 2010 devraient provoquer des déformations de la structure par âges de la population des entrants en indemnisation en filière senior.

C'est ce que nous cherchons à tester, sur les données du Fichier historique de Pôle emploi (FHS) qui rassemble des informations sur les inscriptions au chômage et les périodes d'indemnisation intervenues au cours des dix dernières années. Nous analysons dans quelle mesure le contexte démographique (le vieillissement et les problèmes de financement associés) oriente les politiques sociales d'indemnisation du chômage : va-t-on vers un durcissement des règles d'indemnisation des seniors parallèlement aux mesures relatives à l'âge de la retraite ? Le questionnement porte également sur les conséquences démographiques de la politique d'indemnisation chômage : comment modifie-t-elle la structure par âge de la population des chômeurs et par-là des travailleurs ? Surtout, n'y a-t-il pas interférence et même contradiction entre une politique de population (reculer l'âge de la retraite pour accompagner le vieillissement) et une politique sociale (l'indemnisation chômage) ? Les outils de la démographie économique sont mobilisés pour proposer une analyse des rapports entre indemnisation chômage et dynamique de la population des actifs seniors.

Zerrouki Kamel

Réforme des systèmes de financement des retraites et transition démographique analyse et évaluation : cas du système de comptes notionnels en Algérie

Parmi les objectifs assignés aux réformes des retraites, on retrouve l'adaptation des différents systèmes de financement qu'il s'agisse de répartition ou de capitalisation aux fluctuations des paramètres démographiques et économiques. L'atteinte des objectifs décrit ci-dessus relève de réformes dites paramétriques à l'exemple du relèvement de l'âge de la retraite, l'augmentation de la durée de cotisation, l'augmentation, des taux de cotisation. En Algérie, l'ensemble des réformes engagées durant les vingt dernières est de type paramétrique et ont consisté en un relèvement successif des taux de cotisation. Ces réformes ont d'ailleurs très vite montré leurs limites. Ces dernières ont amené les pouvoirs publics à mettre en place un fonds de réserve des retraites (FRR) alimenté par une fraction de la fiscalité pétrolière. À ce sujet, nous avons essayé dans un précédent papier d'identifier les éléments qui plaident en faveur d'une mise en œuvre d'une réforme approfondie de notre système de retraite. À cet effet, nous avons proposé l'adoption du système de financement des retraites basé sur les comptes notionnels qui permet de maintenir l'équilibre entre solidarité (répartition) et équité (capitalisation). Cela dit, l'un des éléments ayant retenu notre attention est celui de la transition démographique que vit notre pays et qui le place aujourd'hui face à la même problématique que les pays du nord exposés aux effets du vieillissement de la population sur les équilibres futurs du financement du système de retraite. Aussi, dans notre présente communication, c'est à la question suivante que nous tenterons d'apporter quelques éléments de réponse « dans quelle mesure la mise en œuvre d'une réforme de type comptes notionnels de notre système de retraite impactera les effets de la transition démographique que traverse notre pays.

Salah-Eddine Sahraoui

Viellissement de la population et système de retraite en Algérie : Bilan et essai de prospective?

Nombre sont les études qui se sont penchées sur le vieillissement dans tous ses aspects sociaux et économiques dans les pays du Nord. Les systèmes de santé et de retraite ont fait l'objet de plusieurs publications spécialisées et études dans ces pays en vue d'en mesurer l'impact et de prévoir l'avenir de ces systèmes compte tenu de ce phénomène. Dans les pays du Sud, pays considérés longtemps comme jeunes, le vieillissement commence déjà à se faire sentir, avec des rythmes différents selon les pays, mais qui restent extrêmement rapides par rapport au rythme du vieillissement observé dans les pays du Nord. En Algérie, le vieillissement de la population est entré dans le débat politique depuis l'avant dernier recensement de population et notamment depuis 2002, date de l'enquête algérienne sur la santé de la famille (PAPFAM2002) où, pour la première fois dans le monde arabe un questionnaire relatif aux personnes âgées prend part d'une enquête démographique. En effet, la population algérienne vieillit suivant un rythme trois fois plus rapide que celui de la population totale, passant ainsi, de 6,6 % en 1998 à 7,4 % en 2008 pour atteindre les 7,9 % en 2010. Selon les projections de l'Office National des Statistiques (ONS), la population algérienne du troisième âge (60 ans et plus) devrait doubler d'ici 2020 et tripler d'ici 2035. Cette évolution rapide du vieillissement en Algérie, n'est pas sans conséquence. En effet, le système algérien des retraites accuse des déficits financiers, et ce, depuis au moins deux décennies. L'accroissement rapide de la population des retraités ne fera qu'aggraver son déséquilibre. Dans les décennies à venir, le système des retraites connaîtra une pression grandissante suite à l'accroissement du nombre de retraités. L'équilibre et la viabilité financière du système seront parmi les questions majeures auxquelles il faudra apporter des réponses claires afin de guider les politiques et les pouvoirs publics à mettre une politique sociale qui garantira les retraites et le niveau de vie des futures personnes âgées. Cette communication vise à mesurer l'impact du vieillissement sur le système de retraite par une démarche prospective et à apporter des éléments de réponse à la question du vieillissement en relation avec l'équilibre financier du régime de retraite algérien, pour une politique sociale et économique efficace qui tiendra compte de ce phénomène. Nos sources de données seront l'enquête algérienne sur la santé de la famille PAPFAM 2002, la Caisse Nationale des Retraites (CNR) et l'ONS.

Aouici Sabrina

Maintien en emploi et fin de carrière en France : de l'activité à la retraite

La prise en charge de la vieillesse en France a longtemps relevé d'aides familiales avant que le régime général de la Sécurité Sociale ne s'impose comme soutien principal. Dans le système de retraite par répartition, basé sur la solidarité intergénérationnelle, les cotisations des salariés financent les pensions de retraite des aînés. Or, le nombre de retraités n'a cessé de croître (passant de 9.8 à 12.7 millions entre 2000 et 2010 - Cnav) et devrait se maintenir élevé du fait de l'arrivée à la retraite des générations massives de l'après-guerre, de l'allongement de la durée de vie et donc du temps de la retraite. Annoncé comme l'une des priorités du début du siècle, le maintien en emploi des "seniors" est présenté comme un moyen de faire face aux défis du vieillissement démographique et de la gérontocroissance, et d'assurer la pérennité du système de retraite. Conformément aux accords de Lisbonne (2000), la France a mis en place une politique sociale en faveur de l'emploi des seniors. Mais dans le contexte socioéconomique actuel, les résultats tardent à se faire sentir : si le taux d'emploi des [55-64 ans] a connu une légère hausse, les 38.9% atteints en 2009 restent loin des 50% fixés pour 2010 ; contrairement aux attentes, l'âge moyen de départ à la retraite n'a pas reculé de 5ans, il poursuit même sa légère baisse (61.4 ans en 2010 contre 61.7 ans en 2000). Nous proposons d'apporter quelques éléments de réflexion sur les freins de cette politique sociale à travers un travail longitudinal mettant en regard les dispositifs instaurés dès 2003 aux trajectoires biographiques de jeunes retraités. Cette analyse s'appuie sur l'enquête quantitative "Intentions de départ à la retraite" (Cnav/Drees) réalisée en 2005 auprès d'actifs en fin de carrière. Un complément qualitatif a été mené 5 ans plus tard afin de collecter des données sur les parcours de vie, l'évolution de la situation professionnelle et familiale entre 2005 et 2010 (fin de carrière, représentations du travailleur âgé dans l'entreprise, solidarités, rôles et charges familiales...). Cette étude permet de retracer le déroulement des événements professionnels et familiaux survenus à l'approche de la retraite et d'identifier leur influence sur le départ, mais aussi de suivre et jauger l'efficacité de la politique de maintien en emploi auprès d'individus directement touchés par ces mesures, voire de repérer quelques effets contraires aux objectifs premiers ("licenciements arrangés" en fin de carrière...).

Sanderson Jean-Paul, Eggerickx Thierry, Burnay Nathalie

Vieillesse de la population et mise en place du système des retraites en Belgique.

Depuis plusieurs décennies, les scientifiques ont alerté les pouvoirs publics sur le vieillissement de la population et ses conséquences socioéconomiques (Loriaux et al., 1990). Ce processus se traduit notamment par une augmentation des personnes âgées et par une inversion du rapport entre le nombre d'actifs occupés et le nombre de retraités. L'accroissement de l'espérance de vie et l'arrivée à la retraite des générations « pleines » du baby-boom engendrent des générations abondantes de seniors dont il faut financer les retraites. En outre, la diminution du nombre d'actifs, consécutif de la baisse de la fécondité depuis les années 1970 va provoquer une augmentation du taux de dépendance (Griffiths, 1997) et des dépenses publiques pour les retraites et les soins de santé (Kilbom, 1999). En Belgique, le problème semble d'autant plus important que le marché de l'emploi se caractérise par un taux d'activité des seniors largement inférieur à la moyenne de l'UE-27 (Eurostat, 2008) du fait notamment de politiques de l'emploi axées sur les jeunes travailleurs. Initialement imaginée comme une assurance contre l'invalidité liée à la vieillesse, l'« assurance vieillesse » devait permettre au travailleur âgé de percevoir un revenu alors que le maintien au travail devenait difficile. Cette « assurance » contre l'invalidité s'est progressivement transformée, du fait de l'allongement de la vie et de l'amélioration des conditions de santé, en une pension destinée à des personnes quittant la vie active en bonne santé et vivant de plus en plus longtemps. Comme signalé précédemment, les différentes politiques d'emploi menées en Belgique depuis la crise des années 1970 ont très certainement participé au développement des retraits anticipés du marché de l'emploi. Ces politiques montrent une préférence marquée pour les jeunes chômeurs au détriment des travailleurs âgés (Simoens, 1980). Ceux-ci sont encouragés à se retirer du marché de l'emploi par le biais de préretraite, du chômage, de l'incapacité de travail et des pauses carrière. Dans ce contexte, le système de retraite belge installé au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale est fragilisé et remis en cause. Nombreux sont ceux qui plaident pour une réforme de celui-ci impliquant notamment un report de l'âge à la retraite (Devolder et Maréchal, 2007). L'objectif de cette communication est de retracer, du début du XXème siècle à nos jours, l'évolution de la gestion des fins de carrière dans un contexte de transformation.

JEUDI 15 NOVEMBRE

8h30-10h15

Vieillesse, précarité et rapports intergénérationnels

Philippe ANTOINE

Sajoux Muriel, Lecestre-Rollier Béatrice

Inégalités et difficultés sociales dans la vieillesse au Maroc. Mise en évidence des limites des solidarités privées et de besoins croissants en matière de protection sociale.

A l'heure actuelle, les dispositifs en matière de politiques sociales spécifiquement dédiés à la vieillesse sont globalement peu développés au Maroc et ne concernent qu'une part limitée, voire très limitée, des personnes âgées. Or dans les toutes prochaines décennies, ce pays va connaître, à l'instar de nombreux pays du Sud, un très fort et très rapide vieillissement démographique accompagné de l'émergence de besoins nouveaux en matière économique, sociale et médicale. Dans le même temps, les solidarités familiales, loin de disparaître, vont se modifier et se reconfigurer. Face à ces évolutions à venir, il importe de s'interroger dès à présent sur les déterminants des situations de vulnérabilités d'ores et déjà identifiables au sein de la population âgée marocaine de manière à pouvoir entrevoir comment, et selon quelles modalités, l'extension de la protection sociale pourrait venir conforter les solidarités familiales en s'articulant de manière appropriée avec elles. Se situant en complément de résultats issus d'approches quantitatives, dont certains éléments de cadrage (issus notamment de l'Enquête Nationale sur les Personnes Agées réalisée en 2006 par le CERED et de l'Enquête Nationale sur les Niveaux de vie des Ménages de 2006/2007) seront rappelés, cette communication aura pour objet d'identifier, par une approche qualitative basée sur l'analyse des données collectées dans les régions de Meknès et Agadir dans le cadre du projet *Viellir au Maroc, Viellir au Sénégal*, différentes catégories de parcours de vie et configurations familiales menant à des situations de vulnérabilité accrue durant la vieillesse. De telles situations peuvent constituer le reflet d'un parcours de vie s'étant déroulé, de manière quasi continue, dans la précarité économique et sociale, cette précarité s'étant transmise, avec plus ou moins de force, à toutes les générations. Mais elles peuvent aussi concerner des personnes âgées pour lesquelles, du fait de l'absence de couverture sociale, un problème de santé grave, l'apparition d'une maladie dégénérative, mais aussi un accident, ont pu mettre à mal un fragile équilibre et engloutir rapidement et intégralement le modeste pécule qu'elles s'étaient

constitué. Enfin, les difficultés socio-économiques rencontrées par les "jeunes générations" (difficulté d'insertion dans l'emploi –avec des situations de plus en plus fréquentes de précarité dans l'emploi-, difficultés d'accès à un logement autonome,...) peuvent venir affaiblir les possibilités de prise en charge efficace et suffisante des personnes âgées par la seule sphère familiale. Ces difficultés rencontrées par les jeunes et les adultes viennent aussi, à leur manière, révéler des manques en matière de protection sociale. L'analyse des tensions et des arbitrages imposés aux familles du fait de l'absence ou de l'insuffisance des dispositifs de protection sociale constituera un axe majeur de ce travail.

Oris Michel

Au croisement de la démographie et de la gérontologie : rectangularisation des courbes de survie, fragilisation des personnes âgées et économie du "care"

Cette communication a pour ambition de relier trois dynamiques qui sont clairement reliées les unes aux autres, mais qui sont, cependant, plutôt étudiées de manière isolée par les démographes et gérontologues. Le premier de ces processus est la rectangularisation des courbes de survie, qui est particulièrement à l'œuvre en Suisse, un pays qui présente les 2^e ou 3^e plus hautes valeurs de l'espérance de vie à la naissance observées sur cette planète. Les tables de mortalité indiquent un premier quartile d'âge au décès très élevé, puis en quatorze à seize ans décède la moitié d'une génération. Cette expérience massive de la mort, la sienne, ou sinon à travers le deuil de ses pairs la perte de ceux qui ont traversé le 20^e siècle en compagnie des survivants, est peu ou pas prise en compte par les gérontologues. Par contre, ceux-ci observent en détail la fragilité des personnes âgées. L'étude SWILSOO, qui a suivi un échantillon d'octogénaires durant 12 ans, a démontré que la chute de l'indépendance dans la dépendance avant la mort concernait 45 % des personnes, soit un groupe important, mais quand même minoritaire. Par contre, la fragilisation – qui est un état intermédiaire de vulnérabilité dans le sens d'une exposition accrue aux risques de la vie – est une vraie lame de fond qui touche 78 % des individus. Quelques analyses plus précises soulignent encore la réduction parallèle à cette fragilisation des capacités à gérer les chocs émotionnels liés aux relations sociales et à leurs ruptures, ceci pouvant entraîner un repli sur soi. Ce type de constat prend un éclairage particulier quand on le relie aux résultats des démographes sur l'expérience compacte de la mort dans ces tranches d'âges. Finalement, en réponse à la montée – relative comme nous venons de le voir – des dépendances, s'est développé le système du « care » qui est un ensemble économique et socio-sanitaire singulièrement ambigu et multiforme, en Suisse en particulier. Notre question principale ici est la méconnaissance – relative une fois encore -, la faible prise en compte en tout cas, de l'état d'exposition aux risques qu'est la fragilité et la confrontation à la mort des autres par ce système, qui dès lors est appelé à soigner plutôt qu'à prévenir. L'objectif global de ce papier est de relier des connaissances trop segmentées afin de fonder la réflexion sur des politiques de prévention et préservation du bien-être dans le contexte démographique et gérontologique actuel.

Khalfaoui Abdelaziz, Waka Modjo Roger

Les personnes âgées au Maroc : Entre le début du recul de la solidarité intergénérationnelle et l'absence d'une politique sociale claire

Les profondes mutations d'ordre démographique (baisse de la mortalité et de la fécondité), sociologique (recomposition des familles et redéfinition des rôles), économique (changement du mode de production traditionnelle par un mode de production capitaliste) et d'autre nature, sont en train de secouer le modèle social familial, entraînant ainsi un début de recul de la solidarité intergénérationnelle. En parallèle, l'action publique dans ce domaine (construction de maison de retraite entre autres) est encore en gestation, est appelée à se déployer pour assumer sa responsabilité et répondre aux besoins d'une frange de la population, désormais importante. Dans ce sens, l'élaboration d'une stratégie de lutte contre les méfaits de du vieillissement de la population marocaine s'avère indispensable dans les années à venir.

Pennec Sophie, Gaymu Joëlle

La coexistence des générations dans les pays du Sud, quelles évolutions ?

Dans les pays occidentaux, avec une fécondité oscillant autour de 2 enfants par femme et une espérance de vie à la naissance de l'ordre de 80 ans, il n'est plus rare qu'au sein des familles se côtoient quatre voire cinq générations dont deux sont retraitées. Derrière cette évolution se pose le problème de la solidarité intergénérationnelle à laquelle doit faire face la génération intermédiaire soutien à la fois de ses enfants et ses parents âgés lorsqu'apparaissent les handicaps. L'objectif de cet article est de montrer dans quelle mesure les

générations coexistent également dans les pays du sud. Considérés aujourd'hui comme des pays « jeunes », la plupart d'entre eux vont connaître un vieillissement d'une grande ampleur dans les prochaines décennies. Cette forte augmentation attendue du nombre des personnes âgées, dont une part significative, variable selon les pays, ne bénéficiera pas de protection sociale (notamment parce qu'une partie de l'activité repose sur le secteur informel) conduit à de nouvelles interrogations sur les solidarités familiales. Cette communication ne parle pas directement du partage entre solidarités familiale et sociale mais elle aborde ce thème en creux : comment niveaux de fécondité et de mortalité se combinent pour dessiner différemment le réseau de parenté auquel les personnes âgées appartiennent et peuvent faire appel en cas de besoin. À partir des données de mortalité de l'OMS et de fécondité des EDS, plusieurs régimes démographiques illustrant la diversité actuelle des pays du Sud seront pris en exemples : fécondité de 6 à 7 enfants par femme et espérance de vie de l'ordre de 50/60 ans (Burkina Faso...), 4 à 5 enfants par femme et espérance de vie d'environ 60/70 ans (Soudan...) et 2 à 3 enfants par femme et espérance de vie de 70/80 ans (Brésil...). À partir de modèles de microsimulation, il s'agira de montrer comment, aux divers âges de la vieillesse, la combinaison de niveaux de fécondité et de mortalité différents intervient sur la taille et la structure du réseau de parenté et donc des aidants potentiels. Cette recherche apportera des éclairages utiles pour la mise en place de politiques de prise en charge des personnes âgées en particulier dans des pays où les données sur les structures familiales sont rares.

8h30-10h15

Langues nationales et langue française

Richard MARCOUX

Barthelemy Kalambayi Banza, Rose Bilonda Muela

Lingualisation de la ville de Kinshasa (RD Congo) : tentative d'explication à travers les déterminants socio-démographiques. Cas des Communes de Lemba et Mont-Ngafula

La République Démocratique du Congo compte plus de 500 ethnies, chacune avec sa langue (dialecte). Au regard des difficultés de communication qu'éprouvaient les différents peuples, l'administration coloniale avait réussi à promouvoir quatre dialectes au rang des langues nationales : Lingala, Kikongo, Tshiluba et Swahili. Le Lingala n'était parlé que dans les provinces du Nord du pays (Bandundu (une partie), Équateur et Orientale (une partie) par le peuple Ngala. La Kongo (Kikongo) n'était parlée que dans les trois provinces de l'Ouest (Kinshasa, Bas-Congo et Bandundu (une partie). Le Tshiluba était parlé au centre et le Swahili, au Sud et à l'Est de la RDC (Katanga, Maniema et les deux Kivu). Habitée d'abord par les Teke suivis des Humbu puis par plusieurs autres peuples attirés, notamment par le développement industriel et commercial amorcé avant la guerre 1940-45 (Mpase, 1974), la ville de Kinshasa abrite actuellement 70 % des Kongo (Shapiro et Tambashe, 2003) contre 60 % en 1944 (Comhaire-Sylvain, 1968). En lieu et place du Kikongo, c'est plutôt le lingala qui y est le plus parlé, suivi du français. À partir des données de l'enquête sur la dynamique démolinguistique réalisée par le Département de démographie de l'Université de Kinshasa en avril 2011 auprès de 650 ménages des deux communes, à savoir Lemba et Mont-Ngafula, nous dégageons les principaux déterminants de la locution du lingala par les conjoints membres des groupes ethniques autres que Ngala. Les principaux résultats montrent entre autres que le lieu de socialisation, l'écart du niveau d'instruction entre les conjoints, le mariage entre les conjoints d'ethnies différentes et le niveau d'instruction de chacun d'eux déterminent le recours à la langue « lingala » dans les échanges entre parents et enfants dans les ménages.

Bougma Moussa

Dynamique des différentes langues en présence au Burkina Faso: les changements démolinguistiques opérés au sein de la population burkinabè

Le Burkina Faso est authentiquement multilingue, mais jusqu'à nos jours le pays ne dispose pas de politique linguistique clairement définie pour stimuler son développement. Toutes les constitutions qui se sont succédé ont réaffirmé le français, adopté depuis la colonisation, comme langue officielle du pays tandis que la loi qui prévoit «fixer les modalités de promotion et d'officialisation des langues nationales» n'a jamais été édictée. Les soixante langues locales que compte le pays sont toutes considérées à titre honorifique comme «langues nationales» quels que soient leurs poids démographiques et leurs niveaux de vitalité. Le pays observe ainsi la politique du flou ou de l'évitement autour des questions linguistiques en espérant peut-être que la transition «démolinguistique» se réalisera toute seule lorsque certaines langues « avaleront » d'autres dans le processus de leur évolution. Or, chaque langue présentant une vision particulière, la diversité des langues est une richesse qu'il convient de gérer

avec le même soin que les autres ressources dont dispose l'État car il est reconnu aujourd'hui que c'est la diversité linguistique et non le monolinguisme qui rend le plus service à l'humanité. Et même si certaines langues devraient disparaître tôt ou tard du contexte burkinabè, la connaissance des langues qui sont potentiellement éligibles du «futur» est nécessaire pour accompagner les stratégies actuelles qui tentent de prendre en compte les langues nationales dans le processus de développement. D'ailleurs, pour faciliter les apprentissages à la base et rehausser le niveau d'éducation de la population jugé faible, on assiste ces dernières années à l'introduction des langues nationales dans le système d'enseignement formel et non formel, au même titre que le français (langue officielle du pays). Une évaluation de la situation des langues en présence dans le pays ainsi que la compréhension des logiques qui s'attachent à leur vitalité permettra sans doute de disposer d'une base scientifique solide pour justifier entre autres, le choix de certaines langues nationales dans l'enseignement, ce d'autant que celles qui y sont élues ou éligibles ne rencontrent pas toujours l'approbation des populations bénéficiaires. À travers une démarche démo-linguistique utilisant les données des trois derniers recensements généraux de la population (1985, 1996, 2006), nous proposons une quantification des niveaux de vitalité des différentes langues en présence au Burkina Faso et une analyse de leur évolution au cours des 30 dernières années afin de dégager les changements démo-linguistiques qui s'opèrent au sein de la population burkinabè.

Tanang Tchouala Patrice, Mimche Honoré

Dynamique des langues nationales et officielles au Cameroun de 1987 à 2005

Depuis son indépendance, le Cameroun s'est lancé dans une vaste promotion du bilinguisme officiel : le français comme héritage de colonisateur français et l'anglais comme héritage du colonisateur britannique. Pour certains, ces langues officielles apparaissent comme des langues d'unification nationale et neutres face à la multitude des langues nationales si diverses (plus de 250 langues). Ainsi, la loi fondamentale (constitution de 1996) stipule en son article 1er (3) que le Cameroun est un pays bilingue, qui adopte le français et l'anglais comme langues officielles et que l'état garantit la promotion du bilinguisme sur toute l'étendue de son territoire. Pour d'autres, même si les langues officielles jouissent d'une audience internationale, et jouent un rôle fondamental en tant qu'instrument de coopération multilatérale, cette politique d'homogénéisation de la nation vers le bilinguisme officiel conduit inéluctablement l'abandon des langues nationales désormais en concurrence avec les langues étrangères au sein des familles. Ce qui fait dire à TABI J. (2000) que « le bilinguisme officiel n'est pas pensé dans une approche intégrée du multilinguisme ». Cette recherche part du postulat selon lequel « la politique d'homogénéisation de la nation vers le bilinguisme officiel conduit inéluctablement l'abandon des langues nationales désormais en concurrence avec les langues étrangères au sein des familles » et veut alimenter, avec des données chiffrées issues des recensements de la population de 1987 et de 2005, la réflexion amorcée au Cameroun en 2008 autour de l'introduction des langues maternelles dans le système éducatif par les autorités en charge de l'éducation nationale.

Camara Fatou Bintou Niang

Dynamique des langues locales et de la langue française au Sénégal en 1988 et 2002

Le Sénégal est un pays multilinguistique, une vingtaine de langues étant utilisées couramment par la population, dans des proportions variables. Les six langues nationales reconnues par le décret n° 71 566 du 21 mai 1971 sont représentées dans la région de Dakar, une véritable ville-carrefour où convergent toutes les communautés linguistiques, souvent pour des raisons socio-économiques. Toutes les langues nationales n'ont pas connu le même dynamisme entre 1988 et 2002 : de ces langues nationales, c'est le wolof qui se démarque en couvrant au moins 80 % du territoire national comme première ou deuxième langue de communication. Le français trouve néanmoins sa place au Sénégal. Langue coloniale, elle y est l'unique langue officielle. D'ailleurs, l'article 1 de la nouvelle constitution du 7 janvier 2001 le reconnaît officiellement. C'est la seule langue écrite de l'administration et des tribunaux et toutes les lois sont aussi adoptées et promulguées en français. Son usage est plus fréquent dans les régions où le wolof est moins utilisé. Au total, en 2002, il est déclaré par 8,7 % des habitants comme deuxième langue de communication, se plaçant ainsi derrière le wolof (20 %, au premier rang). La particularité de la langue française est qu'elle demeure la principale langue d'alphabétisation dans tout le pays. Ainsi, entre 1988 et 2002, une proportion toujours croissante d'individus sont alphabétisés en français, et ce, dans toutes les régions de résidence. Pour l'ensemble du pays, on passe de 25,9 % à 37,8 % entre 1988 et 2002. Nos analyses révèlent par ailleurs une croissance de l'alphabétisation en arabe, d'une part, et une faiblesse de l'alphabétisation dans les langues locales (0,2 % en 1988, et 3,4 % en 2002), d'autre part. Ce dernier élément témoigne d'une inefficience plus générale des politiques d'alphabétisation fondées sur les langues locales au Sénégal, comme partout ailleurs sur le continent africain. Notre étude va permettre d'illustrer les possibilités d'exploitation des

données issues des recensements pour mieux définir la place des langues et de valoriser l'utilisation de ce type de données dans une perspective comparative. La quantification n'étant qu'un aspect de la question, nous avons surtout insisté sur le dynamisme de ces langues, et du français en particulier. Notre contribution a trois objectifs : 1. Apprécier la politique linguistique ; 2. Montrer la dynamique de la langue française? 3.Évaluer la qualité de l'enseignement au Sénégal.

8h30-10h15

Union et destin des unions France PRIOUX

Ogg, Jim, Gallou, Rémi; Bonvalet, Catherine

La fin de carrière des couples: convergence des parcours

Dans le contexte français de la réforme des retraites de 2010 qui vise à prolonger la vie active, les fins de carrière des hommes et des femmes sont davantage soumises à discussion, non seulement au niveau du monde du travail, mais au sein même des couples. L'enquête PARC (Passage à la retraite des couples, enquête qualitative Ined/Cnav) réalisée en 2010 auprès des 48 membres de 24 couples âgés de 50 à 70 ans permet d'étudier comment la position professionnelle de l'un et l'autre conjoint se négocie au fil du temps. Interrogé individuellement, chacun revient sur les caractéristiques de sa vie familiale et professionnelle et la mise en parallèle des discours du mari et de la femme offre ainsi la possibilité de mieux comprendre comment se sont opérés les arbitrages entre les conjoints. L'analyse des entretiens révèle que si certains couples cherchent à rapprocher leurs dates respectives de cessation d'activité pour bénéficier ensemble de leurs projets de retraite, d'autres verront lors de ces années l'occasion de compenser ou d'inverser les investissements passés de l'un et l'autre dans l'univers professionnel ou familial. Les discours des hommes et des femmes mettent en avant les modes de conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, et les changements intervenus au moment de la retraite. Ils révèlent également comment le parcours de vie de cette cohorte a été marqué par la question de la répartition des rôles au sein des couples dans un contexte de forte augmentation de la représentation des femmes dans la société active. Bien plus présentes sur le marché du travail, les femmes ne sont guère délestées des tâches familiales et l'investissement des pères en temps pour l'éducation des enfants notamment, reste limité. Les carrières des femmes et en bout de course, leurs conditions de retraite encore très défavorisées par les périodes de non-cotisation, sont essentiellement marquées par la vie familiale et ses conséquences (temps partiel contraint, absence de promotion...). La communication montrera que les arrangements que les couples sont amenés à réaliser pour la période de fin de la vie active, ont non seulement évolué au fil du temps et des générations, mais également au sein d'une même génération, entre début, milieu et fin de carrière.

Boufraioua Leila

L'abrogation de la tutelle matrimoniale et son maintien à Sidi Ifni (Maroc) : étude d'une situation paradoxale

Au début du XXème siècle, le caractère tribal et rural de la société marocaine favorisait en général le mariage dans la parenté et en particulier les unions entre cousins germains (TILLION G, 1982). En 1966, l'âge moyen au 1er mariage des femmes était de 18 ans et celui des hommes de 24 ans ; nombre de jeunes filles étaient donc mariées dès la puberté. En un quart de siècle, le schéma nuptial a connu de profonds changements. En 2004, l'âge au 1er mariage des femmes enregistre un recul de 8 ans pour atteindre en moyenne 26 ans contre 31 ans pour les hommes. Paradoxalement, l'endogamie familiale est restée à un niveau stable (1/3 des mariages) et le célibat définitif rare (autour de 3%). En l'espace de quelques décennies, les mariages précoces ont laissé place aux mariages tardifs et le choix du conjoint, qui relevait autrefois de l'autorité des aînés, s'est substitué à une plus grande liberté des jeunes générations. Cependant cette liberté reste entravée par le rôle joué par le tuteur matrimonial, le « wali » : alors que le futur époux peut conclure personnellement son contrat de mariage, la femme doit désigner un tuteur. Le « wali » prend en charge la conclusion du contrat de mariage. Cette procédure s'établit devant deux notaires appelés les "Adoul". L'article 11 du code de la famille dresse par ordre de priorité la liste des tuteurs allant du père à n'importe quel autre membre masculin de la famille. En 2004, le code de la famille a été réformé, et la tutelle matrimoniale annulée, même si dans les faits elle se perpétue encore. L'étude que nous avons menée au Maroc, en 2009 dans la ville de Sidi Ifni, révèle que 95% des femmes âgées de 15 à 35 ans en 2009 (298 femmes) ont contracté un mariage en présence d'un wali. Malgré l'accès à l'éducation des femmes, l'allongement de leur scolarité et l'émergence d'un pouvoir de négociation lors du choix du conjoint, le maintien de la tutelle matrimoniale ne semble pas être affecté. Cette communication a pour objectif de vérifier

quels sont les facteurs à l'origine d'une éventuelle persistance de certaines normes traditionnelles du mariage telles que la tutelle matrimoniale.

Belliot Nicolas

Le pacte civil de solidarité en France : d'une politique d'égalité à une politique de population ?

Une très forte désaffection pour le mariage a gagné une grande partie des pays européens depuis les années 1970, autant dans son intensité que dans son calendrier. Le mariage n'est aujourd'hui plus nécessaire pour avoir des enfants. Parallèlement se sont exprimées de plus en plus ouvertement des revendications pour la reconnaissance des unions entre personnes de même sexe. Ainsi, dans une optique égalitaire et non discriminatoire, un certain nombre de pays ont instauré des modes de légalisation des unions plus ou moins proches du mariage. La France s'est distinguée de la plupart d'entre eux en Europe (avec les Pays-Bas) en instaurant en 1999 un nouveau type d'union, distinct du mariage, le pacte civil de solidarité ou Pacs ; ce contrat étant accessible à tous les couples, aussi bien homosexuels qu'hétérosexuels. Cette nouvelle forme d'union, unique en Europe, a rencontré un succès croissant et imprévu auprès de la population (plus de 200000 contrats enregistrés en 2010), notamment auprès de jeunes couples hétérosexuels la préférant au mariage. L'objectif principal de cette communication sera de montrer comment le pacs est rapidement parvenu à occuper une place si importante, et comment l'objet initial et symbolique d'une politique de lutte contre les discriminations envers les couples homosexuels est devenu un élément important de la politique sociale (via la solidarité entre les partenaires), malgré le caractère confidentiel dans lequel il est maintenu. Partant d'une analyse approfondie des données statistiques et des différentes évolutions législatives qu'a connues le pacs, nous tenterons ainsi de développer les points suivants :- Comparaison des fréquences de légalisation des couples de même sexe en France avec celles d'autres pays européens (Royaume-Uni, Espagne, Suisse) - Articulation entre mariage et pacs parmi les couples hétérosexuels - Appropriation du pacs par les jeunes générations et dans les territoires.

Le Den Mariette

Enjeux des indicateurs des grossesses à l'adolescence en France à travers les modalités de leur mobilisation dans la mise en place d'une politique de prévention

À l'heure de l'évolution des normes sexuelles et reproductives, la grossesse chez l'adolescente est perçue par la collectivité comme un comportement déviant et apparaît comme un problème social majeur. D'ailleurs, la mobilisation grandissante des pouvoirs publics autour de cette problématique, alimentée par une profusion de discours alarmistes sur le sujet, montre que le niveau de préoccupation publique est élevé. Cette inquiétude s'est notamment traduite par la mise en place d'une série de campagnes de prévention des grossesses précoces chez les adolescentes, coordonnées par le Ministère de la Santé et l'Inpes, et dont le dernier objectif annoncé était de « [i]nsensibiliser sur les risques et les conséquences d'une grossesse non désirée survenue trop tôt [/i] », inscrivant alors les grossesses à l'adolescence au sein de la politique de santé publique. Pourtant, les indicateurs statistiques officiels témoignent que le phénomène des grossesses chez les adolescentes en France reste de faible ampleur et semble même diminuer depuis une trentaine d'années. Un rapport publié par l'Ined faisait état d'une diminution de plus d'un tiers (36 %) du nombre de jeunes filles mineures enceintes en 17 ans, passant de 20 710 en 1980 à 13 192 en 1997. La Fédération nationale des observatoires de santé annonçait également dans l'une de ses publications que les taux de fécondité par âge ont baissé de moitié pour les plus jeunes femmes, passant de 20,9 enfants pour 1 000 femmes de 15-19 ans en 1981-1983 à 10,8 en 2002-2004. L'observation de ce décalage entre la réalité statistique et les mesures gouvernementales mises en place pour lutter contre ces grossesses amène à s'interroger sur la manière dont les indicateurs de mesure de ces dernières sont mobilisés dans l'élaboration des politiques publiques qu'ils contribuent à justifier. En effet, à la fois outils de diagnostic et producteurs d'un référentiel, ce sont eux qui guident l'action publique et orientent les modalités de l'intervention. Nous analyserons donc, d'une part, les travaux utilisés pour l'élaboration des campagnes afin de déterminer quels sont les outils de mesure disponibles pour rendre compte des grossesses à l'adolescence ainsi que les principales conclusions qui en sont tirées. D'autre part, nous examinerons la façon dont ces indicateurs sont mobilisés par les responsables politiques pour rendre compte de la situation des grossesses chez les adolescentes et justifier la mise en place de programmes.

10h45-12h30

Données démographiques et politiques sociales autour de la personne âgée

Michel ORIS

Glebelho Lazare Sika

Vulnérabilité des personnes âgées dans la Côte d'Ivoire post crise : Une analyse des ménages dirigés par les personnes âgées

En Côte d'Ivoire, près de 3,5 % de la population avait 60 ans et plus en 1975 (RGP, 1975). Le dernier recensement de 1998 a dénombré un effectif de 604 934 personnes âgées, soit 3,4 % de la population totale recensée. En 2007, les personnes âgées (60 ans et plus), représentaient 4 % de la population totale. En l'espace d'une décennie, le nombre de personnes âgées a connu une très forte augmentation (63,4 %), avec un taux d'accroissement annuel moyen de 5 % (Assi et Koné, 2001). Fort de cela, le pays pourrait être confronté, dans un avenir proche, aux problèmes sociaux liés au vieillissement de sa population. Ainsi, comment concilier les pressions exponentielles d'une jeunesse ambitieuse et exigeante et les défis suscités par la situation des personnes âgées dans un contexte post-crise ?

Par ailleurs, la crise militaro-politique qu'a connue la Côte d'Ivoire en 2002 a entraîné une paupérisation générale de sa population. Ainsi, quel pourrait être l'impact de cette crise sur les conditions de vie des populations vulnérables, notamment les personnes âgées ? Autrement dit, la crise a-t-elle exacerbé leur situation socio-économique ? L'objectif général de la présente communication est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées en Côte d'Ivoire. De manière spécifique, il s'agira de mettre en évidence leurs caractéristiques sociodémographiques et économiques, d'examiner la situation des ménages qu'elles dirigent et de les comparer à d'autres types de ménages. Les données provenant des enquêtes sur le niveau de vie des ménages ivoiriens de 2002 et de 2008 se prêtent à une analyse sur les personnes âgées, offrant l'avantage de couvrir le territoire national. Une analyse descriptive comparative décrivant les caractéristiques de celles-ci puis une catégorisation des ménages en trois groupes (Chef de ménage (CM) de moins de 60 ans sans personne âgée, CM de moins de 60 ans avec personne âgée, CM de 60 ans et plus). Enfin, l'estimation par les méthodes de doubles différences et triples différences et la correction par les variables instrumentales permettront d'isoler les effets de la crise de 2002 des autres effets possibles sur les conditions de vie de cette population. Le choix de ces méthodes se justifie par le caractère « naturel » de la crise, et la disponibilité de deux bases issues des deux enquêtes ménages réalisées en Côte d'Ivoire, l'une deux mois avant la crise de septembre 2002 (ENV2002) et l'autre six ans (ENV2008) après le début de cette crise.

≤

Byron Kotzamanis, Anastasia Kostaki

La démographie des corps à l'aide de pouvoirs publics : l'analyse du corps des retraités de la Fondation d'Assurances Sociales en Grèce.

En Grèce, l'attribution des retraites est gérée par une multitude des caisses, parmi lesquelles la Fondation d'assurances sociales/ section retraite, qui couvre la quasi totalité des salariés du secteur privé et joue un rôle dominant (un million des retraités sur un total de 2,2 millions au milieu des années 2000, dont l'écrasante majorité -sinon la totalité- est de nationalité hellénique). Compte tenu d'un système clientéliste prévalant en Grèce pendant de décennies et de l'absence totale, jusqu' à très récemment, des moyens de contrôle par les pouvoirs publics, des doutes pèsent sur la véracité des données portant sur les bénéficiaires de cette caisse, doutes qui se fondent sur deux faits après un examen préliminaire des données disponibles au niveau national : d'une part l'existence d'un pourcentage extrêmement élevé des personnes bénéficiant d'une retraite « invalidité » et, d'autre part, d'un nombre fort important des bénéficiaires ayant un âge très élevé. La question qui se pose d'emblée dans un tel cas est si le démographe peut apporter une aide aux pouvoirs publics en relevant des situations « exceptionnelles » pour les orienter dans leur intervention en vue d'une efficacité accrue de leur politique. C'est à cette question qu'on va essayer de répondre dans cette communication en analysant au niveau spatial (203 unités administratives versus 52 départements) les données portant sur les bénéficiaires de cette caisse de retraite (sexe, âge, type retraite). En effet, on se propose d'une part de comparer au niveau départemental les données portant sur le nombre des hommes retraités selon l'âge en 2008 (>80/ >85/>90ans) avec les données du recensement de 2001, quitte à faire des projections afin de faire vieillir la population masculine de 2001 et la ramener aux mêmes groupes d'âge en 2008, l'objectif étant de saisir au niveau spatial des situations peu probables via des ratios retraités âgés > x ans en 2008/population masculine âgée > x ans en 2008 et, d'autre part, d'examiner la répartition par sexe, âge et type de retraite des bénéficiaires de cette Caisse

en 2008 au niveau infra-départemental (203 unités administratives), l'objectif étant de localiser les situations « exceptionnelles » et peu probables (unités ayant un taux exceptionnel des jeunes retraités bénéficiant d'une retraite « invalidité » difficilement justifiable par l'activité salariale dans ses même unités.

Dimi Esther Crystelle Eyinga

Les personnes âgées dans les politiques sociales en Afrique: État des lieux, Enjeux et Défis

En Afrique, le poids démographique des personnes âgées reste encore assez faible, autour de 6% (Nations unies, 2010). Pourtant, il faudrait s'attendre au cours des prochaines décennies, à voir les effectifs de personnes âgées s'accroître considérablement en raison de l'amorce de la transition démographique, dans de nombreux pays africains. Une telle évolution des effectifs va très certainement engendrer d'énormes défis en termes de soins gériatriques à satisfaire, de renforcement des filets de sécurité et de protection sociale. Dans les pays développés, des mécanismes institutionnels ont été mis en place pour répondre efficacement aux besoins spécifiques des personnes âgées et assurer leur prise en charge tant sociale que médicale. Même si des avancées remarquables sont observées au Maghreb, la prise en compte des personnes âgées dans les politiques sociales africaines reste encore mitigée. C'est à la famille et aux enfants que reviennent principalement, la prise en charge des parents âgés. Or, en raison des mutations sociales et de la crise économique, les solidarités familiales sont aujourd'hui mises à rude épreuve. Dans ce contexte, l'on assiste à l'inversion des rôles sociaux et pour la majorité des personnes âgées qui ne bénéficie d'aucune couverture sociale, se prendre en charge au quotidien, se soigner ou assurer la subsistance des personnes dont elles ont la charge s'avère une équation difficile à résoudre. La vulnérabilité des personnes âgées est en grande partie liée à leur faible protection sociale, amène à s'interroger sur leur place dans les politiques sociales africaines. Cette communication a pour objectif de ressortir d'une part, les tendances du vieillissement démographique en Afrique, et d'autre part, elle entend faire un état des lieux sur les mécanismes de protection sociale en faveur des personnes âgées dans ce continent, afin d'en ressortir les enjeux et défis. Les analyses sont conduites à partir de données de recensements, de sources administratives et des projections des Nations Unies. La méthode de décomposition avancée permet d'identifier les sources à l'origine du vieillissement démographique dans les régions où ce phénomène est déjà perceptible. La prise en compte des personnes âgées dans les politiques sociales en Afrique sera examinée à travers une revue documentaire.

Moussa Soufianou

Niveau de vie relatif des ménages dans lesquels résident des personnes âgées au Niger

Comme dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, au Niger, l'étude des conditions de vie des personnes âgées de 60 ans ou plus constitue l'un des parents pauvres de la recherche démographique. L'objet de notre présentation est, à travers un profilage du niveau de vie des ménages, de déterminer le niveau de pauvreté relative des ménages de résidence des personnes âgées (suivant leur statut de chef de ménage ou non) par rapport aux ménages sans personne âgée. Nous avons estimé le niveau de vie des ménages à partir de variables caractéristiques des ménages extraits du recensement de la population du Niger de 2001 grâce à des analyses en composantes principales. Puis, nous avons dégagé les similitudes entre plusieurs catégories sociodémographiques de ménages et les classes de niveau de vie grâce à des analyses factorielles des correspondances. En termes de résultats, on observe que quel que soit le milieu de résidence, les ménages dirigés par une personne âgée présentent un niveau de vie moindre que les ménages dont le responsable est âgé de 18-59 ans. Seuls les ménages dirigés par une personne âgée retraitée sont moins vulnérables que les ménages dirigés par des « jeunes ». On constate aussi que l'occupation du chef de ménage (notamment quand il est âgé) présente un lien inattendu avec le niveau de vie du ménage. En effet, dont le responsable est « occupé » ont en général le niveau de vie le plus bas. Ainsi, l'exercice d'une activité économique par le chef de ménage relève d'une stratégie de survie. De même, il ressort que le sexe du chef de ménage, son niveau d'instruction, la taille du ménage et l'âge des autres membres du ménage constituent des facteurs qui permettent de voir plus explicitement l'architecture des ménages autour des classes de niveau de vie. Par contre, très probablement dû à un problème de définition de « l'occupation » du chef de ménage en milieu rural dans les données que nous avons utilisées, le profilage suivant cette variable en milieu rural nous semble à être pris en compte avec précaution. En définitive, il ressort de cette analyse que les critères du profil d'un ménage de faible niveau de vie au Niger est celui ayant un chef de ménage âgé, de sexe féminin, où le responsable vit seul et est non instruit.

10h45-12h30

Politiques linguistiques

André BATIANA

Valdes Beatrice, Tourbeaux Jérôme

L'évaluation de 30 ans de politique linguistique volontariste au sein de la Communauté Autonome du Pays Basque

Suite à la chute de la dictature franquiste, l'adoption d'une nouvelle Constitution en 1978 a permis de réorganiser l'État espagnol sous la forme de Communautés plus ou moins autonomes. Dans ce contexte, la Communauté Autonome du Pays Basque (CAPB) a établi le caractère officiel de la langue basque, au même titre que le castillan. En 1982, la Loi fondamentale sur la normalisation de l'usage de l'euskara est votée afin de favoriser l'apprentissage du basque à l'école, ou encore d'imposer le bilinguisme dans les services de l'administration publique. Nous montrerons que cette politique volontariste en faveur du basque a permis d'augmenter la proportion de bascophones notamment parmi les plus jeunes, alors que dans la partie nord du Pays Basque (PBN), en France, l'absence d'une telle politique conjuguée au déclin des acteurs traditionnels de la transmission telle que la famille, fait que l'on assiste à l'étiollement du basque, en particulier chez les jeunes. Les raisons principales de ce déclin sont la faible utilité sociale accordée au basque - notamment parmi les individus les plus diplômés et ceux jouissant d'une position socioprofessionnelle favorisée - ainsi que la désertification rurale, puisque c'est dans ce milieu que la transmission du basque se maintient le mieux. Au contraire, nous verrons - grâce à l'outil cartographique - que dans la CAPB, la connaissance du basque progresse quel que soit le type de territoire ou la position sociale des individus. Nous essayerons également de montrer si cette législation spécifique a modifié le statut hiérarchique des deux langues officielles de la CAPB, redéfinissant la compétence linguistique légitime. Pour ce faire, nous verrons si la connaissance de la langue basque est associée à une position socioprofessionnelle particulière, produisant une segmentation du marché du travail selon ladite connaissance - par exemple les postes de la fonction publique formant un secteur protégé pour les bascophones -, ou bien si le basque est uniquement relayé à un symbole identitaire. Pour réaliser cette étude, nous emploierons des méthodes d'analyse univariées et multivariées en mobilisant les données agrégées disponibles sur le site internet d'Eustat (www.eustat.es), ainsi que des données individuelles issues du recensement de la population de 2001 et de l'enquête sociolinguistique de 2006.

Le Quentrec-Creven Gérard

De la formation linguistique à l'intégration des bénéficiaires d'un premier titre de séjour en France?

L'Enquête Longitudinale sur l'Intégration des Primo-Arrivants (Elipa) a pour objet d'appréhender les parcours d'intégration des personnes bénéficiaires d'un premier titre de séjour en France en 2009 et d'évaluer le dispositif d'accueil (Contrat d'Accueil et d'Intégration, CAI). Pour cela, une cohorte de primo-arrivants est interrogée à trois reprises : aussitôt après l'obtention du premier titre de séjour (2010), un an plus tard (2011) puis deux ans plus tard (2013). Le CAI, mis en place en 2003 et généralisé en 2007, est signé par tous les étrangers admis pour la première fois au séjour en France. Dans ce cadre, et à la suite d'un test mené par l'Office Français de l'Immigration et l'Intégration (OFII), une formation linguistique pouvant aller jusqu'à 400 heures peut être prescrite. L'objet de cette proposition est de réaliser, à partir de l'exploitation des deux premières vagues, une première analyse de l'impact de cette formation linguistique sur l'intégration des étrangers. Pour observer et analyser cet impact, l'enquête permet de construire trois sous-cohortes. La première est composée des bénéficiaires de la formation qui l'ont achevée en vague 2, la deuxième regroupe les personnes qui, en première interrogation, ont des caractéristiques sociodémographiques et un niveau de français proches du groupe précédent, mais qui n'ont pas bénéficié de la formation linguistique. Enfin, la troisième est composée de l'ensemble des individus qui ne présentent pas (ou très peu) de difficultés en français en vague 1 et qui n'ont pas suivi de formation linguistique. La construction de ces trois sous-cohortes permet d'essayer de séparer les effets de la politique publique de ceux de la tendance générale observable. Les deux premières sont construites de façon à être les plus homogènes possible afin qu'elles soient directement comparables et permettent de voir au mieux les effets de la politique tandis que la troisième permettra de cadrer les évolutions dans un contexte plus global. Ce travail tentera de mettre en évidence les effets éventuels à court terme de cette formation sur les bénéficiaires. La présence d'effets directs au niveau de l'évolution de la maîtrise de la langue sera estimée. Certains effets indirects seront aussi recherchés : les évolutions des conditions de logement, d'accès ou d'exercice d'un emploi, de nature et d'extension du réseau social, qui relèvent de l'intégration résidentielle, économique et sociale seront donc examinées.

Candide Mahouton Atodjinou

Les politiques linguistiques au Bénin, sont-elles de nature à unifier toute la population béninoise pour un développement durable?

La langue est la manifestation la plus forte de l'identité d'un peuple ou d'une communauté donnée. Les gens s'y réfèrent comme ce qui les appartient en propre et de manière singulière. Au Bénin, la cinquantaine de langues dénombrées fait de celles-ci une variable centrale et constante de catégorisation démographique dans les opérations statistiques nationales (AMADOU SANNNI, 2010). Il apparaît dès lors que la capacité pour la population de savoir lire et écrire dans une quelconque langue constitue un atout pour son propre développement. L'alphabétisation, outre qu'elle est un droit fondamental, est un fondement de la réalisation de l'objectif primordial de la réduction de la pauvreté. Pourtant, des milliers de personnes en Afrique sont dépourvus des outils d'apprentissage de base permettant de prendre des décisions éclairées et de participer pleinement au développement de leurs sociétés. Au Bénin, la question d'alphabétisation se pose avec acuité. Selon les résultats de l'Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des ménages (EMICoV) en 2006, plus de 70% de la population béninoise est analphabète. De ce fait, les gouvernements successifs ont toujours eu la bonne volonté d'introduire les langues nationales dans le système éducatif béninois à côté du français qui constitue déjà la langue officielle du travail. La présente étude vise essentiellement à contribuer à une meilleure connaissance des langues au Bénin en analysant les efforts consentis en matière de politique linguistique. Cela nous permettra de savoir si ces différentes politiques participent à l'unicité de la population béninoise pour des fins de développement. De façon spécifique, il s'agira de dégager la dynamique de la politique linguistique au Bénin, la façon dont évoluent les langues française et locales au Bénin puis l'analyse d'une possibilité d'unicité du peuple béninois à travers la langue. En clair, quel visage présente la langue française au Bénin ? Cette langue est-elle accessible à tous les Béninois ? Comment évolue-t-elle en fonction du temps ? Nationaliser plusieurs langues locales permet-il au Bénin d'avoir une population unie ? Quelle stratégie le Bénin devrait-il adopter en matière de politique linguistique?

Pellicani Michela C., Rago Antonio, Moro Valeria

Suivi et évaluation de l'efficacité de la politique linguistique en termes d'intégration des étrangers

L'apprentissage de la langue du pays d'accueil de la part des immigrés est unanimement considéré comme un passage essentiel pour réaliser un efficace procès d'intégration. La langue est, en effet, l'instrument indispensable permettant une participation active à la vie sociale, économique, politique du pays d'accueil. Même si, en Italie, le phénomène migratoire n'est désormais plus conjoncturel, mais, au contraire, il est devenu depuis plusieurs années tout à fait structurel, au moment actuel ils n'existent pas des mesures officielles au niveau national (voir ISTAT ou Ministère de l'Éducation) concernant le degré d'alphabétisation (en italien) de la population étrangère. Les rares études disponibles apparaissent encore fragmentées et centrées sur des contextes locaux. En ce qui concerne l'enseignement de la langue italienne, la source normative à laquelle faire référence est la loi n.40/1998 successivement reprise et confirmée par la loi n.189/2002 et les écoles représentent le bras opérationnel de ces interventions. En utilisant les données récoltées par l'Office de l'Éducation de la province de Bari (région des Pouilles) pendant les dernières 4 années et les données de l'enquête de terrain que nous allons organiser dans le cadre d'un projet financé par le Fonds européen pour l'intégration, notre objectif sera double :

- d'un côté, analyser les bénéficiaires concernés et, donc, leur nombre et proportion, leurs motivations, leurs pays de naissance (pays d'origine ou pays de destination), leurs caractéristiques sociodémographiques, leur distribution territoriale, etc.;

- de l'autre, conduire une évaluation de l'efficacité de ces interventions à travers l'étude de la typologie de cours et des outils, des ressources financières (montant, distribution, etc.) et humaines employées (nombre et typologie d'enseignants, experts, médiateurs culturels et linguistiques) ne pas oubliant l'analyse en termes de résultats obtenus. On distinguera, bien sûr, selon si les bénéficiaires sont des adultes ou des élèves mineurs (insérés ou non dans un parcours d'école) en essayant aussi d'évaluer les résultats en termes de rapport synergique entre formation et travail. Un aspect très intéressant à investiguer sera l'attractivité et l'efficacité des différents cours de langue d'origine également organisés par les écoles avec la finalité du maintien de la culture d'origine de la part de la deuxième génération d'étrangers et d'un rapprochement des élèves italiens vers la culture de l'autre.

10h45-12h30

Politiques sociales et évolution de la morbidité et de la mortalité **Didier BRETON**

Bergouignan Christophe, Daugareilh Isabelle

Politique migratoire et prise en charge sanitaire des populations étrangères : l'exemple du VIH-SIDA

Cette communication a pour objectif de mettre en regard :

- l'évolution de l'encadrement juridique des migrations et de la prise en charge sanitaire des étrangers,
- la diffusion du VIH-SIDA au sein des populations étrangères.

Réunissant une juriste et un démographe, ce projet de communication interdisciplinaire propose de tenter d'analyser comment le durcissement du droit de l'immigration remet progressivement en cause l'universalité de l'accès aux soins. En France, le début des années 2000 se caractérise ainsi par un encadrement juridique des migrations de plus en plus restrictif et par une incidence élevée du SIDA et du VIH (à partir de 2003 les sérologies positives au VIH font l'objet d'un enregistrement systématique permettant une exploitation statistique) au sein de certaines populations étrangères. Si cette incidence élevée ne saurait être directement imputée au caractère restrictif des politiques migratoires, l'importance, dans certaines populations étrangères, des découvertes de séropositivité au stade SIDA, montre un moindre recours au dépistage aux stades plus précoces de l'infection. Cette situation conduit à observer le maintien d'une très forte incidence du SIDA dans certaines populations étrangères, malgré des multithérapies ayant fait considérablement baisser cette incidence dans d'autres groupes nationaux. Ces dépistages tardifs, à l'origine de cette forte incidence, pourraient en partie résulter de la crainte d'une expulsion renforcée par les volets sanitaires des politiques migratoires restrictives. Or une prise en charge des personnes infectées par le VIH au seul stade SIDA se traduit par de moindres chances de survie, et en cas de survie, par un état de santé plus dégradé. Mettre en regard l'évolution des aspects sanitaires des politiques migratoires et les tendances (décomposées par groupes de nationalité, par sexe, par mode de contamination, par âge et génération) en matière d'incidence du VIH, d'incidence du SIDA, de découvertes de séropositivité au VIH au stade SIDA, peut alors permettre de vérifier cette coïncidence en termes de périodes, repérable dans des indices plus globaux.

Thierry Mengue, Rosine Angue Ella

Effets d'une Politique sociale de la distribution des moustiquaires imprégnées d'insecticide sur la morbidité liée au paludisme en Afrique: le cas du Gabon

Le paludisme entraîne 1,5 à 2,7 millions de décès par an dans le monde ; ces décès se retrouvent surtout en Afrique où l'on rencontre sa forme la plus grave, celle du *Plasmodium falciparum*. Deux raisons sont principalement liées à sa résistance en Afrique : d'une part à cause de la pauvreté du milieu dans lequel elle sévit et d'autre part à la résistance du *Plasmodium falciparum* aux antipaludéens traditionnels. Ayant constaté l'échec des programmes antérieurs mis en œuvre pour combattre le paludisme, plusieurs solutions de préventions ont été mises en œuvre par les états en concertation avec des organismes internationaux. C'est dans le cadre de ces études qu'il a été démontré que l'imprégnation par des pyréthroides de synthèse améliorerait sensiblement l'efficacité des moustiquaires. Le résultat des expériences a été satisfaisant et spectaculaire. Ainsi a-t-il été décidé de l'utilisation de la moustiquaire imprégnée d'insecticide comme moyen de lutte à part entière dans le cadre planifié des activités de contrôle du paludisme. Cette résolution a eu pour effet de réduire le taux de mortalité palustre d'un tiers. Mais ce bilan satisfaisant souligne toutefois des disparités dans ce sens qu'il apparaît une résistance du moustique face aux produits d'imprégnation et un rebondissement du nombre de cas. Le Gabon ne fait pas exception à la règle ; en effet malgré de nombreuses campagnes de distribution de moustiquaires imprégnées, si l'on observe une diminution du taux de paludisme dans certaines catégories d'individus et dans certains groupes d'âge, il augmente sensiblement dans d'autres. Aussi cette recherche nous permettra-t-elle de vérifier l'hypothèse généralement admise selon laquelle l'usage massif de la moustiquaire imprégnée d'insecticide par les populations fait baisser la prévalence palustre.

Dos Santos Stéphanie, Nikiema Aude, Soura Abdramane

Habitat, accès aux services urbains de base et santé environnementale. Étude de cas à partir de l'Observatoire de Population de Ouagadougou (Burkina Faso)

Les liens entre santé publique et risques environnementaux sont un sujet central de l'avenir des populations urbaines d'Afrique de l'Ouest. La croissance des villes africaines, et particulièrement des capitales, a entraîné de profondes transformations de leur environnement au cours de ces trente dernières années. Cet accroissement rapide de la population s'accompagne de difficultés d'accès aux services urbains de base (adduction d'eau, assainissement, gestion des ordures) ainsi que de mauvaises conditions d'habitat pouvant avoir des conséquences sur la santé et le bien-être des populations. Les risques encourus sont évidemment individuels. Toutefois, une approche contextuelle permet d'aborder toutes les facettes d'un système complexe collectif et territorialisé, où de nombreux paramètres interfèrent dans la progression des maladies à vecteur et la dynamique des quartiers urbains vulnérables. En réalité, entre les politiques publiques de santé environnementale conçues à un niveau « macro » global et central, et l'appréhension des phénomènes à l'échelon « micro » des familles, il faut prendre en considération des échelles intermédiaires « méso » des quartiers de ville avec leurs caractéristiques géographiques, sociales, historiques. Comme dans la plupart des villes en développement, Ouagadougou a connu une rapide évolution de sa population, la population ayant atteint environ 1,5 million d'habitants. Entre l'enquête 1960 et le recensement de 2006, la population urbaine a été multipliée par 15. Cette rapide évolution est imputable au contexte de forte croissance démographique et d'urbanisation accélérée qu'a connu le Burkina Faso depuis son accession à l'indépendance en 1960. De ce fait, cette ville a également connu un étalement sans précédent. Le caractère isotrope de Ouagadougou (plat et dénué d'obstacles à l'urbanisation) offre une opportunité à une expansion sans limites de la ville. Le périmètre initial de la ville a débordé aujourd'hui pour phagocytter les villages environnants. Malgré les efforts des collectivités locales, cet étalement reste en partie non maîtrisé. On note dans ce contexte, une ségrégation sociale et spatiale de la population urbaine. À Ouagadougou, la santé environnementale constitue un véritable problème de santé publique. D'après l'Enquête démographique et de Santé de 2003, les prévalences de la fièvre (66 %) et des diarrhées (21 %) chez les enfants sont plus élevées à Ouagadougou que dans les autres villes du pays (respectivement 64 et 19%), ou encore en milieu rural (respectivement 43 et 21 %). Basée sur les données de l'Observatoire de Population de Ouagadougou (OPO), cette communication vise à caractériser les populations, les ménages et les quartiers les plus à risque en termes d'exposition aux risques environnementaux. La connaissance de ces catégories contribuera à la réflexion sur les liens entre politiques sociales et démographie en mettant au jour des ségrégations démo-géographique et socio-spatiale. Elle permettrait par ailleurs d'orienter les politiques sociales (notamment lié au logement) et de santé en faveur des groupes vulnérables.

VENDREDI 16 NOVEMBRE

10h45-12h30

Méthodes et outils d'analyse des politiques et états de santé-2 Séni KOUANDA

Rossier Clémentine, Soura Abdramane

Pauvreté et santé à la périphérie de Ouagadougou

Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso, est une ville en pleine croissance. Peuplée de 170 000 habitants au recensement de 1975, elle en comptait 1.4 million 30 ans plus tard (recensement de 2006), dont une part importante réside dans des zones d'habitat informel (33 % des habitants, Delaunay et Boyer 2009). L'Observatoire de Population de Ouagadougou (OPO) suit depuis la fin 2008 les habitants de cinq quartiers périphériques de la ville (80 000 individus), dont la moitié habite dans des zones informelles ; 52 % des adultes suivis (résidents de 15 ans et plus) sont nés en milieu rural, et 46 % n'ont jamais été à l'école. Nous décrivons à partir d'un proxy de la consommation (biens possédés) la pauvreté économique des ménages résidant dans les quartiers de l'OPO, et la surcharge de maladies et de décès précoces qui caractérisent les familles les plus pauvres. Nous étudions en particulier la répartition du triple fardeau de maladies (problèmes de santé pré-transition épidémiologique, maladies chroniques et blessures pour accidenté et violences) en fonction du degré de pauvreté. Nous décrivons ensuite les processus qui sous-tendent les inégalités de santé dans ce contexte : les individus pauvres sont plus exposés aux maladies d'une part (caractéristiques sanitaires du lieu d'habitation, nutrition, moins de comportements préventifs) ; ils ont moins recours aux soins médicaux lorsqu'ils sont malades

d'autre part. Nous examinons enfin les liens qu'entretiennent respectivement la pauvreté monétaire, l'absence d'éducation formelle, le statut migratoire, et le fait d'habiter dans un quartier d'habitat informel avec chacune de ces dimensions de la mauvaise santé. Pour ce travail, nous mobilisons les données de routine collectées pour tous les ménages au cours d'un premier recensement (Round 0) et de deux passages (Round 1 et Round 2), ainsi que les données d'une enquête santé auprès de 3307 individus au R2. Dans cette communication, nous mettrons l'accent sur les implications programmatiques de ces résultats. Ces résultats seront présentés dans la première partie de 2012 à un groupe de décideurs dans le domaine de la santé et de la pauvreté urbaine, avec qui nous élaborerons les implications programmatiques. Cette communication rendra compte du travail effectué avec le groupe de décideurs sur les résultats de l'OPO. Chaque implication élaborée sera discutée en termes de priorité, de coûts, d'investissements nécessaires ; les stratégies de partage de ces implications avec le plus d'acteurs possibles et d'appropriation seront également discutées.

Ndiaye Samba, Bahoum Jean Pierre Diamane

L'Analyse différentielle régionale de la mortalité infanto-juvénile, une approche pertinente pour une meilleure planification du développement : Cas du Sénégal

La mortalité des enfants est l'un des problèmes démographiques cruciaux que connaît l'humanité. Selon le rapport de l'UNICEF sur la situation des enfants (2011), en moyenne 25 000 enfants de moins de 5 ans meurent chaque jour dans les pays en développement. Soucieuse du phénomène, la communauté internationale, à travers l'OMD4, vise la réduction de deux tiers du taux de mortalité des moins de cinq ans à l'horizon 2015. Ce travail est conçu pour être une approche utile aux planificateurs et décideurs en ce sens qu'il fournit des indicateurs désagrégés. Les données utilisées sont issues de l'EDS IV mais seraient actualisées par celle de l'EDS_MICS_2010-211. L'analyse statistique est basée sur une méthode descriptive qui a permis d'étudier le niveau d'association entre les variables explicatives et la variable expliquée et une méthode explicative à l'aide de la régression logistique. Il en ressort que certaines variables muettes au niveau agrégé sont des déterminants de la mortalité dans certaines régions ce qui suggère une intégration des variables démographiques dans les plans régionaux de développement intégré.

Menthonnex Jacques

Estimation des besoins en lits pour les établissements médico-sociaux (EMS). Une méthode utile pour affiner la politique sanitaire.

En Suisse, ce sont les cantons qui ont la compétence pour déterminer les politiques sanitaires. Le canton de Vaud (700'000 habitants) a conduit depuis 1987 une politique de développement du maintien à domicile des personnes âgées afin de maîtriser l'offre d'hébergement dans les institutions pour les personnes dépendantes. Dans ce contexte, le Service de statistique a été régulièrement sollicité par le Service de la santé publique pour établir des projections relatives à la demande des personnes nécessitant un hébergement. L'objet de la communication est de présenter la méthode utilisée. Les impacts démographiques sur les besoins en lits d'hébergement de long séjour en gériatrie ou psychogériatrie ont été analysés sur la base de deux approches. La première, classique, consiste à maintenir stables, par hypothèse, les taux d'hébergement par âge et par sexe observés et à les appliquer aux perspectives démographiques établies. Cette approche suppose, compte tenu des hypothèses d'augmentation de l'espérance de vie qui fondent les prévisions démographiques, que les personnes entrent dans un EMS au même âge que leurs prédécesseurs et y séjournent en conséquence plus longtemps. Ce sont donc ainsi, implicitement, les années dépendantes en EMS qui augmentent. Cette approche pessimiste conduit à une augmentation importante à venir du nombre de pensionnaires. La seconde approche utilisée consiste à considérer les taux d'hébergement, non pas par âge (autrement dit par durée vécue), mais par durée qui reste à vivre. Elle permet d'intégrer l'évolution de l'espérance de vie et de différer l'entrée en EMS au fur et à mesure que la durée de vie s'accroît. Ce sont les « bonnes années » (sans institutionnalisation) qui augmentent. Cette approche nous amène à calculer des besoins en lits inférieurs à la première. En réalité le choix optimum se trouve vraisemblablement quelque part entre les deux approches, selon l'évolution de la proportion des années vécues sans incapacité. Les informations disponibles au niveau suisse montrent que l'espérance de vie, de même que l'espérance de vie sans incapacités, sont en augmentation régulière depuis le début des années quatre-vingt. Sur cette base (de qualité perfectible), il apparaît légitime de privilégier plutôt la seconde approche. À noter que, pour estimer correctement « la durée qui reste à vivre » selon l'âge et le sexe, des tables de mortalité par génération ont été construites.

10h45-12h30

Politique de santé: histoire et paradoxe **Ghislaine NEILL**

Eljim Khalid, Alain Parant

Démographie et santé publique au Maroc

Pays démographiquement jeune, mais pays économiquement en voie de développement, le Maroc peine à se doter d'un système de santé publique à la hauteur des aspirations de sa population. Des réformes visant à améliorer et à diversifier l'offre de soins, ou à étendre la couverture, ont bien été lancées depuis quelques années. Alors que de lourdes échéances se profilent en relation avec un vieillissement marqué de la population et une tendance à un peuplement très inégal du territoire, les résultats tardent cependant à se faire sentir. La communication consistera, dans une première partie, en une présentation à grands traits du système de santé marocain : modalités de financement et évolution du coût sur longue période, nature des réformes récemment impulsées, spécificités par rapport aux systèmes de santé des autres pays du Maghreb. La deuxième partie sera consacrée à la mesure des performances du système : évolution de la population bénéficiaire et du taux de couverture générale ; évolution des taux de couverture selon le type de commune de résidence et le type d'activité professionnelle des personnes ; évolution de quelques indicateurs choisis de morbidité (taux de mortalité infantile, taux de mortalité maternelle, ...) et de leur variabilité spatiale ou socio-économique. Dans une troisième partie, seront successivement présentés et discutés : l'impact du coût d'une extension du système à l'ensemble de la collectivité marocaine actuelle ; l'effet propre (toutes choses égales par ailleurs), à l'horizon des prochaines décennies, des tendances lourdes au vieillissement démographique et à la concentration de plus en plus marquée de la population sur certaines parties du territoire national. Les données requises pour cette communication seront extraites des recensements et des enquêtes disponibles, ainsi que des projections de population existantes (Commissariat du Plan marocain, Division de la population des Nations unies).

Faye Sylvain Landry, Le Marcis Frédéric

« Paradoxes » des politiques publiques de lutte contre le paludisme et effets socio-sanitaires au Sénégal

Le paludisme est un problème de santé publique qui a justifié différentes politiques publiques, dans un contexte de financement favorable. Au Sénégal, la résistance à la chloroquine a conduit à une évolution des mesures préventives (moustiquaires imprégnées, aspersion intra domiciliaires, traitement préventif intermittent) diagnostiques (test de diagnostic rapide) et curatives (bithérapie avec les combinaisons médicamenteuses à base d'artémisinine ACT). Depuis 2010, la gestion du paludisme s'articule autour de la gratuité et/ou l'exemption du paiement direct des soins qui est venue s'ajouter à la responsabilisation communautaire. Ces différents choix politiques ont à priori des justifications scientifiques de *evidence based medicine* et des fondements sociaux, avec la volonté affichée d'aller vers la pré-élimination de la maladie tout en protégeant les populations vulnérables (enfants et femmes enceintes) ; d'améliorer leur accès aux soins et de faire baisser la morbidité et mortalité. La gratuité vise à accroître l'accessibilité et la fréquentation de masse des formations sanitaires. Après la « baisse » de la morbidité observée suite à l'introduction des TDR et ACT en 2007, il y a une résurgence du paludisme notée dans les statistiques officielles et la perception par les populations d'un paludisme plus virulent de la maladie (Faye, 2010). Cette situation est certes expliquée par une évolution de l'épidémiologie du vecteur et du paludisme, par la rupture des MILDA que le pays a connue. Cependant, nos observations renseignent aussi des interférences et paradoxes de ces politiques dans la gestion du paludisme au « ras du sol », c'est-à-dire dans le quotidien des services de santé. Elles nous amènent à interroger leurs effets sur les équilibres financiers des services de santé et les pratiques professionnelles des soignants (diagnostic et prescription), sur les trajectoires de recours aux soins des patients. Ces aspects ont certainement des liens avec les dynamiques de la morbidité et mortalité palustres qu'il serait utile de discuter ici. Nous utilisons les résultats de l'analyse secondaire des données statistiques et épidémiologiques du PNLP et d'enquêtes qualitatives menées au niveau des services de santé et dans les communautés. Ces enquêtes ont été menées entre 2007 et 2011, dans quatre régions (Ziguinchor, Fatick, Thies, Diourbel), mais à des moments différents. Nos résultats indiquent que le choix de se focaliser sur la protection des enfants de moins de cinq, en réduisant leur risque de paludisme, a eu pour effet de produire de nouvelles catégories du risque (enfants de plus de 5ans) et remis en cause quelques acquis de la lutte antipaludique. Il y a un paradoxe saisissant d'une politique de gratuité, d'inspiration socialiste dans un pays où le

système de santé est certes basé sur l'équité et la justice sociale, mais aussi sur la participation des populations à l'effort de financement de leur santé et le recouvrement des coûts. Cette situation a conduit à une explosion de la dette des services de santé. Les effets sur les pratiques professionnelles des soignants sont réels (sur prescription médicamenteuse, diagnostic des cas de paludisme simple en paludisme grave). Ces pratiques ont des effets réels sur les interactions avec les patients et les trajectoires de soins de ces derniers (désaffection et retour à l'automédication). Elles produisent aussi des données sanitaires qui ne reflètent pas la réalité, mais qui sont pourtant à la base de la définition des politiques de population.

Oswalt Noémie, Régnard Corinne

Dynamique de population : quelle influence sur la démographie médicale ?

Cette communication se propose d'examiner les relations entre les dynamiques de population et la régulation de la démographie médicale appliquées au cas français. Plus particulièrement, nous examinerons comment l'État a instauré un *numerus clausus* et pourquoi le fondement de cette régulation est passé de considérations essentiellement économiques (impact du nombre de médecins sur les consommations de soins et sur les dépenses de l'assurance maladie) et numériques (limite des moyens pédagogiques mobilisables) à des considérations de dynamique de population. À l'issue de la Seconde Guerre mondiale, l'ordonnance du 4 octobre 1945 organise le système de protection sociale française, une sécurité sociale unique et universelle. Les années d'après-guerre sont marquées par un essor sans précédent de la population française sous l'effet d'une forte reprise de la natalité, mais également par d'importants gains d'espérance de vie en lien direct avec un meilleur environnement de vie, les progrès de la médecine et un recours généralisé par l'ensemble de la population à la protection sociale. Ces « révolutions » vont engendrer successivement une hausse de la consommation de soins, un vieillissement progressif de la population et une augmentation des besoins de soins. Ce sont ces mêmes générations issues de ce baby-boom qui ont accédé en masse aux études supérieures. En particulier, on assiste à d'importants flux d'étudiants au sein des facultés de médecine avec la crainte, in fine, d'une surpopulation médicale. C'est dans ce contexte qu'est créé le *numerus clausus* de médecine en 1972, régulant ainsi l'accès aux études de médecine. Une trentaine d'années plus tard, alors que le *numerus clausus* a été contraint drastiquement, les baby-boomers, devenus médecins ont commencé à prendre leur retraite et les volumes des cohortes de jeunes médecins ne permettent plus de remplacer ces nombreux départs. L'État perçoit alors l'impact de la baisse du *numerus clausus* sur la démographie médicale. La prise de conscience simultanée de ce déséquilibre de la démographie médicale et du vieillissement de la population a impulsé une nécessité de réguler les effectifs de médecins en tenant compte de la dynamique de la population française et des besoins de soins. Nous compléterons cette communication par l'examen d'indicateurs fréquemment utilisés pour mettre en œuvre la régulation de la démographie médicale, comme envisagé dans le cas français.

De Luca Barrusse Virginie

Les interventions des démographes dans la mise en place d'une politique de santé publique (France 1ère moitié du XXe siècle)

Ma proposition s'intéresse à la mise en place d'une politique de santé publique dans la France de la première moitié du XXe siècle et aux outils sur lesquels elle s'est appuyée. Au cours de ces décennies, deux maladies en particulier retiennent l'attention, la tuberculose et la syphilis. Plusieurs associations les dénoncent et mettent en place des bureaux de statistiques qui compilent les données des dispensaires antituberculeux et antivénériens. À côté de ces statistiques issues des dispensaires, celles de l'état civil sont aussi analysées. Mais chacun s'accorde sur leurs lacunes. Pour mettre en place et évaluer la politique menée, des propositions d'améliorations sont faites. Ces efforts sont portés par de véritables démographes "militants". Ils défendent l'enregistrement de certaines variables, l'utilisation de certains bulletins, un modèle de suivi statistique qui s'appuient sur l'exemple de la Fondation Rockefeller en particulier. Nous nous intéresserons à ces procédures, à ces indicateurs de santé et aux hommes qui les ont défendus de manière à obtenir la mise en place d'une politique de santé publique et l'évaluer. En examinant ce que la politique de santé publique doit aux outils de la démographie on observe ici particulièrement le rôle des démographes dans cette co-construction. Leur action et leur militantisme nous donnent à voir une manière d'être démographe engagé et une des voies de la professionnalisation du corps en même temps que le rôle de la démographie dans l'élaboration d'une politique de santé publique.

10h45-12h30

Protection de l'enfance Mumpasi LUTUTALA

Zan L. Moussa, Kabore Idrissa

Travail et assiduité scolaire : quelles relations et inégalités au Burkina Faso

Le travail précoce est montré comme une entrave à la mise et au maintien des enfants à l'école (Marcoux R, 2002). Les perceptions de l'éducation des enfants et la pauvreté des ménages ont souvent été avancées pour justifier la mise au travail des enfants. La plupart des études sur le travail des enfants montrent que le travail précoce entrave l'accès de l'enfant à l'école. Au Burkina Faso, les taux de scolarisation ont connu une nette amélioration. En effet, le taux brut de scolarisation est passé de 45,3 % à 80,7 % entre 1998 et 2007. Quelles priorités sont accordées à la fréquentation scolaire et au travail par l'enfant, et quel impact a le travail sur son maintien et sa réussite scolaires ? Peut-on en conclure une réduction conséquente du travail précoce ? Difficile d'y répondre par l'affirmative, dans la mesure où selon les stratégies éducatives familiales, les enfants sont souvent enclins à combiner la fréquentation scolaire et le travail précoce (Kobiané J-F, 2003). Malgré les efforts consentis pour la scolarisation des enfants et pour lutter contre le travail des enfants, on reste encore confronté à une persistance de taux d'achèvement faibles. Cela engendre des interrogations sur les insuffisances du système éducatif et éventuellement des politiques éducatives. L'analyse de la combinaison du travail précoce et de la fréquentation scolaire chez les enfants ainsi que celle de l'impact du travail sur l'assiduité scolaire des enfants sont envisagées dans la présente communication. Elle est basée sur les données de l'Enquête nationale sur le travail des enfants de 2006 réalisée par l'INSD. Le recours aux données de l'étude qualitative sur le travail des enfants à Ouagadougou de 2010 permet d'enrichir nos conclusions.

Nkouika-Dinghani-Nkita Gaston, Poaty-Meaty Raïssa Alida, Mboko Bertrand Stève

Scolarisation des enfants de la rue à Brazzaville

La population de Brazzaville est jeune. Plus de la moitié de celle-ci (55,6%) a moins de vingt ans. A cause de la proportion très élevée de jeunes dans la population de Brazzaville, celle-ci va rester pour une longue période un problème difficile à gérer. En effet, tout en étant un atout et sans nul doute un facteur réel de croissance économique, la jeunesse de la population pose des problèmes complexes. La population jeune constitue un important réservoir pour alimenter les phénomènes des enfants de la rue et enfants travailleurs, si la formation et l'encadrement adéquats nécessaires à leur épanouissement socio-économique ne sont pas assurés. Plusieurs enfants se trouvent aujourd'hui au Congo dans des situations de vulnérabilité qui les empêchent de bénéficier du "droit à l'éducation", pourtant reconnu par le pacte international des droits économiques et culturels (article 13). Parmi eux figurent les enfants de la rue. Même si plusieurs travaux de recherche ont montré que la pauvreté est un obstacle majeur à la scolarisation des enfants de la rue, plusieurs autres facteurs non négligeables, d'ordre démographique, économique, social, culturel et politique, encore peu connus, entrent en ligne de compte. La problématique de la présente communication s'articule autour de trois questions suivantes : quelles sont les caractéristiques de la scolarisation des enfants de la rue au Congo ? Quels sont les principaux obstacles à leur scolarisation ? Quelles perspectives pour la scolarisation des enfants de la rue au Congo ? L'objectif poursuivi par notre communication est d'analyser les caractéristiques et les contraintes de la scolarisation des enfants de la rue à Brazzaville pour disposer des éléments indispensables à la formulation de meilleures politiques et stratégies de scolarisation des enfants vulnérables.

Danhoundo Georges

Les politiques de lutte contre le travail des enfants en Afrique de l'Ouest : le cas du Burkina Faso.

Le Burkina Faso est situé dans la région soudano-sahélienne en Afrique. Caractérisée par de très faibles potentialités agricoles (basse pluviométrie, sols peu fertiles, enclavement), cette région demeure l'une des moins développées de l'Afrique. La plupart des pays qui s'y trouvent figurent au dernier rang du classement mondial suivant l'indice de développement humain. C'est aussi dans cette région que l'on rencontre les plus faibles niveaux de scolarisation, d'où l'expression de «bande soudano-sahélienne de l'analphabétisme» employée par Antonioli. Selon l'enquête de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD, 2008) du Burkina Faso, 44,1 % des enfants de 5 à 14 ans travaillent et 41,1 % des enfants âgés de 5 à 17 ans sont économiquement

actifs, soit 1 658 869 enfants travailleurs. En 2004, l'UNICEF a montré qu'au Burkina Faso, 57 % des enfants entre 5 et 14 ans étaient au travail. Au sein de la nébuleuse de concepts permettant de caractériser ces enfants, la notion de « vulnérabilité » occupe un espace important. Ces enfants sont d'autant plus « vulnérables » qu'en raison du « paradigme » de « l'éducation pour tous », la place des enfants se trouve à l'école et non ailleurs. Dès lors, les enfants au travail représentent une catégorie hors-norme. Le Burkina Faso a signé et a ratifié les conventions des Nations unies sur les droits de l'enfant, les conventions 138 et 182 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) sur le travail des enfants ainsi que les chartes africaines sur le bien-être des enfants. Cependant, nombre d'enfants sont encore au travail et hors de l'école. Dans les discours et les pratiques de lutte contre le phénomène, le gouvernement du Burkina Faso et les organisations internationales se fondent sur la notion de « vulnérabilité » qui renvoie à la fois à des caractéristiques physiques et sociales mettant en évidence un devoir d'assistance. La façon de définir les concepts oriente les politiques et les actions. Dans cette communication, nous interrogerons ce que sous-tend la « vulnérabilité » afin de comprendre ce que cela implique en termes de politiques publiques sur le travail des enfants. Quels sont les acteurs de la lutte contre le travail des enfants au Burkina Faso? Que font-ils? Quelles sont les logiques qui sous-tendent leurs actions et leurs inactions?

14h-15h45

Logement

Georges COMPAORE

Dietrich-Ragon Pascale

Les occupants de logement dégradés à Paris

Depuis quelques années, avec les incendies qui ont marqué l'été 2005 et la médiatisation des problèmes d'habitat d'une façon générale, la problématique du logement dégradé est au centre de l'actualité française. À Paris, une politique volontariste a été mise en place dès 2002. Ma proposition de communication porte sur les occupants des immeubles ciblés dans le plan de résorption du logement dégradé parisien. Dans le cadre de mon doctorat, j'ai réalisé des entretiens semi-directifs avec des acteurs institutionnels et des occupants de logements dégradés et fait de l'observation participante au sein de la Société Immobilière d'Économie Mixte de la Ville de Paris (SIEMP) qui est chargée par la Ville de Paris de la lutte contre l'insalubrité. J'ai en outre effectué ma propre enquête par questionnaire auprès de plus de 500 occupants d'immeubles dégradés ciblés dans le plan de résorption. Dans une première phase, 520 mal-logés ont répondu à l'enquête, puis, deux ans plus tard, la trace de 363 de ces personnes a été retrouvée, et 271 personnes ont été effectivement réinterrogées. J'évoquerai d'abord les raisons pour lesquelles la création de ma propre enquête était indispensable afin d'étudier cette population spécifique, mais aussi les difficultés rencontrées, qui tiennent à la marginalité de ces personnes (un quart étaient sans-papiers ; certaines avaient des difficultés à parler le français). Je mettrai ensuite en évidence les obstacles auxquels les mal-logés se heurtent pour l'accès à un logement « ordinaire » sur le marché privé, mais aussi social. Je montrerai enfin en quoi cette recherche réalisée auprès d'une population difficilement atteignable dans les enquêtes statistiques « classiques », contribue à l'évaluation du dispositif de lutte contre l'insalubrité mis en place à Paris. Quelles sont les personnes favorisées par ces mesures et celles qui sont au contraire exclues du relogement prioritaire ? Quelle est la satisfaction retirée du relogement ou des éventuels travaux d'amélioration de l'habitat ? Quel est le sentiment d'injustice des personnes qui n'ont pu déménager ?

Bonvalet Catherine, Bringe Arnaud

Les effets de la politique du logement favorisant l'accession à la propriété sur l'évolution du taux de propriétaires

En 50 ans, la France est devenue un pays de propriétaires. Grâce au développement du crédit, l'achat de la résidence principale n'est plus "un rêve", mais une réalité qui s'offre à la majorité des ménages. Le choix entre la location et la propriété du logement constitue alors un événement majeur du cycle de vie et structure fortement les trajectoires résidentielles, mais aussi familiales dans la mesure où existent des liens entre accession à la propriété et démographie (mariage ou/et arrivée des enfants). Mais cette diffusion de la propriété, dont Christian Topalov a retracé l'histoire, ne s'est pas faite de manière linéaire. Différentes périodes se sont succédé marquées successivement par une croissance plus ou moins forte de logements neufs (ainsi la période 1950-1963), et de périodes de stagnation (ainsi la période 1963-1968). La réforme du logement de 1977, en créant le PAP (prêt aidé à l'accession à la propriété) et l'APL (aide personnalisée au logement), entraîne à son tour une forte accélération de l'accession à la propriété, notamment parmi les jeunes ménages. Grâce à ces différentes

politiques favorisant l'accèsion à la propriété sur toute cette période, le taux de propriétaires est passé de 34 % en 1954 à près de 55 % en 1990. C'est dans ce contexte de diffusion sans précédent de la propriété et d'urbanisation rapide que se situe notre analyse des accédants à la propriété. Dans cette communication, on se propose d'étudier les effets des politiques d'accèsion à la propriété sur les taux de propriétaires au sein des différentes générations. L'enquête Logement est une des principales enquêtes de l'Insee par son ancienneté, sa fréquence, et la taille de son échantillon. Elle représente une source statistique importante majeure pour décrire le parc des résidences principales. La communication utilisera les données des enquêtes logement de 1973 à 2006. Nous chercherons d'abord à cerner l'effet des politiques sur l'évolution du taux de propriétaires depuis 1973. Puis, nous étudierons particulièrement une période de la vie clé en ce qui concerne l'accèsion à la propriété : la tranche d'âge 30-40 ans, période où se constitue la famille. Enfin, nous essaierons de déterminer en quoi certaines cohortes (et qui parmi ces cohortes, couples mariés cohabitants, avec ou sans enfants) ont pu accéder prioritairement au statut de propriétaires.

Chen Jing, Constantin Sandra Valérie

La génération post-80 victime de la politique de réforme du logement dans une Chine urbaine en transition

En 1978, la décision du gouvernement central de libéraliser progressivement l'économie chinoise et de l'ouvrir par étapes aux investissements étrangers (改革开放, gaige kaifang) est un changement macro-socioéconomique initié par l'État qui a eu et a toujours une influence durable sur le parcours de vie de la population chinoise (micro). Dans le système en vigueur avant la mise en oeuvre de la politique de réformes et d'ouverture, le système des unités de travail (单位, danwei) réglementait en ville tous les aspects de la vie des individus (travail, mariage, logement, santé, naissances, éducation, etc.). Or, l'ouverture à la concurrence et le passage à « l'économie socialiste de marché » ont été associés au démantèlement progressif des entreprises d'État. En un peu plus de 30 ans de réformes, le lien entre l'individu et l'unité de travail s'est délité, ainsi que le système d'État providence. Dans cette communication, nous nous proposons d'analyser les impacts démographique et social du démantèlement du système de la « danwei » en général, et de la politique du logement en particulier, sur le parcours de vie des jeunes citadins nés à partir de 1980. Cette génération de jeunes est la première génération née après la mise en oeuvre des politiques de l'enfant unique et des réformes. Avec la constitution d'un véritable marché de l'immobilier qui est en pleine inflation depuis les deux dernières décennies, cette génération rencontre beaucoup plus de difficultés que la génération précédente pour accéder à un logement. Dans notre communication, nous adopterons pour commencer une approche « from the bottom » pour montrer les effets directs de la réforme de la politique du logement sur l'évolution structurelle des ménages, la solidarité intergénérationnelle et sur la fécondité en Chine urbaine (micro): 1) émergence et augmentation de l'infécondité volontaire, 2) baisse du nombre des enfants souhaités, 3) retardement de l'âge au mariage et au premier enfant, 4) changement de préférence relative aux sexes des enfants et 5) changements de comportement en matière de contraception. Ensuite, nous mettrons en exergue les effets latents et pervers de la réforme de la politique du logement au niveau de la société globale (macro): 1) renversement de la pyramide des âges, 2) persistance et intensification des inégalités socio-économiques et des vulnérabilités et 3) tendance à une préférence pour un fils dans les familles aisées et riches et à une préférence pour une fille dans les familles modestes. En conclusion, nous montrerons que « la génération post-80 » est victime de la politique de réforme du logement dans la Chine en transition.

Bertrand Monique, Ba Mamadou Fadiala

Mesures démographiques et stratégie de l'habitat urbain au Mali : un programme de logements sociaux au regard des pratiques résidentielles bamakoises

L'attribution de plusieurs milliers de « logements sociaux » concrétise à Bamako la politique de l'habitat émergente dans les années 2000. Elle suit l'évolution internationale des termes de référence sur le logement urbain : relais pris par des opérateurs privés de construction, prêts bancaires fléchés et critères d'éligibilité énoncés, mobilisation foncière à l'échelle d'un Grand Bamako et non plus du seul District administratif. Dans le même temps, pourtant, aucun effort de capitalisation des données résidentielles, aucune évaluation de la demande accumulée et des besoins prévisibles de parcelles à bâtir ne sont réellement poursuivis. Les services de base, souvent adossés aux enjeux du logement, retiennent l'attention des OMD ou de programmes ONU-Habitat, avec une sensibilité croissante aux discriminations de l'accès à la ville. Mais le Recensement de 2009 tarde à passer aux résultats définitifs désagrégés. L'accroissement démographique de Bamako [5,4 % par an] reste l'un des plus élevés en Afrique, mais n'est toujours pas discriminé dans ses composantes naturelles et migratoires, ni dans ses composantes territoriales fines. La proposition relie alors politiques et mesures en mobilisant l'enquête

« Pratiques du logement et mobilités urbaines dans l'agglomération de Bamako » (Projet ANR MOBOUA, 2011). Administrée sur 1 000 ménages, elle suit d'abord 7 zones d'étude retenues après une première collecte en 1993 et 1994. Ce recul à 17 ans d'intervalle fournit donc une mesure inédite de la densification urbaine et de la différenciation des modes d'occupation des logements. L'étalement de la métropole est de plus investigué dans 3 nouvelles zones périphériques. Précisément, celle de Yirimadio s'attache aux logements sociaux promus au titre de la politique malienne de l'habitat. On en comparera donc la clientèle cible, ou résidente de facto, aux populations des autres segments immobiliers tramés, spontanés ou régularisés, des deux rives de Bamako. Dans un habitat urbain encore décrit comme « de cour », la cohabitation des ménages, intergénérationnelle et locative, permettra d'apprécier l'impact de programmes sociaux récents au regard des orientations de la mobilité résidentielle, entrante et interne. Dans une agglomération de près de 2 millions d'habitants, la composition des maisonnées mettra en relief les hypothèses de transition démographique, de renouvellement des générations citadines, et de changement du profil migratoire malien.

Beka Beka Annie

Logement et structure des ménages à Libreville (Gabon) : quelle politique efficiente pour un logement pour tous ?

Au lendemain de son accession à la souveraineté internationale, le Gabon a fait face à une immigration massive des populations suite au boom pétrolier de 73-74. Cette augmentation significative de la population a entraîné avec elle des besoins à tous les niveaux de l'échelle urbaine en logement. Il fallait créer des sites d'habitats modernes pour répondre à la demande accrue en et notamment en logement. Cette politique mise en place a été soutenue par l'Etat à travers la création d'une société nationale immobilière (S.N.I.). L'Etat lui-même s'est impliqué aussi bien dans le financement que dans la production de terrains urbains et de logements, sans pour autant honorer ses engagements jusqu'au bout et qu'il y ait d'effets palpables sur les populations. Quand bien même, des grands slogans ont été lancés à grands coups médiatiques par les autorités : « logement pour tous en l'an 2000 » dans la mise en œuvre de ses politiques de logement.

Plus récemment encore en 2005, le Gabon a élaboré un document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (DSCR 2005°) qui classe le logement parmi les services essentiels dont l'accès doit être au plus grand nombre. On attendait donc des résultats probants de cette volonté politique, hélas, contre toute attente, des logements disponibles ne profitent qu'aux catégories sociales les plus maties et ne cadrent pas avec la structure des ménages.

En outre, les procédures d'acquisition des parcelles sont lourdes et longues, le pouvoir d'achat des populations est bas et les couts de logements proposés aux demandeurs potentiels sont élevés et pas surtout le type de logement n'est pas adapté à la structure des ménages gabonais. Cette situation est accentuée par l'évolution démographique ayant pour corollaire l'augmentation de la taille et de la structure des ménages. Ces difficultés conduisent à l'auto-construction : 80% des ménages sont concernés par cette situation (DSCR 2005).

Il n'est donc pas étonnant de voir ces ménages vivre dans des habitations de deux pièces, toute une famille de plus de six personnes. La famille africaine est par essence élargie, le modèle occidental ne convient donc pas à la structure familiale gabonaise, cette situation a conduit à la détérioration de la qualité de l'habitat, car le souci majeur de ces populations est d'avoir un toit peu importe la qualité. Et portant dans le vécu quotidien, le secteur « habitat » est caractérisé par de fortes demande en logements ; seulement 15% des ménages sont propriétaires de leur logement avec titre foncier (EGEP, 2005).

Comment expliquer cette situation où l'Etat a pour ambition d'offrir des logements à tous, lesquels, au contraire ne sont pas accessibles au grand nombre et ne cadrent pas avec la composition des ménages gabonais. Les objectifs de la politique de logement prennent-ils en compte la structure des ménages gabonais et de l'évolution démographique du pays ? Quel est le contenu de la nouvelle politique de logement en République gabonaise ? L'objectif de ce travail est d'analyser ce contraste et de proposer quelques solutions.

14h-15h45

Concentrations socio-spatiales Christophe BERGOUIGNAN

Mondain Nathalie

La caractérisation sociologique' des quartiers d'un observatoire démographique de population en milieu urbain : combinaison des approches

Le projet OPO (Observatoire de population de Ouagadougou, Burkina Faso) mis en œuvre en 2008, repose sur l'hypothèse centrale des effets de quartier dans l'analyse des comportements ayant un impact sur la santé des individus. Outre les procédures classiques de collecte de données démographiques et épidémiologiques propres à ce type de dispositif, le projet intègre un volet qualitatif, les chercheurs y participant ayant pour rôle à la fois d'orienter et informer les autres équipes du programme tout en examinant certaines thématiques de façon approfondie. La première activité des chercheurs de cet axe a consisté à identifier les logiques sociales propres à chaque quartier composant l'observatoire. Ce travail, basé sur une démarche socio-anthropologique, a été réalisé tout d'abord par une étude exploratoire en 2008 destinée à créer les outils adaptés à une telle étude, puis, en 2010, par un terrain dans les quartiers composant l'observatoire. La problématique soulevée ici est la suivante : comment les démarches méthodologiques de ces deux univers peuvent-elles se rapprocher pour mieux travailler ensemble aux fins de mieux identifier les poches de vulnérabilité dans les quartiers? Cette question a émergé lorsque les réalités de terrain se sont imposées, obligeant les chercheurs à s'interroger sur la notion même de terrain et sur ce qui est réalisable, interrompant ainsi la logique d'entraînement propre aux projets d'envergure, internationaux et multidisciplinaires. L'objet de cette communication est double. À partir de l'« histoire » de ces terrains, nous reviendrons d'abord sur la façon dont la problématique a été construite, sur la base de quels concepts, en tenant compte de l'interface entre les différents acteurs impliqués. Puis, nous montrerons comment nous avons affiné notre approche en modifiant à la fois nos outils et les rapports de communication avec la population locale et quels en ont été les résultats. En conclusion, nous tenterons d'expliquer pourquoi ces terrains ont un potentiel intéressant pour orienter les mesures auprès des populations vulnérables et comment la combinaison des approches quantitatives et qualitatives s'avère fructueuse pour en assurer le suivi.

Bougma Moussa

Dynamique des différentes langues en présence au Burkina Faso: les changements démographiques opérés au sein de la population burkinabè

Le Burkina Faso est authentiquement multilingue, mais jusqu'à nos jours le pays ne dispose pas de politique linguistique clairement définie pour stimuler son développement. Toutes les constitutions qui se sont succédé ont réaffirmé le français, adopté depuis la colonisation, comme langue officielle du pays tandis que la loi qui prévoit «fixer les modalités de promotion et d'officialisation des langues nationales» n'a jamais été édictée. Les soixante langues locales que compte le pays sont toutes considérées à titre honorifique comme «langues nationales» quels que soient leurs poids démographiques et leurs niveaux de vitalité. Le pays observe ainsi la politique du flou ou de l'évitement autour des questions linguistiques en espérant peut-être que la transition «démographique» se réalisera toute seule lorsque certaines langues « avaleront » d'autres dans le processus de leur évolution. Or, chaque langue présentant une vision particulière, la diversité des langues est une richesse qu'il convient de gérer avec le même soin que les autres ressources dont dispose l'État car il est reconnu aujourd'hui que c'est la diversité linguistique et non le monolinguisme qui rend le plus service à l'humanité. Et même si certaines langues devraient disparaître tôt ou tard du contexte burkinabè, la connaissance des langues qui sont potentiellement éligibles du «futur» est nécessaire pour accompagner les stratégies actuelles qui tentent de prendre en compte les langues nationales dans le processus de développement. D'ailleurs, pour faciliter les apprentissages à la base et rehausser le niveau d'éducation de la population jugé faible, on assiste ces dernières années à l'introduction des langues nationales dans le système d'enseignement formel et non formel, au même titre que le français (langue officielle du pays). Une évaluation de la situation des langues en présence dans le pays ainsi que la compréhension des logiques qui s'attachent à leur vitalité permettra sans doute de disposer d'une base scientifique solide pour justifier entre autres, le choix de certaines langues nationales dans l'enseignement, ce d'autant que celles qui y sont élues ou éligibles ne rencontrent pas toujours l'approbation des populations bénéficiaires. À travers une démarche démographique utilisant les données des trois derniers recensements généraux de la population (1985, 1996, 2006), nous proposons une quantification des niveaux de vitalité des différentes langues en présence au Burkina Faso et une analyse de leur évolution au cours des 30 dernières années afin de dégager les changements démographiques qui s'opèrent au sein de la population burkinabè.

Pan Ké Shon Jean-Louis, Verdugo Gregory

La politique française anti-ségrégative relève-t-elle d'une erreur de diagnostic ?

De nombreux états occidentaux se sont engagés dans de lourdes politiques déségrégatives dénommées « rénovation urbaine ». La version hexagonale de cette politique a été instituée par la loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine (PRNU). Elle engage un budget de 50 milliards d'euros entre 2004 et 2013 et a pour ambition de lutter contre la ségrégation des populations en rénovant le visage d'une

partie des quartiers en difficulté par la destruction de 131 000 logements et la « reconstitution de l'offre à hauteur de 125 000 logements », et la rénovation de logements vétustes (Rapport ONZUS, 2010). Le but visé par ces politiques est la recherche de la mixité sociale (euphémisme utilisé pour mixité ethnique) en « re-capturant les classes moyennes ». C'est-à-dire en entamant un processus de « gentrification » de ces quartiers en attirant ou en fidélisant les classes moyennes par la destruction de logements, la construction d'unités plus petites et l'embellissement environnemental. Cette politique est partie du présupposé implicite qu'il y aurait à l'œuvre une forte dynamique ségrégative, notamment « ethnique », génératrice d'effets pervers tels que les émeutes sporadiques de ces trente dernières années. Cette politique très coûteuse tend à assécher des fonds déjà en raréfaction dans un cadre budgétaire fortement contraint. Une allocation optimale des fonds publics pourrait contrer plus directement les pénalités objectives à vivre dans un quartier ségrégué (éducation, accès à l'emploi, transports, insécurité, etc.) plutôt que rechercher ce qui ressemble à une mixité hypothétique. Si les présupposés relatifs à l'aggravation de la ségrégation et aux processus ségrégatifs se révèlent erronés et qu'à l'inverse la tendance serait à l'incorporation résidentielle des immigrés au fil du temps, il est alors légitime d'interroger la pertinence d'une politique de rénovation urbaine qui vise dans ses discours une plus grande mixité. En utilisant les informations au niveau infra communal de la série des recensements de 1968 à 2007, nous établirons quantitativement les tendances ségrégatives pour chaque origine et expliciterons autant que possible les phénomènes ségrégatifs en cours qui semblent se calquer en grande partie sur les processus d'incorporation mis au jour par l'École de Chicago : des primo arrivants ségrégués, qui ensuite se diffusent spatialement et socialement, puis sont remplacés par de nouvelles arrivées de migrants.

Zaepfel Christophe

Mobilité résidentielle et précarité : l'exemple de la Gironde

Dans les travaux récents menés par l'Observatoire girondin de la précarité et de la pauvreté, il a souvent été fait état de ménages disposant de ressources pécuniaires modestes quittant l'agglomération bordelaise pour s'installer aux marges du département, souvent dans le but d'accéder à la propriété. Les prix pratiqués en matière de logement à l'intérieur de la Communauté urbaine de Bordeaux compliquent en effet l'accession à un lieu de vie plus confortable pour les ménages les moins favorisés en restant en son sein. Ce changement d'espace de résidence est néanmoins présenté comme constituant un véritable élément de rupture dans leur parcours : leur situation fragile en termes de ressources financières est dégradée par le coût de l'accession à la propriété, des travaux éventuels, mais aussi par celui d'un éloignement (des lieux de travail, de loisirs, de scolarisation des enfants, des services administratifs et sociaux, des loisirs, etc.) dont les effets n'ont pas été anticipés. Cette détérioration a de multiples conséquences, parmi lesquelles l'éclatement de la cellule familiale ou l'inconfort du logement (faute de moyens pour mener les travaux nécessaires). Ce phénomène a été présenté comme une tendance tout à fait conséquente de ces dernières années par des responsables politiques et des travailleurs sociaux du département. Nous avons donc souhaité savoir quelle a été l'ampleur de ce mouvement des ménages en situation de fragilité vers l'extérieur de la Communauté urbaine de Bordeaux, en comparant notamment la situation girondine avec celle d'autres départements aux caractéristiques similaires. Il convient pour répondre à cette question d'utiliser les données du recensement rénové de la population française, pour étudier les flux migratoires à l'intérieur du département dans un premier temps, et les profils des migrants concernés (activité, structures des ménages, statut d'occupation du logement) dans un second. L'évolution des indicateurs de précarité (premier décile du revenu fiscal, proportion de bénéficiaires des minimas sociaux, proportions de demandeurs d'emploi) dans les espaces ayant connu les apports migratoires les plus conséquents présente également un intérêt certain.